

cette semaine

Rétro 1991 la fin

page 2, 3 et 5

Huit soumissions pour le CLSC...

page A6

La méningite ne nous a pas rejoints...

page A7

La MRCVR a un nouveau préfet: Frédéric Trépanier...

page A17

..... sommaire

CAHIER A
Les municipales page A10
Les régionales page A16
La page de Sam Défoule page A24
Dans les coulisses page A30
Les petites annonces page A33
Les sports page A48
La chronique auto page A53

CAHIER B
Pour tout vous dire page B4
Les bonnes tables page B17
Immobilier page B21

L'OEIL régional

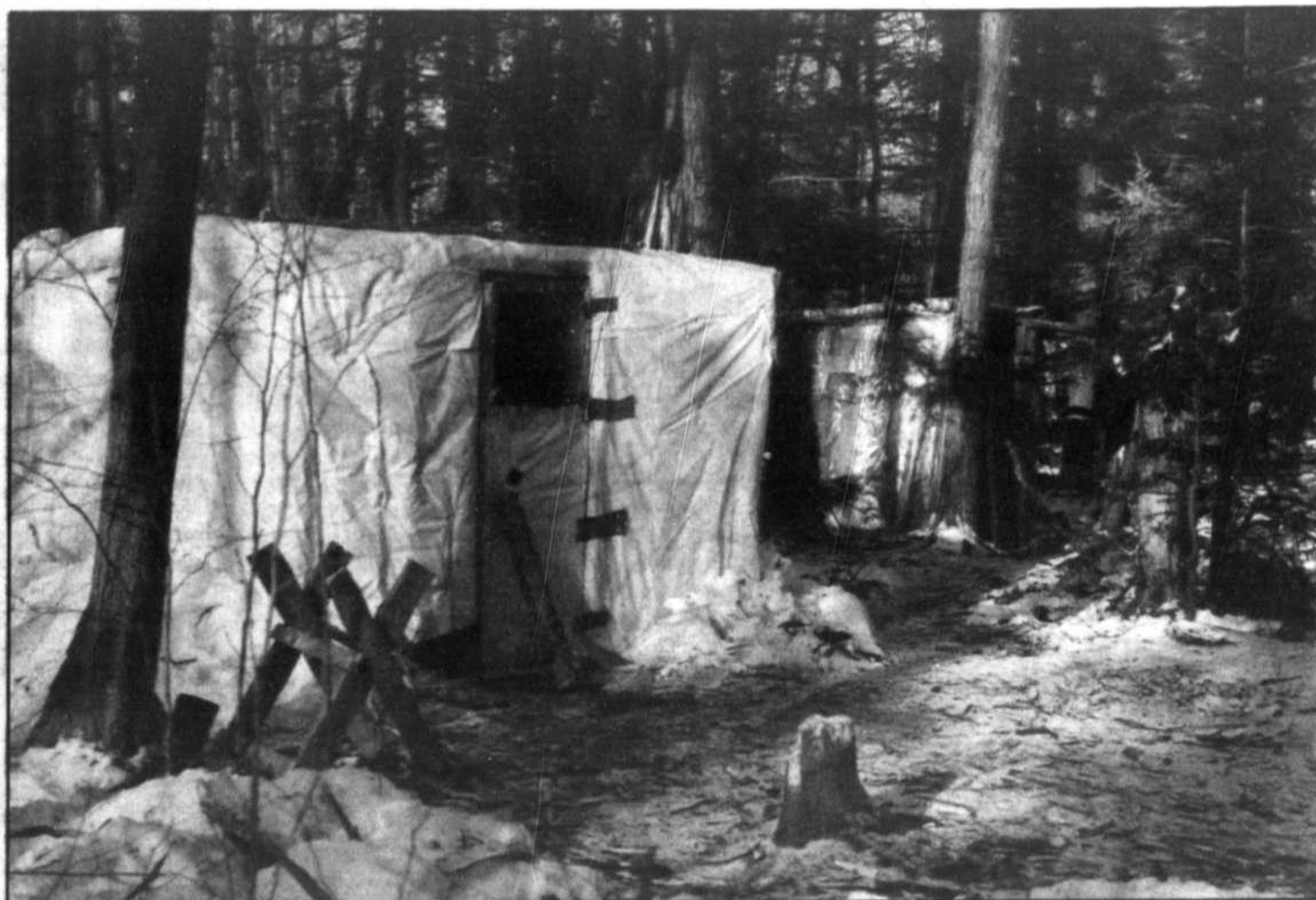
le journal des gens d'ici

POUR LE PROFESSIONNEL
JEAN-PAUL ALARY

Une
belle
retraite...

SUR
LES
VERTS

de
Beloel!



Des squatters sur la montagne

de la Commission scolaire de l'Argile Bleue.

Informé par un promeneur qui a fait l'étonnante découverte de l'abri que l'on aperçoit sur notre photo, L'Oeil Régional s'est enquis si ces terrains étaient situés sur le territoire du Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire. Après vérification des autorités du Centre, on s'est plutôt aperçu que la cabane faite de bois rond et de toiles de plastique se trouvait sur des lots appartenant à la compagnie de gestion Inferco de Granby.

Poursa part, la police de Mont-Saint-Hilaire a mené sa propre enquête sur le phénomène et, après avoir joint la compagnie propriétaire des lieux, a ordonné la démolition de cette habitation de fortune.

«Cette cabane a été bâtie à l'insu des propriétaires. Il doit la faire démolir», a expliqué

le directeur du Service de la sécurité publique de la municipalité, M. Gilles Dubuc. Selon ce dernier, les propriétaires du terrain sont responsables de ce qui peut survenir sur les lieux.

Lorsque nos photographes se sont présentés sur les lieux, quatre adolescents fréquentant l'endroit étaient présents. Ils ont pu visiter l'intérieur de l'abri où un vieux baril de 45 gallons couché sur le sol sert de poêle pour affronter les rigueurs de l'hiver.

M. Dubuc estime que l'endroit ne sert que de refuge de passage par les jeunes et non de lieu permanent de résidence.

Ce n'est pas la première fois que des abris de squatters sont découverts puis démolis dans le secteur. «Nous en avons déjà trouvé près du chemin de la Montagne et sur les terres du Domaine Gault», a dit le directeur Dubuc.

■ *andré ducharme*

Phénomène inusité mais pas tout à fait nouveau, un groupe de squatters a élu domicile au pied du mont Saint-Hilaire, derrière l'édifice



Vente
Réparation
Remontage

Atelor
l'atelier de bijoux

76, rue Brunelle
Beloel, 464-1745
(derrière l'édifice
Langelier)

N'oubliez pas de consulter les encarts

Salon de l'auto Saint-Hyacinthe · Matco
Zellers · Provigo · Canadian Tire

DUPRÉ
CHEVROLET
OLDSMOBILE
CADILLAC Inc.

...une classe à part!

JANVIER LE MOIS DU VÉHICULE
D'OCCASION CHEZ DUPRÉ

18, boul. Laurier, Mc Masterville 467-2804

RÉTROSPECTIVE 1991

SEPTEMBRE

Yagamata met fin à son expérience de brûlage de pneus à Saint-Marc-sur-Richelieu le 1er septembre, comme prévu. Pour le maire Frédéric Trépanier, cette expérience est concluante, malgré toute la controverse qu'elle a suscitée. Cependant, il n'est pas question que Saint-Marc reçoive le cas échéant la compagnie Yagamata sur une base permanente, puisque la municipalité n'a pas de zone industrielle et que le schéma d'aménagement de la MRC ne le permet pas.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) accorde finalement à Beloeil le dézonage d'une bande de terrains le long du boulevard de l'Industrie, destinée au développement commercial. Beloeil obtient également une bande de terrains sur le côté ouest de la rue Saint-Jean-Baptiste, au nord du boulevard L'Heureux, vouée au développement résidentiel. À Otterburn Park, la CPTAQ accorde le dézonage du verger Tétrault, mais à Carignan, la Commission maintient sa décision de dézoner l'ancienne carrière Désourdy; deux décisions qui ne plaisent pas aux groupements écologistes locaux.

Le Comité de tourisme de la Chambre de commerce la Vallée-du-Richelieu et les agents du secteur

touristique décident de procéder à un inventaire complet des attraits touristiques de la région, en vue notamment d'une diffusion auprès de la population locale, identifiée comme première clientèle cible.

Un projet de régie est présenté aux trois MRC de la Rive-Sud qui participent au projet de centre de tri régional pour les déchets domestiques recyclables, tels le papier,



Les parcs ont occupé le conseil municipal de Beloeil en 1991: il y a eu le parc de la Jemmerais et ses étourneaux sansonnets, le parc La Providence (on aménage ou n'aménage pas?) et en fin d'année, le parc inexistant du secteur Nouveau Concept.

le verre, le carton, le plastique et le métal.

Les élus de Beloeil ont un problème complexe à résoudre: l'envasement du parc de la Jemmerais, ou Carillon, par des étourneaux sansonnets, vers 18 h 30, chaque soir de l'été, causant une cacophonie insupportable et laissant sur place des petits souvenirs à l'odeur nauséabonde... et ce depuis trois ans. Les citoyens sont en colère et la ville se confond en explications sur sa recherche de solutions miracles. On a essayé la vaporisation de fumée, l'installation de hiboux en plastique et on en est maintenant à l'émondage des arbres.

Le 10 septembre, les nouveaux propriétaires du Manoir Rouville-Campbell, Jacques et Carmen Daigle, célèbrent la réouverture de l'hôtellerie, fermée en février à cause d'une faillite.

Dans les municipalités, on commence à planifier les dépenses pour 1992 et le message semble clair: il faudra sabrer partout, pour tenir compte des effets de la réforme du ministre Ryan et éviter une surcharge fiscale trop grande aux contribuables. La première à donner le message est Saint-Basile-le-Grand; ses administrateurs devront retrancher 10 pour cent des sommes allouées au fonctionnement de tous les services.

Conseiller municipal depuis 16 ans à Mont-Saint-Hilaire, Michel



M. Jacques Daigle, nouveau propriétaire, sa fille Manon, M. Denis Dionne, premier vice-président Investissements du Fonds de solidarité de la FTQ, et le maire Honorius Charbonneau, à l'inauguration du Manoir Rouville-Campbell, le 10 septembre.

Gilbert annonce qu'il ne sera pas candidat cette fois-ci.

Le 4 septembre le comité BPC de Saint-Basile-le-Grand se réunit pour la première fois et une autre rencontre est prévue pour le 25 septembre. Le maire Bernard Gagnon souhaite une assemblée publique après cette seconde rencontre.

Le ministère de l'Éducation refuse une demande de subvention de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska pour agrandir la polyvalente de Beloeil.

Mont-Saint-Hilaire reçoit les 21 et 22 septembre près de 300 artistes pour le concours «Montagne,

rivière et village».

À la grande déception des pomiculteurs, le chemin de la Montagne restera vert. Le conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire a décidé de ne pas favoriser le développement domiciliaire dans la portion du chemin de la Montagne situé en zone blanche, donc pas d'urbanisation.

Serge Bégin, président du conseil d'administration du Centre de conservation du Mont-Saint-Hilaire se montre inquiet pour l'avenir de la vocation de préservation de l'habitat naturel de la montagne. Ses propos seront très

LE RABAIS DE L'ANNÉE

ESCORT 91-92
OU RABAIS DE 1 250\$

TRACER 91-92
OU RABAIS DE 1 250\$

FESTIVA 91-92
OU RABAIS DE 1 000\$

3,9%

(de 12 à 48 mois)

■ AÉROSTAR 91-92
5,9%
Ou rabais de 1 500\$

■ TOPAZ 91-92
6,9%
Ou rabais de 1 250\$

■ SABLE 91-92
COUGAR 91-92
GRAND MARQUIS 91-92
7,9%
Ou rabais de 750\$



GILLES BOIRE
Président



JEAN-CLAUDE GAUTHIER
Directeur des ventes
voitures d'occasion



JEAN CÔTÉ
Directeur des ventes



JACQUES LANGLOIS
Dir. service et carrosserie
après-vente



RICHARD L'ÉBAULT
Responsable des ventes



HECTOR RIVARD
Responsable des ventes



LOUISE LA SALLE
Responsable des ventes



LUC VINET
Directeur commercial



GERALD ROBBY



CONTRAN GAGNON
Responsable des ventes

Et bien d'autres taux disponibles sur camions Ford

MERCURY

81, boul. Laurier, McMasterville 467-3396
OUVERT DE 9h À 21h DU LUNDI AU VENDREDI
Financement bancaire disponible sur place

Voyez un représentant

CARROSSERIE
464-2678
105, Bernard Pilon, Mc Masterville

mal accueillis par les autres membres du conseil d'administration. On apprendra, au début d'octobre, que M. Bégin doit laisser son poste de président du conseil mais qu'il demeure membre du conseil d'administration.

Incendrée la nuit du 8 juin, l'usine Emballages P. Proulx, de Saint-Charles-sur-Richelieu sera reconstruite. On prévoit la fin des travaux pour janvier 1992.

La Corporation des loisirs de Beloeil veut plus d'autonomie et le contrôle de ses ressources financières. Le maire Julien Bussièrre se dit prêt à écouter la corporation mais se montre prudent.

Beloeil ne renouvelle pas le contrat de son commissaire industriel, Jean Drouin, qui s'est terminé le 8 septembre, bien qu'on considère que M. Drouin a rempli le mandat qui lui était dévolu. Beloeil verra à soutenir autrement les futurs investisseurs.

Le Théâtre Molson quitte Saint-Charles-sur-Richelieu, après une dizaine d'années d'existence dans ce lieu, mais revivra à Saint-Gabriel-de-Brandon. Une mésentente entre le propriétaire du théâtre, Roger Lussier, et celui du restaurant La Grange, Richard Fontaine, propriétaire du terrain et des infrastructures du théâtre, est à l'origine de ce déménagement. Ce dernier compte bien trouver une solution pour maintenir la vie théâtrale à Saint-Charles en 1992.



M. Michel Gilbert annonce son retrait de la vie politique municipale. Il était conseiller municipal à Mont-Saint-Hilaire depuis 16 ans.

Le 29 septembre, la Chambre de commerce démarre ses activités avec un brunch en hommage à L'Œil Régional, qui a remporté plusieurs prix à l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone en juin.

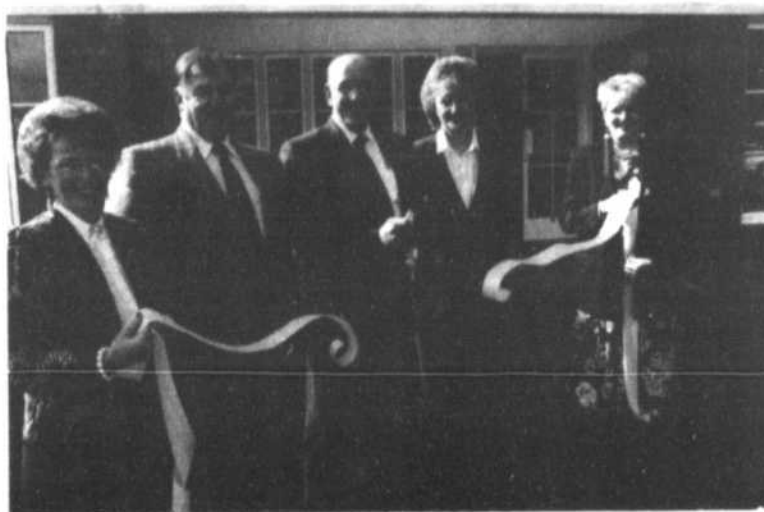
OCTOBRE

La publication dans les médias nationaux des grandes lignes du rapport d'inspection du lieu d'entrepôt de BPC crée un climat malsain autour de la question des BPC. Les discussions de ce comité devaient demeurer à huis clos. Leur sortie publique surprend donc le maire de Saint-Basile, Bernard Gagnon, et la députée de Chambly, Lucienne Robillard.

Constructions Techmac obtient le contrat de construction de la future bibliothèque de Beloeil avec une offre de 1 455 870 \$. Les travaux devraient commencer au début de novembre.

L'entente intervenue entre la CPTAQ et la MRCVR sur les périmètres d'urbanisation est bloquée à Québec. C'est que la municipalité de Carignan, mécontente que la CPTAQ accorde le dézonage de la carrière Désourdy, a déposé une requête d'action en nullité à la Cour supérieure et une demande d'ordonnance de sursis qui ont pour effet d'arrêter la procédure d'acceptation du décret. La Cour supérieure souscrit à la requête en sursis de la ville de Carignan, bloquant tout dézonage tant que la cour n'aura pas rendu jugement sur la requête en nullité, qui devrait être entendue au printemps 1992. Concrètement, cela signifie aussi le blocage de tout nouveau projet prévu dans les zones devant être dézonées, et ce dans toutes les municipalités de la MRC. Beloeil et Saint-Basile-le-Grand ont décidé de s'adresser directement au ministre pour obtenir le dézonage dont elles ont besoin.

Le 12 octobre, après six années d'attente et de travail constant de la part des bénévoles croyant à ce projet humanitaire, on inaugure la Maison Victor-Gadbois. La maison est bénie par l'évêque du diocèse, Monseigneur Louis Langevin.



On inaugure avec beaucoup d'émotion la Maison Victor-Gadbois, le 12 octobre.

Le 13 octobre, 95 cyclistes de tout âge prennent part à la première Classique ICI de vélo de montagne, à McMasterville, grâce à une heureuse initiative du Club Optimiste.

Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, est l'invité de la Chambre de commerce la Vallée-du-Richelieu le 16 octobre. Une salle pleine à craquer l'accueille.

La campagne électorale municipale est marquée par le débat sur la création de quartiers à Mont-Saint-Hilaire. Le candidat Paul Sofio, qui avait défendu cette idée quatre ans plus tôt, est de retour sur les rangs, avec une équipe cette fois-ci. Cependant, le maire Honorius Charbonneau est réélu sans opposition.



Mont-Saint-Hilaire rend public le résultat de son expérience pilote de compostage réalisée en 1990. Quelque 1 640 sacs de compost de grande qualité ont été produits avec les feuilles de près de 400 résidences.

À Beloeil, le maire Julien Bussièrre est lui aussi réélu sans opposition.

On apprend que le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire a mis à pied son équipe de naturalistes, en date du 27 septembre. Le chef-naturaliste, Jacinthe Leroux, remet de son côté sa démission en guise de protestation. Les naturalistes s'unissent pour créer l'organisme Mésange qui offre des activités d'interprétation à des groupes ou écoles, ailleurs que sur le mont Saint-Hilaire.

Mont-Saint-Hilaire dévoile le résultat d'une expérience de production de compost à partir de la collecte des feuilles mortes ramassées par les citoyens, réalisée à l'automne 1990. Les quelque 400 rési-

dences participantes ont permis la fabrication de 1 640 sacs de compost. Bien que positive, l'expérience n'est pas répétée en 1991, faute d'un endroit pour la fabrication du compost. En 1990 la ville avait utilisé une plate-forme sur un terrain de la raffinerie de sucre, espace qu'elle ne peut obtenir à nouveau en 1991.

Une entente intervenue début octobre entre les trois commissions scolaires locales du territoire de la Régionale de l'Yamaska, en présence du sous-ministre de l'Éducation, Pierre Gabriel, permet maintenant de dire que l'intégration des ordres d'enseignement élémentaire et secondaire se fera d'ici le 1er juillet 1993.

ICI fait connaître une série de plusieurs mesures adoptées dans le but d'améliorer la sécurité et la santé de ses employés. Cette annonce coïncide avec la Semaine de la santé et de la sécurité au travail, du 21 au 27 octobre.



Frank Austin décède, le 29 octobre.

L'Informateur, hebdomadaire diffusé dans la Vallée-du-Richelieu depuis bientôt quatre ans et propriété de la Société nationale des Québécois, est publié pour la dernière fois le 13 octobre.

On apprend qu'à compter du 30 novembre, il n'y aura plus de point de service d'immatriculation et de permis de conduire à la Caisse populaire de Beloeil. Dorénavant, on pourra effectuer ces transactions par les guichets automatiques des caisses et de certaines

Suite à la page A5

LATEX INTÉRIEUR

APPRÊTS

22⁹⁹\$ ou moins les 4 litres

APPRÊT-SCELLEUR
COUCHE DE FOND
BLANC (165-125)**
8,99\$ ou moins le 1 litre

21⁹⁹\$ ou moins les 4 litres

APPRÊT-SCELLEUR
BLANC (165-110)*

FINITION

26⁴⁹\$ ou moins les 4 litres

FINI SEMI-LUSTRÉ
BLANC (162-110)*
BASE PÂLE (162-301)**
10,99\$ ou moins le 1 litre

26⁴⁹\$ ou moins les 4 litres

FINI VELOUTÉ
BLANC (161-110)*



PLAFOND

21⁹⁹\$ ou moins les 4 litres

FINI MAT
POUR PLAFONDS
BLANC (160-112)*
7,99\$ ou moins le 1 litre



Aucune des peintures Sico ne contient de plomb de mercure, et plus de 150 de nos peintures à base de latex ont été approuvées

décor
Saint-Hilaire

LEVOLOR

335, boul. Laurier
Mont-Saint-Hilaire

464-2141

Télécopieur: 464-5392

LIQUIDATION TOTALE D'AUDIO VIDÉO

NE PAYEZ RIEN AVANT LE PRINTEMPS '92

LE MEILLEUR PRIX GARANTI!

STÉRÉO PLUS GARANTIT DES PRIX ÉGAUX OU PLUS BAS QUE LA CONCURRENCE. SI DANS LES TRENTE (30) JOURS CONSÉCUTIFS À L'ACHAT D'UN APPAREIL CHEZ STÉRÉO PLUS VOUS TROUVEZ AILLEURS EN PROVINCE UN APPAREIL IDENTIQUE ANNONCÉ À UN PRIX MOINDRE DANS LES MEMES CONDITIONS NOUS VOUS REMBOURSERONS LA DIFFÉRENCE

 <p>SHARP MONITEUR 21"po "STÉRÉO" SYNTHONISATION "STÉRÉO" TÉLÉCOMMANDE UNIFIÉE BORNES AUDIO/VIDÉO</p> <p>RABAIS 200\$ 438.\$</p>	 <p>JVC CAMÉRA VIDÉO "VHS-C" ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE SENSIBILITÉ DE 1 LUX ZOOM 6X</p> <p>RABAIS 200\$ 698.\$</p>	 <p>TOSHIBA MONITEUR 28po "STÉRÉO" AFFICHAGE À L'ÉCRAN TÉLÉCOMMANDE 30 TOUCHES 600 LIGNES DE RÉOLUTION BORNES AUDIO/VIDÉO</p> <p>GARANTIE 50 MOIS à domicile RABAIS 113\$ 687.\$</p>
 <p>JVC SYSTÈME AUDIO HI-FI AMPLIFICATEUR 220 WATTS DOUBLE-CASSETTE, COPIE RAPIDE 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES, PLEINE GAMME, LX-2000</p> <p>SUPER PRIX 598.\$</p>	 <p>ALPINE SYSTÈME AUDIO POUR L'AUTO AM/FM DIGITAL, 18 PRÉ-SÉLECTIONS CASSETTES À INVERSION AUTOMATIQUE DOLBY "B", BI-LEVEL 2 HAUT-PARLEURS 6+9 po, # CS-6920 ou l'Équivalent</p> <p>SUPER PRIX 249.\$</p>	 <p>JVC VIDEO "4 TÊTES" "HI-FI" PROGRAMMATION À L'ÉCRAN EFFETS SPÉCIAUX PARFAITS</p> <p>RABAIS 73,\$ 477.\$</p>

STÉRÉO plus

AUDIO+VIDÉO

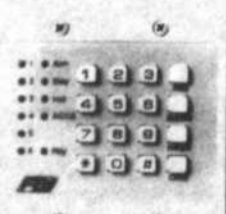
HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi: 9 h 30 à 21 h - Samedi: 9 h 30 à 17 h
Service réparation sur toute marque

CONDITIONS
NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE
SUJET À L'APPROBATION DU DEPT. DE CRÉDIT
ACHAT MINIMUM DE 200\$
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES
EN VENTE

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
850, BOUL. LAURIER, SAINT-HILAIRE, 464-8699

ALARME EXPERT

VOS BIENS SONT PRÉCIEUX
PROTÉGEZ-VOUS
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL



UN SYSTÈME D'ALARME COMPLET
À PARTIR DE **499⁹⁵\$**
OPTION - GARANTI 5 ANS

CENTRALE 24 HEURES
À PARTIR DE **129⁹⁵\$**
PAR ANNÉE

ALARME FEU — VOL — CAMÉRA — INTERCUM — ANTENNE
APPELEZ-NOUS ESTIMATION GRATUITE

850, BOUL. LAURIER, ST-HILAIRE 464-8699 795-3285

banques. On devra cependant se rendre aux bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec à Longueuil ou Saint-Hyacinthe, ou à la Caisse populaire de Boucherville pour l'enregistrement des transactions telles que ventes, échange ou don de véhicules.

Le Bloc québécois s'implante dans le comté fédéral de Chambly - le comté du député néo-démocrate Phillip Edmonston - sous la présidence de Michel Lepage, bien connu comme sondeur du Parti québécois. On trouve notamment au conseil d'administration l'architecte Hubert Chamberland, président du Conseil régional en environnement de la Montérégie (CREM), Claude Théberge, ex-président du Parti québécois de Verchères, et André Sénécal qui, on le sait maintenant, sera élu en novembre conseiller municipal à Beloeil.

Surprise! La bibliothèque de Beloeil, dont on prévoyait la construction entre le Centre culturel et la résidence Ledoux pour personnes âgées, change de côté. Elle sera plutôt construite entre le Centre culturel et la Maison Villebon. Tout cela à cause de la nature du sol à l'endroit prévu initialement.

Des promoteurs et des propriétaires de terrains de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et Saint-Bruno poursuivent Carignan pour plus de 15 millions de dollars - et d'autres pourraient s'ajouter - pour tenter de faire cesser les procédures entreprises par Carignan pour bloquer le décret d'élargissement des périmètres d'urbanisation de la MRC.

On annonce la tenue du **premier camp musical pop au Québec**, lequel sera présenté du 15 juin au 7 août 1992 au manoir Gault du mont Saint-Hilaire. C'est le chef d'orchestre beloillois Marc Fortier qui est à l'origine de cette manifestation culturelle d'envergure.

Frank W. Austin, ex-président-directeur général du concessionnaire automobile Dupré et bien connu pour son engagement communautaire, **décède le 29 octobre**.

Otterburn Park adopte un **règlement sur les pesticides**. Ce sujet avait alimenté plusieurs réunions du conseil, qui était interpellé à ce propos par l'ACCOPES. Si les écologistes sont satisfaits, ce règlement suscitera des réactions d'inquiétude de la part de l'UPA de Rouville.

NOVEMBRE

Le Centre de jour Marguerite-Adam, à Beloeil, fête ses dix ans. L'équipe Charbonneau l'empporte haut la main à Mont-Saint-Hilaire aux élections municipales du 3 novembre. À Beloeil, deux des trois membres de l'équipe Bussièrre sont battus et à Saint-Marc-sur-Richelieu, on compte quatre nouveaux venus sur la scène municipale.

Qui deviendra le prochain préfet de la MRCVR? C'est la question qu'on se pose à l'approche de la fin de 1991, puisqu'on sait que le maire Honorius Charbonneau, préfet depuis la création de la MRC, ne sera pas candidat à ce poste en janvier 1992. M. Charbon-

neau ne cache pas son appui au maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, Frédéric Trépanier.

Le comité de vigilance sur l'élimination des BPC et le ministère de l'Environnement ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes. Ainsi, le ministère a fait paraître un appel d'offres de services pour la réalisation d'un plan d'élimination des BPC et la représentante du ministère estime que c'est là une démarche normale, dont le comité a été informé il y a longtemps. Le maire Bernard Gagnon ne partage pas cette opinion, affirmant que le comité a toujours maintenu qu'il fallait mettre au clair d'abord le dossier relatif à la sécurité du lieu et de son degré de contamination.

Le 11 novembre marque la levée de la première pelletée de terre sur le chantier de la future bibliothèque de Beloeil. La prise de possession est prévue pour le 1er mai et l'ouverture aux environs du 24 juin. Le processus de sélection pour le poste de directeur de la bibliothèque est en marche.

Dans son discours annuel sur la situation de sa ville, le maire Honorius Charbonneau annonce que **Mont-Saint-Hilaire haussera son taux de taxe foncière de 11 pour cent**. La réforme Ryan, le contexte économique et les obligations financières de la municipalité en sont la cause. Par ailleurs, la ville, qui avait connu un surplus de 1,3 million de dollars en 1990, s'attend à un surplus d'au plus 720 000 \$ pour 1991.

Otterburn Park est aux prises avec un autre sujet de discord: **les conseillers Meilleur et Desbiens demandent un remboursement de leurs frais de défense consécutivement à l'action en diffamation déposée contre eux par les promoteurs Lobato-Auclair**, ce que leur refuse le conseil. Il s'agit de frais totalisant un peu moins de 2 000 \$. Le conseiller Jacques Bélanger est le plus farouchement opposé au remboursement des frais.

Le 15 novembre, un début d'incendie chez Bois Franc Royal est vite maîtrisé par le service d'incendie de Beloeil. On ne savait pas

alors que l'entreprise vivait ses dernières semaines d'exploitation.

L'ex-maire de Saint-Charles-sur-Richelieu, Denis Viens, comparaît devant le juge Michel Dumaine, de la Cour du Québec de Saint-Hyacinthe, relativement à des accusations d'abus de confiance et de fraude. Son procès est fixé au 20 mars 1992. Le même juge accepte également une requête de désassignation de témoins dans la cause Connie Golfman et Myriam Praw, dans le dossier de la garderie Fantazia. Le procès, prévu pour ce mois-ci, est reporté à une date indéterminée. La mise à jour de la situation anormale qui régnait dans cette garderie d'Otterburn Park remonte à février 1990.

L'intégration d'une oeuvre d'art à la bibliothèque de Beloeil suscite un vif mécontentement parmi les artistes de la Montérégie. Selon eux, le ministère des Affaires culturelles a fait fi de ses propres règlements en choisissant un artiste de Montréal, au détriment d'artistes de la Montérégie. On veut un vitrail pour la bibliothèque et la région compte cinq verriers capables de répondre à la commande. Le ministère argumente qu'il a suivi les règles et avait le droit d'agir ainsi. **La ville de Beloeil va dans le sens des artistes et demande des comptes au ministère**. Nicole Tremblay, artiste-verrière et épouse de l'architecte, se bat dans ce dossier. Elle n'y voit pas de conflit d'intérêts, parce que, dit-elle, elle ne se bat pas pour elle-même mais pour qu'un artiste de la Montérégie obtienne le contrat.

Le Parti québécois de Verchères, après avoir connu cinq présidents en 18 mois, se donne un conseil exécutif complètement nouveau à son assemblée générale du 27 novembre. Le président sortant, Marc Bouchard, déplore le fait de n'avoir jamais pu obtenir la collaboration de la députée de la circonscription.

On parle depuis 1990 de scinder en deux le comté de Verchères, devenu trop peuplé selon les normes de la Commission de la représentation électorale. La partie nord du comté, qui compte les municipalités de Verchères, Con-

trecoeur, Saint-Marc, Saint-Antoine, Calixa-Lavallée, conserverait le nom de Verchères et formerait un comté avec les municipalités de Varennes et Sainte-Julie, empruntées du comté de Bertrand. **La partie sud du comté, comprenant Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, McMasterville, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Denis et Saint-Charles, formera donc un nouveau comté qu'il faudra baptiser**. Le conseil exécutif (celui d'avant le 27 novembre) du Parti québécois de Verchères propose le nom de **Les Patriotes**. On avance également les noms de comté **René-Lévesque** et comté **Paul-Émile-Borduas**.

Mont-Saint-Hilaire adopte deux **règlements d'emprunts en vue de l'urbanisation du boulevard Laurier, totalisant un peu plus de 2 millions de dollars**. Il s'agit de la première phase de travaux qui devraient atteindre les 6 millions de dollars.

Le comité de vigilance sur l'élimination des BPC a maintenant un porte-parole, Yves Lessard. Selon lui, on se dirige vers une plus grande sécurité du lieu actuel d'entreposage des BPC à Saint-Basile, certains travaux étant même déjà réalisés (toiles rapiécées, clôtures réparées, conteneurs réparés et repeints) et un système de détection des intrusions devrait être en place le 5 décembre. Il reste encore des exigences non satisfaites cependant. **Pour le comité, la sécurité du lieu demeure un préalable à la discussion sur la disposition des BPC**.

La Maison des Jeunes des 4 fenêtres de Mont-Saint-Hilaire termine sa sixième année d'existence et caresse un grand projet pour 1992: se construire une nouvelle maison, celle du 232, chemin des Patriotes ne répondant plus très bien à ses besoins.

DÉCEMBRE

Décembre apporte une mauvaise nouvelle pour la région et pour quelque 350 travailleurs: **Bois Franc Royal ferme ses portes le 4 décembre**, tant à Beloeil qu'à Bishop Town, dans l'Estrie. Sans parler d'une faillite, on parle d'une **prise de possession de l'entreprise par un créancier, en l'occurrence la Caisse centrale Desjardins**. M. Pierre Legault, président, avait créé Bois Franc Royal 24 ans plus tôt.

Le CITVR décide d'augmenter les tarifs d'autobus des circuits 200, 300 et 400 de 12 pour cent, pour la période allant de février à juin 1992. Les représentants municipaux se réservent la possibilité de réévaluer les tarifs pour le reste de l'année. **Le service d'autobus locaux de Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park connaîtront une hausse de 0,15 \$ également en février**. Le CITVR retient aussi les services d'une **coordonnatrice en transport**, Nathalie Racine, ingénieure en transport, pour succéder à M. Jean-Roger Cinq-Mars qui quittera son emploi le 31 décembre.

Le député Phillip Edmonston a fort à faire pour défendre le Québec auprès de ses confrères

néo-démocrates qui se sont insurgés contre une aide de 160 millions de dollars du gouvernement fédéral au développement industriel du Québec. C'est en Chambre qu'il rabroue ses collègues en les invitant à faire preuve d'un meilleur esprit d'analyse avant de faire des déclarations publiques ambiguës. **Malgré tout, il persiste à vouloir demeurer député du Nouveau parti démocratique**. Il se console en se disant que sa cheffe a désavoué la sortie intempestive des cinq députés néo-démocrates.

Après avoir accepté plus tôt cette année de s'associer à **Récupération-Montérégie**, la MRC revient sur sa décision. Le comité ad hoc recommande au conseil des maires de mettre ce projet sur la glace, ce qui est accepté.

Grande nouvelle pour Beloeil, son centre culturel fera à nouveau place à un **théâtre d'été en 1992**. Un protocole d'entente est signé pour trois ans entre la ville de Beloeil, les Productions de la Coulisse et la compagnie Productions L'Oseille. Cette dernière est formée par le **producteur Serge Fournier et le comédien Ghislain Tremblay**. Beloeil accepte de ne pas percevoir la taxe d'amusement sur le prix des billets. Du 16 au 24 décembre, Productions L'Oseille fait la promotion de son programme estival, qui présentera **«La chatte et le hibou»**, de Bill Manhoff et offre d'intéressants forfaits à la population de la région.

Le conseil municipal de **McMasterville** remet à plus tard une décision quant à l'**organisation des services de police** sur son territoire: choisira-t-elle **Beloeil ou la Sûreté du Québec?** Le suspense demeure.

Le ministère de l'Agriculture décide d'intervenir pour **forcer les propriétaires de vergers abandonnés à Mont-Saint-Hilaire à les entretenir** afin d'éviter de causer des dommages aux vergers voisins.

À deux semaines d'intervalle, le conseil municipal de Beloeil refuse puis accepte d'aménager le **parc la Providence** en 1992. C'est que les citoyens du quartier se sont débattus et que le maire Bussièrre a bien dû reconnaître que l'aménagement de ce parc avait bel et bien été promis par son équipe pendant la campagne électorale de novembre.

Le projet d'**intégration des ordres d'enseignement primaire et secondaire** atteint une nouvelle étape. On se dirige de plus en plus vers sa réalisation **peut-être même pour juillet 1992**.

Beloeil hausse sa taxe foncière de 5,5 pour cent pour 1992 et Otterburn Park y va de 5,21 pour cent.

Finalement, **les conseillers Meilleur et Desbiens seront remboursés** par la municipalité d'Otterburn Park pour leurs frais de défense contre l'action en diffamation portées contre eux par les promoteurs Lobato-Auclair. Quant au contentieux entre la ville et ces mêmes propriétaires, l'année se termine sans qu'il soit réglé. La requête en mandamus déposée par les promoteurs n'est pas encore été jugée.



Le chantier de la future bibliothèque de Beloeil est inauguré le 11 novembre.

Le CLSC reçoit huit soumissions



Le président du conseil d'administration du CLSC, Bernard Favreau, insistait sur les contraintes qui entourent le dossier de l'agrandissement du CLSC.

Carole pronovost
BELOEIL

Le CLSC a procédé le mercredi 8 janvier à l'ouverture des soumissions pour son appel d'offres pour des locaux plus grands. C'était deux jours en retard sur la date prévue, à cause d'une mortalité survenue dans la famille immédiate du directeur général. Huit soumissions ont été reçues dont sept ont été considérées recevables. Les offres s'échelonnent entre 189,52 \$ et 330,43 \$. Trois touchent des immeubles déjà existants, les autres devant être construits.

La soumission rejetée était celle du petit centre commercial du 289, rue Brunelle, à Beloeil, parce que la soumissionnaire n'avait pas demandé les devis d'appel d'offres. Une autre soumission, la plus basse puisqu'elle offrait 1 578 mètres carrés au coût de 189,52 \$ le mètre carré (taxes 10 \$), n'a pas été retenue parce qu'elle provenait de Mont-Saint-Hilaire, plus précisément de Gestion Breton Banville et associés, donc à l'extérieur du territoire du siège social du CLSC.

Le président du conseil d'administration, M. Bernard Favreau, expliquait que les administrateurs du CLSC sont prisonniers de la charte, qui établit le siège social à Beloeil et du périmètre tracé comme celui le plus susceptible de correspondre aux besoins de la population: accessibilité, sur le trajet du transport en commun, proximité d'autres services



Directeur général du CLSC, Jean-Yves LeBlanc souhaite une réponse rapide du Conseil régional.

connexes. Il a ajouté que le CLSC ne recherche pas le super luxe mais les espaces nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Quant à la possibilité de modifier la situation du siège social, ce qui est une chose possible, M. Favreau expliquait que le délai dont disposait le CLSC pour réagir ne permettait pas une telle procédure. Par ailleurs, la réouverture d'un débat qui a déjà été fait à la création du CLSC ne lui apparaît pas comme souhaitable.

Compte tenu des délais très courts - le CLSC veut prendre possession de ses nouveaux locaux le 1er juin 1992 - les administrateurs du CLSC ont procédé rapidement à l'analyse des offres et dès les jours qui ont suivi l'ouverture des soumissions un choix a été fait et soumis au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS). Le CLSC souhaite une réponse rapide du CRSSS, de préférence dès la semaine qui vient, puisque l'on doit considérer environ trois mois pour une rénovation et quatre mois pour une construction. Ses délais sont d'autant plus importants si le CLSC doit déménager, ce qui n'est pas certain puisque le locateur actuel du CLSC rue Duvernay, la famille Té-



Le locateur actuel du CLSC, rue Duvernay, a présenté la deuxième plus basse offre.

treault, a présenté une soumission, la deuxième plus basse parmi celle qui ont été retenues, avec un prix de 194,81 \$ le pied carré (taxes 11,40 \$), pour 1 578 mètres carrés.

Les autres soumissionnaires sont: Gioacchino Arduini, pour le centre commercial du 266, boulevard L'Heureux, au prix de 190,78 \$ le mètre carré (taxes 12,35 \$) pour 1 978 mètres carrés; Société immobilière de Shawinigan enr., pour le 171 à 177, boulevard Laurier (terrain vague près de Val Royal), au prix de 206,53 \$ le mètre carré (taxes 12,50 \$) pour 1 578 mètres carrés; M. André Godin, pour le lot P-37, rue Ledoux, (derrière le Centre communautaire du boulevard Laurier), au prix de 227,33 \$ le mètre carré (taxes 16,85 \$) pour 1 578 mètres carrés; M. Georges Crête, pour le 627, boulevard Laurier (l'édifice à construire sur le terrain faisant face à l'intersection Duvernay), au prix de 330,43 \$ le mètre carré (taxes 21,25 \$) pour 1 578 mètres carrés; Construction Bugère Inc., pour le 171 à 177, boulevard Laurier (déjà mentionné) au prix de 210,10 \$ le mètre carré (taxes 16,50 \$ pour 1 900 mètres carrés.

OEUVRE S'INTITULANT: "SCÈNE HIVERNALE DE MON PAYS" DÉTAIL, MUSÉE DES ARTS CONTEMPORAINS



À votre service

L'Oeil Régional publiera avec plaisir, et gratuitement, tout commentaire ou nouvelle d'intérêt public pourvu que les conditions suivantes soient respectées.

Les communiqués d'information générale doivent être parvenus au journal avant le mercredi à midi. Ils doivent être dactylographiés à double interligne et comporter le nom et le numéro de téléphone de leur auteur ou d'une personne responsable.

Les commentaires ou les lettres ouvertes doivent comporter le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Seuls le nom et la ville seront publiés.

L'Oeil Régional ne peut s'engager à faire paraître intégralement tous les communiqués qui lui parviennent, ni à renvoyer les textes ou photos. Le même communiqué ne sera pas répété et la priorité va aux textes traitant de sujets locaux ou régionaux.

Pour les cas particuliers, n'hésitez pas à nous contacter.

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

ATTENTION
MATIÈRE
RECYCLABLE

L'OEIL régional

le journal des gens d'ici

Fondé en 1970

Tirage certifié 25 850 copies

Hebdomadaire édité par L'Oeil Régional Inc., couvrant les municipalités de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, McMasterville, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc, Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis-sur-Richelieu et Sainte-Madeleine.

Directeur général: Guy Gilbert
Rédactrice en chef: Carole Pronovost
Rédaction: André Duchesne, Annie Melançon, Richard Noël, Jean-Pierre Charbonneau, collaborateur
Saint-Basile: Michel Beaunoyer, collaborateur
caricature: Yvon Roy
correction: Doris Longpré
Photographe: Robert Gosselin
Directrice des ventes: Michelle Lamothe
Publicité: Diane Blouin Gauthier, Berthe Chartier, Jacques Saint-Onge, Danielle Cyr, Guy Jr Gilbert
Secrétariat: Mireille Haché, Nicole Desrosiers, Maude Tremblay, Odette Lapensee

Conception graphique et infographie: Christian Bourgeois, Brigitte Blaquière
Typographie et montage: Photo-Compo L'Oeil Inc.
Directeur: Christian Bourgeois

Adresse: 393, boulevard Laurier, Beloeil J3G 4H6
Imprimerie: Trans Mag, Ville D'Anjou
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Téléphones: 467-1821, 464-5120
Télécopieur (Fax): 467-3087

commentaires

Les jeannettes de Mont-Saint-Hilaire ont 30 ans!

Et oui... c'est en ce 14 janvier 1992 que la 11e Ronde des Pommettes a fêté ses 30 ans!!! C'est pour moi une occasion de remercier tous les animateurs et les parents qui, de près ou de loin, ont contribué durant toutes ces années à faire vivre le mouvement scout à Mont-Saint-Hilaire.

Si je veux aujourd'hui leur exprimer ma reconnaissance, c'est parce que je pense à tout le bien que le scoutisme apporte aux jeunes qui en font partie; en effet, j'en suis à ma troisième année jeannette et grâce à elles, j'ai appris à me débrouiller, à mieux

connaître et respecter la nature... j'ai découvert la joie de vivre en chantant, le partage de la vie en groupe, la persévérance, le sens des responsabilités, le service gratuit aux autres par ma BA quotidienne... Et j'espère bien pouvoir encore approfondir ces valeurs chez les guides!!!

Je souhaite donc longue vie à la 11e Ronde des Pommettes et à tout le mouvement scout à Mont-Saint-Hilaire.

Murielle Vrins
Jeannette de 11 ans
Mont-Saint-Hilaire

Des félicitations...

J'aimerais par la présente féliciter Jenny Falaise, 12 ans, pour son magnifique dessin publié en première page de votre journal édition du 24 décembre dernier.

Par contre, que dire de votre service de rédaction qui a laissé passer une faute de français aussi flagrante? L'avez-vous seulement repérée?

Devrions-nous en conclure que c'est là le reflet du français en décadence dans nos écoles? Si on laisse passer ce genre d'erreur au primaire, je n'ose penser à com-

ment augure le secondaire (sic)...

Quels étaient vos critères de sélection pour les dessins primés? L'esthétique de celui-ci au dépend de la qualité de la langue Française? Au Québec, on a fait du Français une priorité. À quand votre tour?

Au cas où vous chercheriez toujours: employeurs s'écrit employés.

Manon B. Morasse
Beloëil

Un gros merci à des gens exceptionnels

Face au cancer irrévocable de mon mari, je me croyais bien seule car j'étais un peu réticente à laisser quelqu'un d'autre en prendre soin. Mais avec douceur et s'offrant seulement, le CLSC et Présence Amie sont devenus pour moi d'un grand réconfort et le seul moyen de pouvoir garder mon mari à la maison jusqu'à la fin.

Je veux remercier ces gens qui

travaillent dans l'ombre, particulièrement le Dr Pierre Prévost et Mariette Boucher qui sont devenus pour moi dans ces durs moments des amis.

L'amour de leur travail est exemplaire. Merci encore d'être ce que vous êtes.

Simone P. Lespérance
McMasterville

Méningite: rien à craindre chez nous

Carole Pronovost
BELOEIL

Mercredi matin, au CLSC, on confirmait qu'il n'y avait encore eu aucun cas de méningite rapporté en Montérégie, ce qui n'a pas empêché le CLSC de s'assurer que tous les dispositifs nécessaires en cas de vaccination soient disponibles. Depuis, on sait qu'un cas a été signalé à Vaudreuil, ce qui n'est cependant pas suffisant pour déclencher tout le processus.

D'ailleurs, le président du conseil d'administration, M. Bernard Favreau, mentionnait en entrevue qu'il s'était enquis des mesures prises par l'établissement pour se tenir prêt à répondre à la deman-

de. En fait, le CLSC a désigné une responsable, Mme Christiane Duval, qui peut en tout temps réunir un comité et enclencher les mesures nécessaires décidées par le DSC. M. Favreau ajoutait que jusqu'à maintenant, les craintes de la population n'avaient pas provoqué une recrudescence anormale des demandes d'information. La semaine du 6 janvier, on avait enregistré entre 15 et 20 appels le jour et 10 à 15 le soir à propos de la méningite. Ce nombre a chuté au cours de la dernière semaine, probablement parce que les gens ont obtenu plus d'informations de différentes sources, expliquait le directeur général, Jean-Yves LeBlanc.

Les personnes qui appellent au

CLSC pour obtenir de l'information sur la méningite et les vaccins peuvent parler avec une infirmière le jour. Le soir, la téléphoniste renvoie les demandes plus précises au Département de santé communautaire Honoré-Mercier (DSC) ou à Info-méningite, à Montréal (345-8363).

Par ailleurs, les infirmières en milieu scolaire ont été informées afin de pouvoir répondre aux demandes des élèves comme des parents et du personnel scolaire. Un feuillet d'information préparé par les DSC sera distribué, si ce n'est déjà fait, dans les écoles des sept commissions scolaires du territoire du CLSC La Vallée des Patriotes, qui regroupent près de 17 000 jeunes.

Des milliers de véhicules vérifiés

André Duchesne
MONT-SAINT-HILAIRE

En raison d'un accroissement inquiétant du nombre de voitures volées sur le territoire de la Montérégie, les services de police de onze municipalités environnantes ont participé en décembre à une vaste opération de vérification de véhicules routiers.

Toutes les villes se retrouvent dans un axe s'articulant entre Boucherville et Saint-Hyacinthe, cette dernière municipalité étant particulièrement touchée par le

fléau des voitures volées. Les villes de Beloëil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et Saint-Basile-le-Grand ont participé à cette opération connue sous le nom de «Opération Jockey».

Essentiellement, nous a expliqué M. Gilles Dubuc, directeur du Service de la sécurité publique à Mont-Saint-Hilaire, la tactique employée par les services de police était d'affecter dans les onze villes concernées des ressources qui se concentraient uniquement à la vérification de véhicules routiers. Les policiers affectés à cette tâche intervenaient tous au même mo-

ment.

Les policiers sont ainsi intervenus quatre fois au cours du mois de décembre. Chaque opération durait quelques heures. Des centaines, si ce n'est des milliers de voitures, ont ainsi été vérifiées.

Non seulement vérifiait-on des voitures douteuses, mais aussi des remorqueuses et camions avec boîtes qui servent régulièrement pour le vol de véhicules.

Une rencontre devait avoir lieu cette semaine pour évaluer les résultats de l'opération. Pour M. Dubuc, il semble acquis que celle-ci sera répétée dans l'avenir.

NÉGOCIATIONS DES SYNDIQUÉS DE SAINT-BASILE

La ville retire ses offres, le syndicat garde espoir

Michel Beaunoyer
SAINT-BASILE-LE-GRAND

Les négociations entre la trentaine de cols bleus et blancs de Saint-Basile et l'administration municipale ont pris un tournant abrupt la semaine dernière alors que la ville est passée aux actes en retirant, comme elle menaçait de

le faire, ses offres salariales. Le syndicat n'ayant pas manifesté l'intention de répondre favorablement à ces conditions, la ville offrait à ses employés syndiqués une hausse de salaire de 4 pour cent pour l'année 1991, de 3 pour cent pour 1992 et de 4 pour cent pour l'année suivante.

Face à cette impasse, la ville a

mis sur pied un comité qui étudiera de nouvelles propositions, «à la baisse par rapport à ce que nous offririons», précise le maire Bernard Gagnon.

Malgré cette situation pour le moins précaire, Robert Martineau,

Voir VILLE en page A40

ANTIGYMNASTIQUE

- Ateliers hebdomadaires
- Séances individuelles
- Matinées mouvement: samedi 25 janvier



INFORMATION AU:

464-0118

CENTRE SANTÉ GLOBALE DE LA MONTAGNE

NOUVEAU

CARROSSERIE MBF

(affilié à Mont Bruno Ford)

ACCIDENT
PEINTURE

REMORQUAGE
GRATUIT

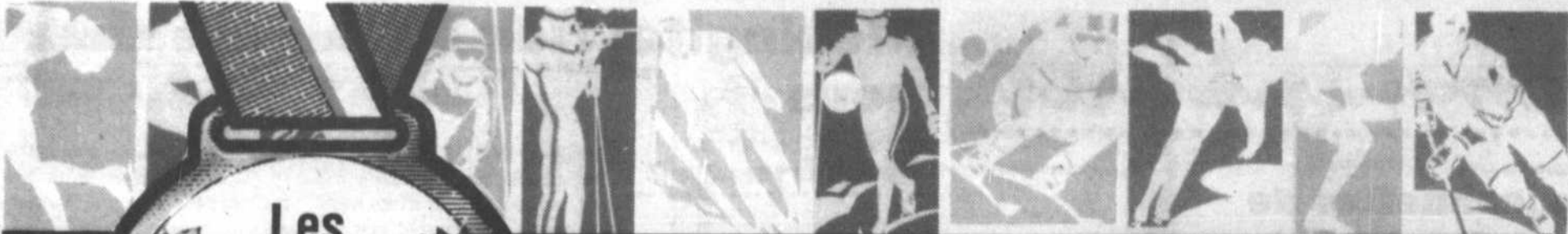
- estimé gratuit
- 11 voitures de courtoisies
- accrédités par la plupart des assurances
- qualité garantie 1 an



Pour
toutes
marques
de
véhicules

653-3613

177 boul. Laurier Saint-Basile
à l'arrière de Mont-Bruno Ford



Captez toute l'action SONY®



SPEC a des
SONY de
bons prix.



ÉTUI GRATUIT

Caméscope de voyage 8 mm

- Zoom 10 x avec macro
- Enregistrement rapide
- Obturateur à vitesse variable
- Mise au point automatique ou manuelle
- Pile incluse
- Plusieurs accessoires fournis
- Télécommande

999\$

Prix rég.: 1099\$



**100\$
de rabais**

Télécouleur 28 po. stéréo

- Moniteur/récepteur stéréo
- Ambiphonie Matrix Surround
- Guide et légende de canaux
- Interrupteur à minuterie/blocage programmable des canaux
- Fenêtre audio/vidéo

899\$

Prix rég.: 999\$

Télécouleur 19 po. stéréo

- Tube image Trinitron
- Entrée audio/vidéo
- Fenêtre audio/vidéo
- Programmation automatique de canaux
- Télécommande

529\$

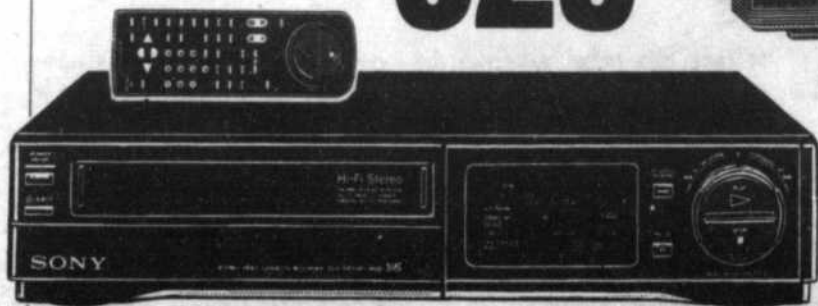


Télécouleur 21 po. stéréo

- Tube image Trinitron
- Entrée audio/vidéo
- Fenêtre audio/vidéo
- Sortie audio variable
- Télécommande

569\$

Prix rég.: 599\$



Magnétoscope VHS 4 têtes Hi Fi

- Affichage bilingue à l'écran
- Têtes autonettoyantes
- Entrée audio/vidéo à l'avant
- Variateur à deux modes
- Télécommande

549\$

**200\$
en coupons-rabais
Sony
à l'achat d'un
télécouleur
Trinitron***
* Voir détails
en magasin

Les illustrations peuvent être sensiblement différentes aux modèles annoncés. Les caractéristiques des appareils annoncés peuvent changer sans préavis. SPEC Electronique se réserve le droit de limiter les quantités. L'offre spéciale et les coupons-rabais SONY sont en vigueur jusqu'au 31 mars 1992.



SPEC
ELECTRONIQUE

*Les Spécialistes
en audio-vidéo*

**VENTE -
RÉPARATION**

Service en atelier et à domicile
sur toutes marques reconnues
Installation d'antennes extérieures

**BRILLON
RADIO & T.V.**

351, boul. Raymond Dupuis
MONT-SAINT-HILAIRE
(CENTRE CLEF DES CHAMPS)
467-6571

à la découverte DU MONT-SAINTE-HILAIRE

PAR ÉRIC BLONDEAU

Les politiques du Domaine Gault

Maintenant que nous avons fait le tour de ce qui est, c'est-à-dire de l'état actuel et réel des activités humaines autour de et dans la montagne, penchons-nous sur le mode de fonctionnement, les structures du Domaine Gault.

STATUT: INCERTAIN

Il existe, dans la région, une certaine confusion (pour ne pas dire une confusion très certaine) à propos du statut exact du mont Saint-Hilaire. Rien d'étonnant à cela: même moi, le maniaque de la montagne, je n'ai compris que récemment quel était ce statut... Clarifions la chose: la montagne, qui a toujours été une propriété privée, a été léguée en 1958 à l'Université McGill, par A. H. Gault, à la condition toutefois de la garder dans son état naturel. C'est ce que l'Université McGill a fait: elle a remarquablement respecté cette dernière volonté du Brigadier Gault. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que l'Université n'est pas tenue de respecter ce vœu qui n'a pas force de loi: un legs est un legs, c'est un don. La montagne est donc toujours une propriété privée, bien que l'appellation «privée» paraisse moins péjorative à propos d'une institution universitaire que d'un individu.

Mais comme tout le monde, McGill connaît de sérieuses difficultés financières (mais oui, même elle!). Le Domaine Gault se trouve finalement à être une oeuvre purement philanthropique pour McGill qui paie la note, pas la ville (et, par ricochet, ses citoyens), il ne faut pas l'oublier.

AVENIR ET CONSERVATION: INCERTAINS

Si jamais donc McGill finit par trouver la note trop salée, elle peut décider de vendre ou de rentabiliser! Et il paraît que les offres d'achat sont nombreuses pour, on s'en doute, une activité autre que la conservation! Impossible, direz-vous, elle est protégée par la loi. Nenni! Faux! Étant privée, la propriété n'est protégée d'aucune façon. Ce n'est pas une réserve faunique, un parc national protégé par la loi des parcs nationaux.

D'accord, c'est une réserve officielle de l'UNESCO; cependant, ceci n'est qu'un titre pour attester de son énorme valeur scientifique et culturelle. Ce titre n'a pas, lui non plus, force de loi. Le Domaine Gault est donc, pour le moment toujours, un centre semi-public de conservation de la nature. On ne sait jamais, ça pourrait changer! Ce n'est pas coulé dans le béton. Un de ces jours, le mont Saint-Hilaire pourrait devenir le Beverly-Hills de Québec...

LA PROJECTION AU PRÉSENT

Heureusement, la montagne est actuellement protégée. Comment? Par un code de règlements appliqué par des patrouilleurs. Ce

règlement est très strict: en fait, on a pratiquement le droit de ne rien faire! Et c'est très bien comme ça. Si ça vous intéresse, en voici une brève liste. Interdiction formelle de: circuler dans ou sur tout véhicule motorisé, endommager la flore et la faune ou de recueillir des spécimens, pêcher sur la glace, amener des animaux (en laisse ou non), faire des feux (barbecues compris), fumer, camper, se baigner, pratiquer des sports dommageables à l'écosystème (sports de ballon par exemple), faire de l'équitation, du cyclisme, du deltaplane, du parapente, de l'alpinisme, de chasser ou braconner, et finalement de battre trop violemment des paupières et de respirer...

QUELS CASSE-PIEDS!

Oui, je sais, ça vous donne l'impression d'être un règlement de couvent, en pire! Mais c'est nécessaire. On protège ou on ne protège pas. Ça fait ch... plein de gens, en particulier les amateurs de sports spectaculaires et «thrillants». Saviez-vous que le mont Saint-Hilaire est le fantasme des amateurs de vol libre? Il paraît que c'est un promontoire naturel exceptionnel, bien qu'il faille être passablement expert pour s'y risquer. Et c'est la même chose pour les amateurs de parapente (un de ceux-là a failli se tuer l'an dernier), de vélo de montagne et d'alpinisme. Pour être clair, jamais n'a-t-on vu un endroit aussi propice à la pratique de ce genre d'activités à proximité d'une grande ville (Montréal, pas Beloeil). Le hic, c'est que ce terrain de jeux de rêve se trouve aussi à être un oasis écologique et scientifique de rêve, et c'est la raison pour laquelle on se doit de ne rien permettre, sinon on aura tôt fait de voir la montagne grouiller d'une intense activité, le tout faisant «boule de neige», et on se retrouverait devant un Hilaireland hollywoodien...

BONJOUR LA POLICE...

Les patrouilleurs du centre s'acquittent fort bien de leur travail. Je les ai vus souvent à l'oeuvre, et j'en connais même plusieurs. J'en profite d'ailleurs pour les féliciter et les remercier de leur bon boulot. Mais la montagne est grande et les patrouilleurs relativement peu nombreux. Il ne s'agit tout de même pas d'un régiment, ils sont quelques permanents et quelques occasionnels. Ils ne peuvent être partout à la fois. On a pu voir, au cours des dernières semaines (de façon sporadique, mais enfin...), que les accès illicites et assez passants sont nombreux et très éloignés du bureau central des patrouilleurs, autant en distance qu'en altitude ou qu'en terrain inaccessible. De plus, il est particulièrement facile de passer inaperçu dans une pareille jungle au relief accidenté.

Prochain article: où est la limite entre récréation-éducation et conservation?

Promotion St-Valentin au Manoir Frère André

500\$ par mois
aux prochains arrivés

Infirmière en poste 24 heures
Abondance de services.
Résidence de prestige pour
Grands-Parents Aînés.

Beloeil

464-6775

J.M.R. ALUMINIUM. ENR.
RÉNOVATION
PORTES & FENÊTRES
220 BOUL. CARTIER, BEOEIL, J3G 3R5
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
J.M. ROY, 467.0572 VINYLE

Je fais la réparation
des portes et fenêtres
et de déclin d'aluminium
Je fais affaire avec les
compagnie d'assurance.

Chapdelaine

Assurances Inc.
220, rue Brébeuf, Beloeil


FRANCE RÉMY
COURTIER D'ASSURANCE


SOLANGE COULOMBE
COURTIER D'ASSURANCE

Pour votre AUTO
Pour votre RÉSIDENCE
Pour votre COMMERCE
Pour toute ASSURANCE

«Il n'en coûte rien
de nous appeler»
464-2112
Bureau à Saint-Denis
787-2861, 584-2217


MARCEL CARPENTIER
COURTIER D'ASSURANCE


YVES CYR
COURTIER D'ASSURANCE

LES INSTALLATIONS JUVA INC.

PORTES ET FENÊTRES 464-0070



Réal Vachon Bur.:464-0070 Robert Rathé Rés.:464-0561 Jean Jutras Rés.:467-1704

aero
Des produits pour notre temps. Et pour longtemps.

Gamme complète de portes et
fenêtres en vinyle et aluminium

Bonneville
Fenêtres en bois et
bois recouvert d'aluminium

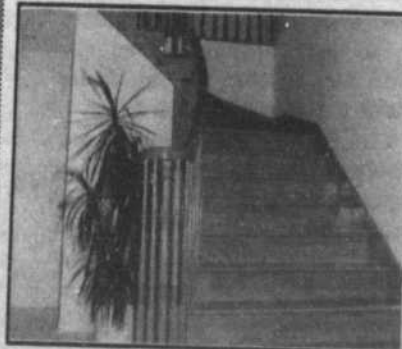
Verre
énergétique

duolek.
Portes d'acier
SOLARIS

Portes de garage
LYNX
GARAGA

LES ESCALIERS

JUVA INC.



Rampes et escaliers
bois-verre

Création personnalisée

*pour une
Estimation Gratuite*

Gaétan Archambault
bur:464-0070 Rés:467-3065

24, boul. Richelieu Beloeil
(auparavant et à oublier 165, Laurier McMasterville)

Le Vieux Moulin pris en faute

■ *André Duchesne*

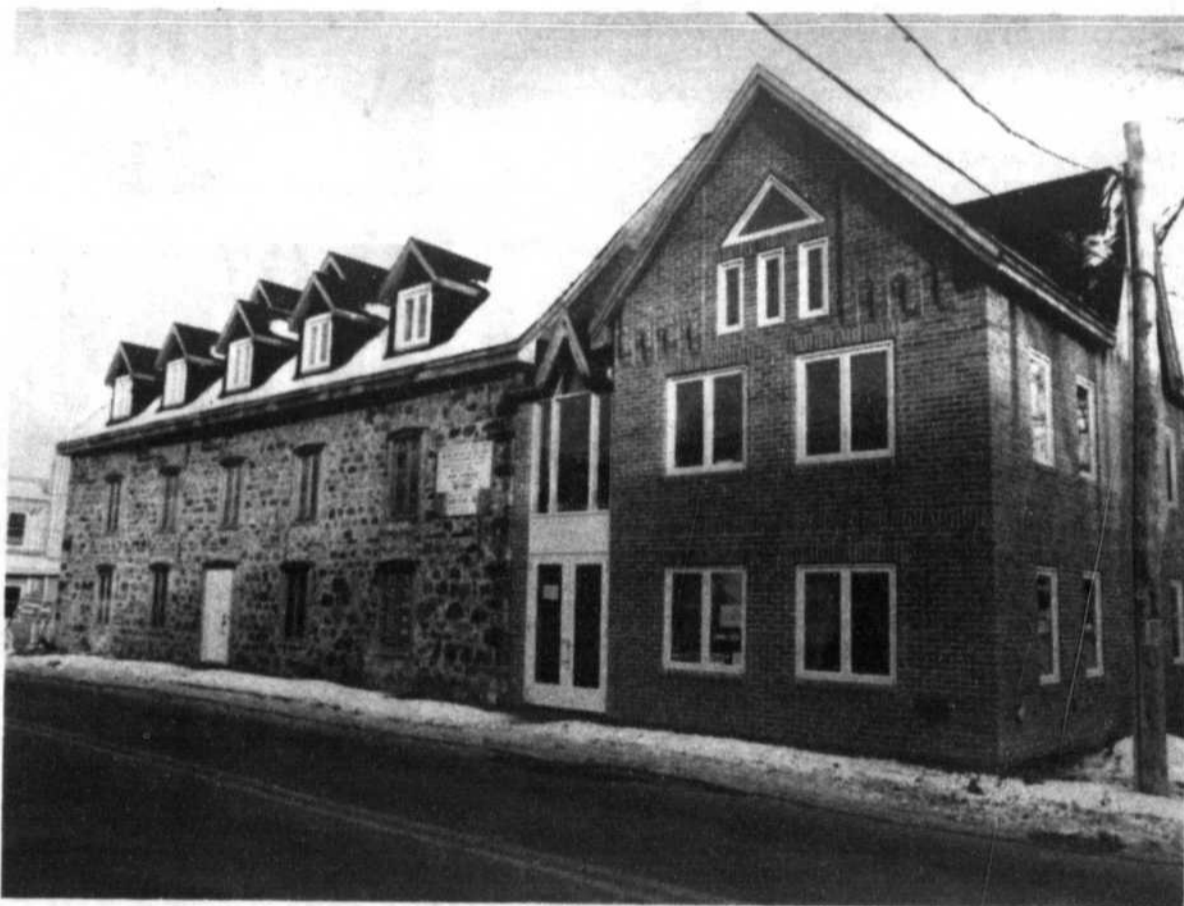
BELOEIL

Des procédures ont été entreprises par la ville de Beloeil en Cour supérieure contre le Vieux Moulin pour faire cesser des activités jugées non conformes aux règlements municipaux.

Les membres du conseil municipal ont été unanimes lundi en adoptant une résolution en ce sens.

Le bâtiment du Vieux Moulin appartient à l'architecte Hubert Chamberland qui, au cours d'une conversation téléphonique avec L'Oeil Régional, a expliqué avoir loué le rez-de-chaussée par «contrat de gérance» pour des activités de restauration. Celles-ci devraient s'amorcer au printemps.

Dans sa requête en ordonnance, Beloeil estime que certains aménagements à l'intérieur des lieux ont été faits sans demande de permis de construction. «Je ne pense pas avoir besoin d'un permis pour décorer», a indiqué pour sa part M. Chamberland.



Selon le propriétaire des lieux, Hubert Chamberland, le Vieux Moulin proposerait au printemps des activités de restauration selon «un concept global».

UTILISER OU NE PAS UTILISER...
UNE TABLE DE BILLARD

Autre point de divergence, très important celui-là, la ville considère qu'au cours de la dernière fin de semaine, des activités jugées non conformes aux règlements municipaux se sont déroulées au Vieux Moulin, ce que nie M. Chamberland.

On parle entre autres de tables de billard qui sont rendues sur place. «C'est vrai que des équipements sont entrés mais nous n'opérons pas», dit l'architecte. «Les policiers sont intervenus. Une douzaine de personnes se trouvaient sur les lieux», résume le directeur général de la ville, Robert F. Weemaes. Selon ce dernier, les tables de billard étaient prêtes à être utilisées. De plus, selon ce qu'on aurait dit aux policiers au moment de leur passage, il y avait là des activités de club privé avec bar.

M. Chamberland, qui incidemment est l'architecte retenu pour le projet de la nouvelle bibliothèque municipale, ne souhaite pas se quereller avec la ville. «Je vais aller leur montrer les plans» pour que tout le monde soit sur la même longueur d'ondes, selon le souhait de ce dernier.

INTÉGRATION D'UNE OEUVRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les artistes font signer une pétition

■ *André Duchesne*

BELOEIL

Une pétition appuyant la ville de Beloeil et les artistes-verriers de la Montérégie, qui demandent à ce qu'un artiste professionnel de cette région réalise un vitrail à la nouvelle bibliothèque municipale, circule en ce moment dans notre territoire.

Le bâtiment est actuellement en construction sur la rue Richelieu. On prévoit, dans le cadre du programme du ministère des Affaires

culturelles, MAC, l'intégration d'une oeuvre d'art à cette bâtisse publique, en l'occurrence un vitrail.

Les artistes montréalais dénoncent le choix du comité qui a retenu une artiste de Montréal pour réaliser l'oeuvre. Ils estiment qu'avec cinq artistes-verriers en Montérégie inscrits à la banque du programme, le comité avait suffisamment le choix et qu'il a outrepassé ses règlements en allant chercher un artiste d'une région limitrophe (Montréal). Au MAC, on soutient avoir le droit d'utiliser

cette procédure.

La pétition stipule aussi que ce programme, «clairement reconnu et défini comme étant régional, outrepassé ses propres règlements pour favoriser culturellement et économiquement Montréal».

Une des artistes-verriers, Mme Nicole Tremblay, ainsi que les propriétaires de la galerie Maxan à Saint-Marc-sur-Richelieu étaient au Mail Montenach la semaine dernière pour faire signer la pétition aux gens. Selon Mme Tremblay, la réponse du public était excellente.

«À mon avis, au moins le tiers des gens que nous avons approchés étaient au courant du litige», a dit Mme Tremblay. Elle note que très peu de gens ont refusé de signer la pétition.

La pétition sera présentée aux membres du conseil municipal de Beloeil à sa séance du 27 janvier. Mentionnons à ce sujet que le conseil a demandé une rencontre au MAC afin de se faire clairement expliquer les motivations qui ont conduit le comité à choisir une artiste de Montréal et voir si les

règlements du ministère ont été respectés. «Je suis contente de voir que la ville a adopté la même position que nous», affirme Nicole Tremblay.

Le programme qui fait ici l'objet du litige est communément appelé «programme du un pour cent». Il prévoit qu'un pour cent du budget d'un bâtiment public doit être consacré à l'intégration d'une oeuvre d'art. Dans le cas de la nouvelle bibliothèque municipale de Beloeil, la somme consacrée à l'oeuvre est de 15 000 \$.

À SAINTE-MADELEINE

Le Petit Château ferait place à un centre professionnel

■ *Richard Noël*

SAINTE-MADELEINE

Acheté à la mi-décembre par André Beauregard, des Autobus Beauregard, l'hôtel Le Petit Château, situé sur le territoire de la municipalité de Sainte-Madeleine, fera vraisemblablement place à un centre professionnel. En conversation avec L'Oeil Régional, M. Beauregard a confirmé que la majeure partie de l'hôtel sinon la totalité sera rasée pour permettre la construction d'un édifice devant abriter différents

services professionnels.

M. Beauregard se dit très satisfait de la tournure des événements. Selon nos sources, la transaction tourne autour de 150 000 \$.

L'un des grands patrons des Autobus Beauregard, une entreprise bien connue de la région, M. Beauregard réalise ainsi une sorte de rêve. Il admet qu'il avait en tête depuis un bout de temps l'idée de construire un centre professionnel en plein coeur de Sainte-Madeleine. Également, il était en faveur de la disparition de «l'élément spectacle»

qui occupait beaucoup de place à cet hôtel du boulevard Laurier et qui a fait jaser pendant plusieurs mois. Avec cette transaction, M. Beauregard peut ainsi concrétiser ses désirs.

Le nouvel édifice (de style colonial) qui sera probablement érigé sur le site actuel de l'hôtel, compterait deux étages. Sa superficie serait de l'ordre de 10 000 pieds carrés. Il serait occupé par des professionnels au rez-de-chaussée (pharmacie, dentiste, optométriste, etc.) et par des commerçants spécialisés au

premier (coiffure, soins esthétiques, etc.). M. Beauregard nous a confié qu'il négocie actuellement avec plusieurs professionnels intéressés et que ces pourparlers se déroulent parfaitement bien.

Finalement, si l'on tient compte de l'achat de l'hôtel et du coût du nouvel édifice, c'est plus d'un demi-million de dollars que l'homme d'affaires devra investir dans ce projet. Celui-ci constitue une belle surprise pour la Vallée-du-Richelieu en ces temps de récession. Facteur important: on va faire appel aux entrepre-

neurs et à la main-d'oeuvre de la région. Si tout se déroule comme prévu, les travaux débuteront en avril pour se terminer en juillet.

M. Beauregard s'attend à ce que ce futur centre professionnel soit fréquenté non seulement par les gens de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine, mais aussi par la population des municipalités environnantes. On pense ici à Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Thomas, Saint-Damase, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Jean-Baptiste et La Présentation.

Police: les municipalités de campagne s'interrogent

■ *André Duchesne*

MONT-SAINT-HILAIRE

Réforme Ryan oblige, nombreuses sont les petites municipalités qui, en 1992, devront faire un choix quant au type de service de police à offrir à leur population.

C'est que cette réforme de la fiscalité municipale force maintenant, depuis le 1er janvier, les villes patrouillées par les agents de la Sûreté du Québec à payer pour recevoir les services de ce corps de police.

Il a déjà été question dans ces pages du cas de McMasterville qui étudie très sérieusement la possibilité de recevoir les services de la police de Beloeil. Cette dernière municipalité négocie aussi avec les villes de Saint-Marc et Saint-Mathieu-de-Beloeil pour offrir son service de police.

Du côté de Mont-Saint-Hilaire, des pourparlers ont été entamés avec pas moins de cinq municipalités rurales quant à la possibilité d'offrir son service de police. Les cinq municipalités concernées sont Saint-Denis (village et paroisse), Saint-Charles (village et paroisse) et le village de Sainte-Madeleine.

Dans un rapport rédigé à l'intention des quatre premières municipalités mentionnées, Mont-Saint-Hilaire



Les municipalités rurales devront maintenant payer pour recevoir les services de la SQ.

a indiqué qu'il leur en coûterait un montant équivalent à 0,26 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière sur le compte de taxes de chaque citoyen pour offrir le même service qu'à la population hilairmontaise.

Deux autres options s'offrent aux municipalités de campagne, soit de continuer à recevoir les services de la SQ, ce qui leur coûtera 0,10 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière ou de former leur propre corps de police pour un montant se traduisant par une augmentation de taxe de 0,31 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière.

Dans le cas du village de Sainte-Madeleine, une rencontre entre fonctionnaires des deux municipalités devrait avoir lieu sous peu.

Taux

DE FINANCEMENT QUI FONT CHAUD AU COEUR

12 mois

2,9%

24 mois

4,9%

36 mois

6,9%

48 mois

7,9%

MODÈLES NEUFS

91-92

Temps limité

OU

Sur les véhicules suivants:

REMISE

REMISE

Beretta	500\$	Métro/Sprint	500\$
Calais	500\$	Lumina APV	750\$
Cavallier	1000\$	Pick up CK	1000\$
Corsica	500\$	Cabine rég. et chassis cab.	750\$
Cutlass	750\$	Astro	750\$
Lumina (Sauf APV)	750\$	Pick up ST	500\$
		Blazer ST	500\$
		Tracker	500\$

DUPRÉ

CHEVROLET
OLDSMOBILE
CADILLAC Inc.

...une classe à part!

18, boul. Laurier, Mc Masterville 467-2804

L'ASPIRATEUR
CENTRAL
LE PLUS
VENDU
AU CANADA

BEAM

Venez voir
nos soldes
de janvier
sur aspirateur
central et
accessoires

ASPIRATEUR
NEUFS
ET USAGÉS
A PARTIR DE
45\$ MA BALAYEUSE

SAC-PIECES
ACCESSOIRES
REPARATION
DE TOUTES
LES MARQUES
ESTIMATION GRATUITE

200, boul. Laurier (de biais à Servidéo) **464-1014**

Ateliers de croissance

Choisir de grandir

Un atelier qui s'adresse à ceux et celles qui ont le désir de vraiment faire un pas en avant et devenir plus conscients d'eux-mêmes et de leur façon de mener leur vie.

Nous aborderons des thèmes tels: l'amour de soi, l'énergie efficacement gérée, nos ressources (qualités & défauts), la conscience, la joie de vivre, la spiritualité au quotidien...

Tout cela à l'aide d'échanges, exercices et visualisations... en douceur et fraternellement...

Une bonne façon de commencer l'année!

Les mercredis après-midi, dès le 5 février
Au Centre de santé globale Mont-Saint-Hilaire

Information & Inscription:

Suzanne
Morin-Tellier 467-6558

Saint-Jean-Baptiste défend ses contribuables

Les autorités municipales de Saint-Jean-Baptiste sont furieuses contre le gouvernement et un article de la réforme Ryan. Cet article impose une nouvelle taxe destinée aux automobilistes qui habitent une municipalité desservie par le transport en commun. Les noms de ces municipalités sont inscrits sur une annexe qui a été ajoutée à la loi sur le transport.

Or, le nom de Saint-Jean-Baptiste n'est pas mentionné dans l'annexe puisque cette municipalité n'est pas desservie par un transport en commun. Malgré cela, des automobilistes qui résident à Saint-Jean-Baptiste ont été appelés à payer cette taxe au moment du renouvellement de leur immatriculation.

Le conseil municipal n'a tellement pas apprécié cette «ferveur» gouvernementale, qu'il a décidé d'adopter une résolution rappelant que Saint-Jean-Baptiste ne fait pas partie de l'annexe en question et n'est donc pas une municipalité concernée par cette taxe. (RN)

Les Verrières sur le Richelieu dans la zone PAE 7

Le conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire a approuvé le projet «Les Verrières sur le Richelieu» qui prévoit la construction d'unités domiciliaires de type appartements en copropriété dans le secteur de l'intersection chemin des Patriotes et rue Messier.

Du même coup, le conseil a adopté un règlement qui amende le règlement de zonage actuel en créant la zone PAE 7 (PAE pour plan d'aménagement d'ensemble). Les plans du projet sont du même coup inclus dans le règlement de zonage et on indique que le coût des infrastructures ainsi que ceux de la préparation des plans et devis de ces équipements sont à la charge du promoteur.

La journée d'enregistrement des personnes habiles à voter sur ce règlement a été fixée au 4 février. (AD)

Vos séances sont un peu... disons... plates

On ne peut blâmer les rares citoyens de Beloeil qui assistent assidûment aux séances du conseil municipal de manquer de sens du devoir.

Lundi, à la fin de la séance ordinaire des élus, un de ces citoyens s'est levé et a fait une proposition pour le moins intéressante au maire Julien Bussière. «J'essaie du mieux que je peux de m'intéresser à vos assemblées, mais lorsqu'on arrive dans la salle du conseil, on n'a en main que l'ordre du jour», où sont inscrits les points à discuter, résume l'intéressé. Selon lui, le contenu des ordres du jour étant fort mince, il ne suscite pas la discussion. «Y'a pas grand-chose là-dedans», dit-il en jetant un oeil dépité sur le document.

L'individu a donc demandé au maire s'il ne serait pas possible d'inclure avec chaque point les attendus qui s'y rattachent en vue de l'adoption d'une résolution. Ce qui favoriserait de meilleurs échanges.

Indiquant qu'il n'avait «aucune objection», M. Bussière a reconnu que les assemblées du conseil pouvaient avoir un caractère peu passionnant. «Le mieux, ce serait que les citoyens puissent assister aux plénières mais dans la pratique, ce serait impensable», a-t-il affirmé. (AD)

Un logotype pour le CITVR

Le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu désire se doter d'un logotype. On sait qu'actuellement, les arrêts d'autobus du CIT sont encore à l'enseigne de la STRSM sur les circuits 200, 300 et 400, ce qui ne correspond plus à la réalité puisque la compagnie Limocar a pris la relève depuis le 24 juin dernier.

Le CITVR entend y arriver par le truchement d'un concours ouvert aux étudiants du secondaire et des cégeps. Un comité de sélection sera vraisemblablement formé à cet effet et un ou plusieurs prix seront décernés. Bien sûr, ce sera le logotype du gagnant ou de la gagnante du 1er prix qui deviendra la nouvelle identification du CITVR. (RN)

Un mémoire du maire Claude Voyer

La municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu va demander au directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, de prendre les moyens pour qu'elle demeure dans la partie sud de Verchères lorsque le moment sera venu de scinder en deux la circonscription. La Commission de la représentation électorale du Québec propose de créer deux circonscriptions à partir de l'actuel comté de Verchères. Trois municipalités qui actuellement sont dans la partie sud de la circonscription se retrouveraient (avec la proposition de la commission) dans l'un des deux nouveaux comtés, soit celui qui serait situé plus au nord. Ce sont Saint-Antoine-sur-Richelieu, Calixa-Lavallée et Saint-Roch.

Le conseil municipal a donc adopté une résolution dans le but de s'assurer que Saint-Antoine-sur-Richelieu se retrouvera dans la même circonscription que des municipalités voisines telles Saint-Marc-sur-Richelieu, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil. Pour ce faire, le maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Claude Voyer, présentera un mémoire aux audiences de la commission qui auront lieu le 22 janvier à Saint-Jean. Ces audiences doivent permettre à des citoyens ou organismes d'émettre des opinions sur la proposition de la commission.

À Saint-Marc-sur-Richelieu, une municipalité voisine de Saint-Antoine, les autorités n'ont pas été appelées à se prononcer sur cette question. Cependant, il n'est pas impossible que le dossier rebondisse sur la table du conseil dans un avenir rapproché. (RN)

Un emprunt à la baisse

Bonne nouvelle pour les contribuables de Beloeil. La ville a révisé à la baisse son règlement d'emprunt numéro 1220-91 décrétant la première phase des travaux de construction d'aqueduc et d'égoûts sur le boulevard de l'Industrie.

En effet, après révision des coûts, l'emprunt de la ville ne s'élèvera pas à 799 600 \$ comme prévu à l'origine, mais plutôt à 610 000 \$. (AD)

Le contrat de Normand L'Écuyer prolongé

Le contrat de la ville de Beloeil avec M. Normand L'Écuyer, qui assure actuellement les fonctions de responsable du volet touristique, a été prolongé de six mois.

Ce contrat était censé se terminer le 31 décembre; le conseil, par résolution, l'a prolongé jusqu'au 30 juin. À ce moment-là, M. L'Écuyer réintègrera ses fonctions à la présidence de la corporation Les Productions de la Coulisse. On sait que les activités de présentation de spectacles des Productions de la Coulisse ont été interrompues cette saison en raison des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque. (AD)

Dernière phase de l'étude du train de banlieue

Le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu vient de décider de demander au ministère des Transports d'ébaucher un devis et d'avancer des coûts concernant la dernière phase de l'étude du train de banlieue sur la rive sud de Montréal.

Le CIT désire que la dernière phase de l'étude soit réalisée. Cette phase porte sur la réorganisation des circuits d'autobus face à la présence d'un éventuel service ferroviaire. On pourrait connaître alors quels circuits d'autobus pourraient se rabattre aux deux gares intermodales prévues par l'étude à Saint-Bruno et Saint-Lambert.

Selon le CIT, le gouvernement du Québec serait disposé à payer la moitié du coût de la dernière phase de l'étude. Le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu déterminera par la suite quelle devra être sa contribution le cas échéant. (RN)

NETTOYEURS
DAOUST
PLACE MONT-SAINT-HILAIRE 464-0295

Votre nettoyeur
DAOUST
C'est plus sûr!

Couturière sur place même le samedi
Ouvert tous les matins de la semaine dès 7 h

MATELAS PLUS 467-3748
LIVRAISON GRATUITE
ALPHEE LEBLANC PROP.

SPÉCIAL JANVIER

20% SUR TOUT MATELAS
+SOMMIER À RESSORTS
ET MOUSSE (FOAM)
LIT ÉLECTRIQUE
EN DÉMONSTRATION

LIVRAISON + INSTALLATION GRATUITE

963, Bernard-Pilon Beloeil



Jean-Claude Giguère

NOMINATION

La direction de Beloeil Mercury 1984 Ltée est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Claude Giguère, au poste de directeur des ventes de voitures d'occasion.

Vous pourrez le rejoindre au 467-3396



Gérald Bobby

NOMINATION

La direction de Beloeil Mercury 1984 Ltée est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gérald Bobby, au poste de représentant des Ventes.

Pour vos besoins en automobile, venez le rencontrer.

Choisissez votre
DESTIN
pour plusieurs années



REER
DESJARDINS

savez-vous

QUE LES GOUVERNEMENTS ONT CHANGÉ LES RÈGLES DU JEU AU NIVEAU DU REER ?

QUEL MONTANT VOUS POUVEZ PLACER DANS VOTRE REER CETTE ANNÉE ?

QUE VOUS POUVEZ PLANIFIER PLUSIEURS ANNÉES À L'AVANCE VOS CONTRIBUTIONS REER ?

QUE POUR TOUT MONTANT INVESTI DANS UN REER LES INTÉRÊTS SONT À L'ABRI DE L'IMPÔT ?

QU'EMPRUNTER POUR VOTRE REER PEUT ÊTRE PAYANT ?

QUE VOUS POUVEZ ACCUMULER DÈS MAINTENANT VOTRE CONTRIBUTION POUR L'AN PROCHAIN

Allez-vous vivre avec ces incertitudes ?

Nos conseillères et conseillers Desjardins ont les réponses...

Venez les rencontrer pour planifier votre avenir.

Caisse Desjardins participantes.

Caisse populaire Desjardins de Beloeil • 467-2809

Caisse populaire Desjardins de Beloeil
Centre de services • 467-9301

Caisse populaire Mont-Saint-Hilaire • 464-2900

Caisse populaire Mont-Saint-Hilaire
Succursale Otterburn • 467-1308

Caisse populaire Sainte-Maria-Goretti • 467-9822

Caisse populaire Saint-Marc • 584-2202

Caisse populaire Saint-Antoine • 787-3125

Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste • 467-7227

Caisse populaire Sainte-Madeleine • 795-3323

mazda Casavant

**AU SALON DE L'AUTO
DE SAINT-HYACINTHE C'EST L'ANNÉE**



PRÉSENTATION 1993



RX7 1993

*Voiture de production la plus rapide au monde,
double turbo 255 chevaux*



MX6 1993

Super coupé sport, V-6 24 soupapes



626 "CHRONOS" 1993

La berline compacte redéfinie



MX3 PRECIDIA 1992

Exclusive V-6, elle annule la compétition



929 SERENIA 1992

Tout luxe, toute volupté

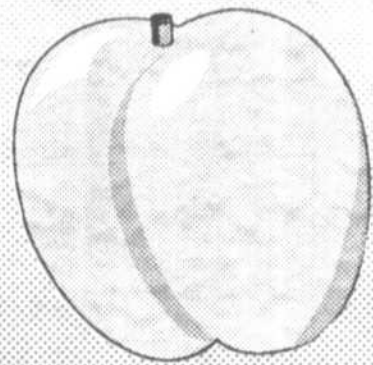
**C'EST UN RENDEZ-VOUS À L'AUBERGE DES SEIGNEURS
LES 23-24-25-26 JANVIER**

Sur le boulevard de l'auto
3190, coin Casavant et Cusson Saint-Hyacinthe 467-1341
Sortie 130, autoroute 20 direction est 861-5028
Voisin de la Cage aux Sports 774-1345



LE CONSOMMATEUR DES ANNÉES 90 EST...

... DE RETOUR AUX VALEURS TRADITIONNELLES



PATATES

10 lbs - Québec #1

89¢

sac

ECHALOTES

Produit E.U.

19¢

paquet

RAISONS ROUGES

Sans pépin gr. extra large
produit du Chili 2.84\$ kg

1.29\$

lb

CITRONS

Californie gr. 115

15¢

ch.

JAMBON CUIT

Tour Eiffel 7.69\$ kg

3.49\$

lb

MOUSSE DE CRABE, CREVETTE ET HOMARD

Summersweet 21.36\$ kg

9.69\$

lb

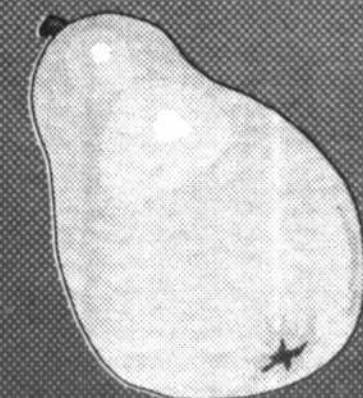
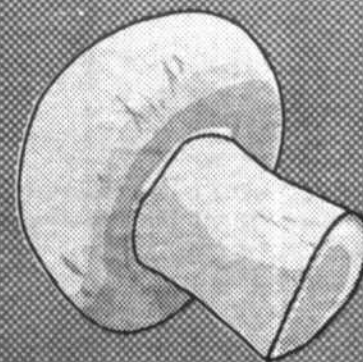
- **Fraîcheur et qualité des produits**

- **Prix à leur juste valeur**

- **Service rapide aux caisses**

- **Livraison à la voiture**

- **Conseils expert**



La nature et les Arpents Verts,

Une association parfaite !

Les Arpents Verts

fruits et légumes

245, DUVERNAY, BELOEIL • 467-2140

100, BOUL. LAURIER, MCMASTERVILLE • 467-3158

OUVERT 7 JOURS SUR 7, VASTE STATIONNEMENT À VOTRE DISPOSITION, PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI AU SAMEDI

CHARCUTERIE - FROMAGES - ÉPICERIE FINE - BOULANGERIE FRAÎCHE DU JOUR - PAINS ET PÂTISSERIES FAITS SUR PLACE - PRODUITS LAITIERS ET VINS - PANIERS DE FRUITS

Les fuites coûtent plus de 350 000 \$ à l'AIBR

André Duchesne

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

La régie de l'Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu, AIBR, a enregistré 607 fuites sur son réseau de distribution de l'eau au cours des douze mois de l'année 1991.

C'est 147 fuites de plus, ou une augmentation de 32 pour cent par rapport à 1990. «Ça ne va pas en s'améliorant», déplore le directeur général de la régie, M. Pierre Bélanger.

Ces fuites ont coûté 353 687,45 \$ aux sept municipalités membres de l'AIBR qui sont Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Marc, Saint-Antoine, Saint-Denis (village et paroisse) et Saint-Charles (village et paroisse). En 1990, les 460 fuites enregistrées avaient occasionné des dépenses de 259 029,66 \$.

Ces coûts directs sont applicables aux dépenses de salaire, de matériaux de remplacement, de location d'équipement, etc. En 1991, ils représentaient pas moins de 63 pour cent de l'ensemble du budget de l'entretien.

Dans un document rendu public à la séance de l'AIBR du mardi 14 janvier, on indique que le coût moyen des fuites en 1991 était de 582,68 \$. En 1990, le coût moyen était de 563,11 \$.

C'est au mois de juillet qu'on a enregistré le plus grand nombre de fuites soit 107 pour des débours de 71 743,53 \$. «Durant l'été, la corrosion est plus active», a expliqué M. Bélanger.

Le mois le moins «actif» a été février avec seulement 14 fuites. Par contre, la réparation de celles-ci a coûté en moyenne 788,47 \$, la plus haute moyenne mensuelle en termes de coûts pour l'année 1991.

Rappelons que la corrosion qui est à l'origine de ces fuites est attribuable entre autres à un niveau d'acidité élevé dans le sol du territoire du réseau.



Pour un article paru le 27 mai 1990 dans L'Oeil Régional, M. Pierre Bélanger, directeur général de l'AIBR, avait montré l'effet de la corrosion sur un tuyau de fonte. Au bas de la photo, on aperçoit un échantillon de tuyau de PVC. C'est ce type de tuyau qu'on utilise maintenant à l'AIBR pour le remplacement de conduites corrodées.

Aide financière à l'AIBR: une réponse en janvier?

André Duchesne

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Les élus des sept municipalités membres de la régie de l'Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu, AIBR, pourraient avoir une réponse d'ici la fin du mois concernant leur demande d'aide financière pour le remplacement des conduites maîtresses du réseau.

Cette demande avait été faite auprès du ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan. Une rencontre entre les représentants de l'AIBR, la députée du comté de Verchères Luce Dupuis et le ministre a eu lieu le 16 août 1991.

Après avoir été mis au courant des problèmes continus de l'AIBR avec les conduites maîtresses de son réseau, le ministre Ryan devait donner une réponse au début d'octobre. Jusqu'à tout récemment, on n'avait pas reçu de nouvelles, mais, selon le directeur général de l'AIBR, M. Pierre Bélanger, les membres de l'AIBR ont été

avisés de se tenir prêts à une nouvelle rencontre pour connaître la réponse du ministre.

Rappelons que des problèmes incessants de corrosion des conduites maîtresses du réseau de l'AIBR sont attribuables en partie à l'acidité du sol. On enregistre environ 500 fuites par année et les coûts de réparation ne cessent d'augmenter. L'AIBR demande au gouvernement de payer totalement le coût de remplacement de ces conduites, une bagatelle de près de 10 millions de dollars.

Par ailleurs, la poursuite entreprise par la régie contre la firme d'ingénieurs Roy, Bergeron et associés et la compagnie Canron, respectivement responsable de la mise en chantier du réseau et fabricant du produit, est toujours devant les tribunaux. Toutefois, rien de bien nouveau n'a transpiré dans ce dossier au cours des derniers mois.

L'AIBR est formé des municipalités de Saint-Antoine, Saint-Marc, Saint-Denis (paroisse et village), Saint-Charles (paroisse et village) et Saint-Mathieu-de-Beloil. (AD)

AU SUJET DU PROJET DE LOI 185

Luce Dupuis appuie les entrepreneurs de son comté

Richard Noël

BELOEIL

La députée de la circonscription de Verchères à l'Assemblée nationale, Luce Dupuis, a accordé son appui aux entrepreneurs en construction de sa circonscription qui, comme la plupart de leurs collègues des autres régions, dénoncent le projet de loi 185 du gouvernement Bourassa. Cette pièce législative a pour but de modifier la loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction. Le gouvernement prétend que certaines des mesures du projet de loi devraient améliorer la situation concernant le travail au noir.

Mme Dupuis a manifesté cet appui aux entrepreneurs en construction de la région au cours d'une rencontre le 10 janvier à ses bureaux de Beloil avec des représentants de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec et de la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

EFFETS NÉFASTES

Les deux corporations soulignent que si ce projet de loi était adopté, la nouvelle législation qui en découlerait interdirait à toutes fins utiles aux entrepreneurs autonomes (qui oeuvrent seuls dans le secteur), incorporés ou non, d'exécuter des

travaux de construction. Leur compétence serait limitée aux travaux d'entretien, de réparation et de rénovation mineure.

Toujours selon ces organismes, la nouvelle loi forcerait chaque entreprise à désigner un représentant. L'entrepreneur-employeur ne pourrait exécuter des travaux de construction qu'avec l'aide d'un salarié, ce qui est susceptible d'alourdir la facture destinée aux consommateurs. De plus, on estime que dans le cas d'une entreprise comprenant plus de deux associés,

un seul de ces derniers deviendrait le représentant désigné alors que les autres associés seraient considérés comme des salariés de l'État.

Autre élément que ces gens contestent: l'exigence pour l'entrepreneur-employeur de cautionner le paiement du salaire de ses employés.

Pour les entrepreneurs en construction, la personne qui fait du travail au noir est celle qui ne paie pas d'impôt. Rappelant qu'ils paient leurs taxes et impôts comme tout

bon contribuable, ils avancent que la nouvelle loi, telle qu'elle est rédigée actuellement, empêcherait nombre d'entre eux d'exercer leur métier et de gagner leur vie en plus de nuire à l'entrepreneuriat. On craint aussi qu'à la rigueur, pour survivre, plusieurs des plus petits entrepreneurs seraient eux-mêmes forcés de faire appel au travail au noir.

LA DÉPUTÉE S'ENGAGE À FAIRE DES PRESSIONS

Après avoir entendu les doléances des représentants de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec et de celle des maîtres électriciens du Québec, la députée de Verchères à l'Assemblée nationale, Luce Dupuis, s'est engagée à faire des pressions afin que ce projet de loi soit amendé. À cet effet, elle entend siéger à la commission parlementaire qui étudiera le projet les 18, 19 et 20 février. Selon Mme Dupuis, si des amendements ne sont pas apportés afin de rendre justice aux petits entrepreneurs en construction, il faudra alors tenter de faire échec au projet de loi.

La députée Dupuis rappelle que tout le monde est contre le travail au noir. Toutefois, elle en arrive à la conclusion que le gouvernement Bourassa se trouve indirectement à encourager ce phénomène malsain en taxant et en taxant toujours plus la population. La députée soutient que la classe moyenne lourdement

taxée est portée, dans un tel contexte, à adopter des actions d'autodéfense. Et avec toute cette pluie de taxes, soutient-elle, même l'achat chez nous en prend pour son rhume.

Mme Dupuis dit comprendre les entrepreneurs lorsqu'ils affirment que le projet de loi va leur causer un tort énorme sur le plan financier, mettre en danger la survie de nombreuses entreprises et même produire le contraire de l'effet recherché. Elle croit que tout n'est peut-être pas perdu, car elle estime que le ministre Normand Sherry, le parrain du projet, peut changer d'avis contrairement à un ministre «entêté» comme Claude Ryan. Elle a invité ses interlocuteurs à parfaire leur stratégie.

Ceux-ci ont alors abondé dans le même sens que la députée qui dit que les PME forment le moteur économique du Québec et qu'il est triste de voir le gouvernement Bourassa s'occuper bien plus des gros que de la classe moyenne.

Mme Dupuis se sent concernée par ce dossier d'autant plus que la population de la circonscription de Verchères est composée très majoritairement de petits commerçants et d'entrepreneurs. Le groupe est reparti content, assuré que la députée va intervenir dans le sens qu'il désire au moment de la reprise des travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 185.



Quelques-unes des personnes qui se sont présentées au bureau de la députée de Verchères Luce Dupuis. Elles ont demandé son appui dans leur lutte contre l'actuel projet de loi 185 du gouvernement Bourassa.

Frédéric Trépanier élu préfet

André Duchesne

BELOEIL

Avec dix votes en sa faveur, le maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, Frédéric Trépanier, a été élu préfet de la Municipalité régionale de comté La-Vallée-du-Richelieu, MRCVR.

Le vote s'est tenu au début de la séance du conseil des maires de la MRCVR, le jeudi 16 janvier. L'élection d'un nouveau préfet a lieu par scrutin secret parmi les maires des municipalités membres de la MRC.

Le maire de Saint-Basile-le-Grand, M. Bernard Gagnon, a obtenu deux votes, de même que son homologue de McMasterville, Ferdinand Borremans. Le maire de Beloeil, Julien Bussière, a obtenu une voix. On remarquera, drôle de coïncidence, que ce sont les maires de quatre villes situées côte à côte le long du Richelieu, qui ont obtenu des votes.

M. Trépanier remplace le maire de Mont-Saint-Hilaire, Honorius Charbonneau, qui quitte la fonction de préfet qu'il a occupé depuis la fondation de la MRCVR, il y a dix ans. «Cela fait assez longtemps que j'occupe ce poste. Je sens maintenant le besoin de discuter. Je reste à la MRC mais je vais être dans les estrades», a lancé à la blague M. Charbonneau. Il a indiqué qu'il laissait avec satisfaction cette tâche et qu'il en garde un «excellent



Le maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, Frédéric Trépanier, à gauche, a été élu préfet de la MRCVR. Il remplace le maire de Mont-Saint-Hilaire, Honorius Charbonneau, qui est à ses côtés.

souvenir» malgré les «problèmes majeurs» survenus en cours de route.

Quant au nouvel élu, il a remercié ses pairs pour la «confiance témoignée» et acceptait ce poste avec «beaucoup d'enthousiasme». Il a souligné le travail de M. Charbonneau, «un homme de principe» qui a «su nous garder solidaires». Notant au passage les nombreux défis qu'il restait à relever au sein de l'organisme régional, M.

Trépanier a souhaité que la MRC demeure «une table de concertation» afin d'assurer un avenir meilleur aux municipalités.

Le maire de Saint-Marc est élu préfet pour une période de deux ans. Puisqu'il était déjà préfet suppléant, il a fallu combler ce poste laissé vacant. Le maire de Saint-Bruno, M. Marcel Dulude, y a été désigné de vive voix et sans opposition.

YOSEIKAN KARATÉ-DO

AUTO DÉFENSE ET CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR TOUS
Les écoles Yoseikan Karaté Do enseignent la recherche de la qualité dans cet art martial.

15e ANNIVERSAIRE
OUVERT DEPUIS 1977



28 années
d'expérience



INSCRIPTION IMMÉDIATE

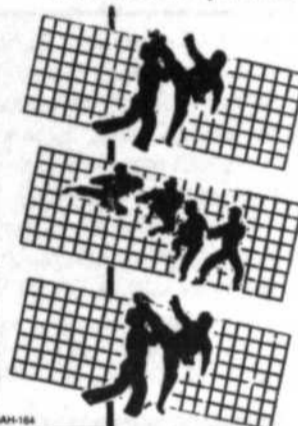
POUR LES COURS
débutant le 27 janvier 92

Abonnez-vous pour 1 AN et recevez
un kimono GRATUITEMENT

EXAMEN MÉDICAL PRÉVENTIF

ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ENFANTS DE 5 ANS ET PLUS
COURS DU LUNDI AU VENDREDI JOUR, SOIR ET SAMEDI MATIN

POUR ASSISTER À UN COURS SANS OBLIGATION DE VOTRE PART: APPELEZ
ROBERT PAQUETTE 4e dan
181, rue Saint-Jean-Baptiste BELOEIL 464-3327



Avant d'acheter vos

COUVRE-PLANCHERS

vérifiez nos prix

TAPIS COMMERCIAL
À PARTIR DE

4,95\$ N.C.



SI VOUS TROUVEZ MOINS CHER NOUS VOUS REMBOURSONS LA DIFFÉRENCE

Garantissons nos prix pour 3 mois
TAPIS COMMERCIAL 20 onces garanti 10 ans

6,95\$ N.C.

-CHOIX DE CÉRAMIQUE À: 5,00\$ P.C.
INSTALLATION ET TAXES INCLUSES

-PRÉLART EN STOCK À PARTIR DE: 5,95\$ V.C.

les couvre-planchers

GUY HOULE inc.

2588, Bernard Pilon, Beloeil 446-6511
(Sortie 105 de l'autoroute Jean Lesage)

TAPIS
PRÉLART
CÉRAMIQUE

SERVICE
D'ESTIMATION
GRATUIT

COURS AUX ADULTES

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

Début des cours: semaine du 3 février 1992

**Inscription: le lundi 20 janvier 1992,
de 19 h à 21 h**

Il reste encore quelques places dans les cours suivants:

Golf 9 h jour ou soir

FORMATION PROFESSIONNELLE

Chiffrier électronique (Lotus) 45 h soir
Initiation au micro-ordinateur 30 h jour
Tenue de caisse et offre de services financiers 30 h soir
Traitement de textes (Word sur McIntosh) 60 h soir
Traitement de textes (base 1) (Word Perfect, v. 5.1 sur IBM) 60 h jour ou soir

* Les frais de service sont de 90\$ pour le cours de golf et de 60\$ pour les autres cours

POUR INFORMATION

CENTRE DE FORMATION DU RICHELIEU
525, rue Joliette, Mont-Saint-Hilaire, tél.: 467-0264 après 15 h 30

Important: le certificat de naissance et le dernier relevé de notes sont obligatoires, excepté pour le cours de golf où le certificat de naissance seulement est exigé.

DMRT

FAITES VITE CETTE OFFRE

FANTASTIQUE

EST POUR UN TEMPS LIMITÉ

MARQUE	TAUX DE CRÉDIT FABRICANT 48 MOIS	O U	REMISE
COLT 100-200	3,9%	O U	1 000\$
SHADOW	5,9%	O U	1 000\$
SPIRIT	5,9%	O U	1 000\$
CARAVAN GRAND CARAVAN	7,9%	O U	1 000\$
DODGE DAKOTA	5,9%	O U	1 000\$
CAMIONETTE RAM	5,9%	O U	1 500\$
CHRYSLER DYNASTY	5,9%	O U	1 000\$

* Sujet à approbation du crédit

Ciné-Entreprise

cinéma **St-Basile**

267 Boul. Laurier 441-7952

mardi et mercredi
4.25\$

**L'ÉTÉ DE
MES 11 ANS**

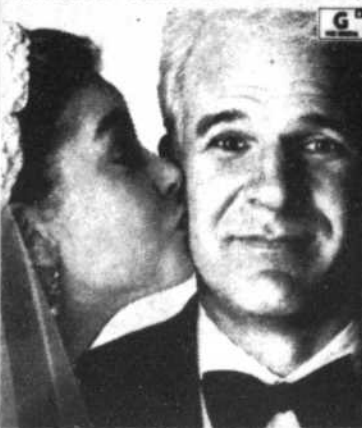
version française de
MY GIRL

RELEASED THROUGH COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA

Semaine: 19:20 h - 21:20 h
Sam., dim.: 12:45 h - 15:00 h -
17:15 h - 19:20 h - 21:20 h



STEVE DIANE MARTIN
MARTIN KEATON SHORT



le PÈRE de la MARIÉE

Semaine: 19:10 h - 21:25
Sam., dim.: 12:40 h - 14:50 h
17:00 h - 19:10 h - 21:25

DUSTIN HOFFMAN ROBIN WILLIAMS

JULIA ROBERTS
BOB HOSKINS



version française de
HOOK

RELEASED THROUGH COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA

Semaine: 19:00 h - 21:30 h
Sam., dim.: 13:45 h - 16:20 h
19:00 h - 21:30 h

DMRT



DODGE
CHRYSLER
de

St-Basile

ET MITSUBISHI

225, boul. Laurier, Saint-Basile
653-0114 878-1241

Location à long terme HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi de 9h à 21h

Le procès dans le dossier Fantazia: ça n'en finit plus

Comme prévu, Connie Golfman et Miriam Praw sont revenues le 13 janvier en Cour supérieure, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, mais le tout a été remis pro-format au 27 janvier. À plusieurs reprises, elles ont comparu pour le début de leur procès et chaque fois il y avait remise. Ainsi c'est la sixième fois que ce procès est reporté.

Connie Golfman et Miriam Praw doivent subir un tel procès sous des accusations d'agressions sexuelles sur des enfants dans le dossier de la garderie Fantazia.

Les deux dames avaient été arrêtées en février 1990 à la suite de plaintes concernant des cas d'agressions sexuelles à cette garderie d'Otterburn Park. (RN)

Richard Lemelin subira son procès le 28 mai

Richard Lemelin, accusé d'avoir abandonné volontairement son jeune fils au mont Saint-Hilaire l'hiver dernier, subira finalement son procès le 28 mai. Le juge a fixé cette date le 16 janvier au palais de justice de Saint-Hyacinthe au moment de l'examen volontaire des chefs d'accusation. Lemelin s'était présenté à la fin de novembre pour son enquête préliminaire.

En mars 1991, Richard Lemelin indiquait à la police qu'il avait perdu la trace de son fils à la suite d'une promenade au Centre de conversation de la nature du mont Saint-Hilaire. L'homme avait toutefois provoqué des soupçons lorsque des agents de police ont constaté n'avoir été alertés que plusieurs heures après la disparition. Le bambin avait été retrouvé dans un état lamentable par un secouriste du centre.

Des accusations d'avoir mis en danger la vie d'un enfant de moins de 10 ans, de négligence criminelle, de ne pas avoir fourni, sans excuses légitimes, tous les éléments permettant de retrouver son fils et d'entraver au travail des secouristes avaient été portées par la police de Mont-Saint-Hilaire. Toutefois, Lemelin ne subira son procès que sous seulement deux de ces chefs d'accusation. (RN)

Encore le bureau de poste

Pour la seconde fois en l'espace de quelques mois, le bureau de poste de Saint-Jean-Baptiste a été victime d'un vol. Deux individus armés de fusils tronqués de calibre 12, la tête revêtue d'une cagoule, ont fait irruption dans l'édifice situé au 3230, rue Hamel et demandé au commis d'ouvrir le coffre-fort. Ils n'ont pu mettre la main que sur 168 \$ et sont repartis sans perdre de temps dans une direction inconnue.

Le 1er novembre, le même endroit était visité par un cagouillard armé. Ce voleur n'avait guère été plus chanceux puisqu'il n'avait récolté qu'une somme de 158 \$. L'enquête confiée à la Sûreté du Québec (poste de Marieville) se poursuit afin d'éclaircir ce dossier. (RN)

Un policier qui a du flair

Grâce au flair du sergent Valériotte, de la police de Chambly, le vol d'un véhicule survenu pendant la période des fêtes à Saint-Basile-le-Grand a pu finalement être résolu. Le policier avait remarqué la présence d'une automobile de marque japonaise portant une plaque d'immatriculation utilisée généralement par les vendeurs de voitures. Or le nom d'un concessionnaire Chrysler à Montréal apparaissait tout près de la plaque, ce qui n'a pas manqué d'intriguer notre brave agent de police.

Un résident de Chambly était arrêté peu de temps après. Celui-ci a comparu récemment sous des accusations de vol, recel et falsification. L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, a été libéré moyennant un cautionnement en attendant son enquête préliminaire. Cette dernière doit avoir lieu en février. (RN)

Comité de surveillance à Saint-Marc

La municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu se dotera fort probablement d'un comité de surveillance du voisinage. L'Oeil Régional a appris qu'une rencontre a eu lieu à ce sujet le 14 janvier entre le responsable du poste de Sainte-Julie de la Sûreté du Québec, le sergent René Marchand, et le maire de l'endroit, Frédéric Trépanier. On ne peut dire pour le moment s'il s'agira d'un comité temporaire ou permanent.

Ce comité a pour but de sensibiliser les résidents du secteur à la recrudescence des crimes surtout les vols par effraction. Il vise également une meilleure communication entre la police et les citoyens. Si la municipalité va de l'avant avec ce projet comme on le prévoit, la Sûreté du Québec apportera aux autorités locales tout le soutien dont elles ont besoin à cet effet. (RN)

Une panne de courant cause des dommages

Un bris important dans un transformateur serait la cause d'une baisse de courant survenue en début de soirée, le mardi 14 janvier, dans le secteur de la polyvalente Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire.

Cette panne n'a pas été sans suites puisqu'une réduction de pouvoir électrique a entraîné la surchauffe de moteurs à l'hôtel de ville local. Selon le directeur du Service de la sécurité publique de Mont-Saint-Hilaire, M. Gilles Dubuc, des dommages ont notamment été enregistrés aux moteurs de fonctionnement de la piscine municipale du Centre civique ainsi qu'à un panneau électrique. «Nous évaluons entre 5 000 \$ et 6 000 \$ le coût de ces dommages», a-t-il indiqué à L'Oeil Régional.

Les activités de la Cour municipale qui venaient à peine de commencer lorsque cette panne est survenue, vers 19 h 20, ont été annulées et reportées à une date ultérieure. Aussi, trois matchs de hockey du Comité des Jeunes Riverains (CJR) n'ont pu être disputés au Centre sportif Paul-Lemieux. (AD)

Vol inusité à Saint-Mathieu-de-Beloil

Des voleurs ont enlevé une dizaine de pneus d'un lourd camion et ont ensuite pris la fuite avec leur butin dans la nuit du 11 au 12 janvier à Saint-Mathieu-de-Beloil. C'est ce qu'a fait savoir le poste de Sainte-Julie de la Sûreté du Québec.

Ce méfait assez inusité s'est produit sur un terrain commercial situé sur la rue Bernard-Pilon. Les pneus subtilisés représentent une valeur globale de plus de 5 000 \$.

Toujours à Saint-Mathieu-de-Beloil, à la même période, cette fois sur la rue Fleurie, un ou des individus s'emparaient d'un appareil radio à l'intérieur d'une voiture de fabrication allemande. Aucun suspect n'a été arrêté dans ces dossiers. (RN)

Perfectionnement des policiers

Le capitaine Benjamin Leclerc, qui est responsable de la section des enquêtes à la police de Beloil, est à Ottawa depuis quelque temps. Non pas qu'il soit maintenant à l'emploi du service de police de la capitale canadienne... le capitaine est en stage de perfectionnement.

Ce stage d'une durée de neuf semaines et destiné aux policiers cadres supérieurs est dispensé par le Collège canadien de la police. Il touche notamment à la gestion du personnel, à la planification budgétaire et aux relations avec les médias. Benjamin Leclerc devrait être de retour à la mi-février en possession d'un diplôme de cette institution spécialisée.

Le stage de perfectionnement est payé par le gouvernement. À noter cependant que le service de police de Beloil bénéficie déjà d'un budget alloué par la ville en vue de la formation des policiers. (RN)

L'OEIL RÉGIONAL - Samedi 18 janvier 1992 - Page 19A



PONTIAC

BUICK

GMC



Pour la qualité



Pour la performance





Pour le service bien sûr!

Des Champs

Route 20, sortie 102

Ste-Julie 649-9333

B-1



La Maison Victor-Gadbois sera probablement exemptée de taxes

richard noel
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

Le conseil municipal de Saint-Mathieu-de-Beloeil appuie la Maison Victor-Gadbois dans sa demande d'être exemptée des taxes municipales et scolaires. Dans la demande adressée récemment à la Commission municipale du Québec, l'établissement souligne qu'il est un organisme sans but lucratif et que les collectes de fonds constituent ses principales sources de financement.

Prenant connaissance du contenu de la documentation envoyée à

cet effet par la Maison Victor-Gadbois à la Commission municipale, les membres du conseil de Saint-Mathieu-de-Beloeil ont décidé à leur dernière séance d'appuyer la demande de l'établissement. Par la même occasion, les autorités municipales ont reconnu la Maison Victor-Gadbois «édifice public non-imposable». Cette décision du conseil touche autant les taxes scolaires que les taxes municipales. Toutefois, c'est la commission scolaire qui aura le dernier mot.

Dans une brève entrevue téléphonique, le directeur général de la Maison Victor-Gadbois, Jacques Perreault, s'est dit très heureux d'apprendre que les élus de Saint-Mathieu-de-Beloeil ont manifesté

publiquement leur soutien à cette revendication. Selon lui, c'est de bon augure en ce qui regarde la Commission municipale du Québec qui devra rendre bientôt une décision finale dans ce dossier.

La Maison Victor-Gadbois a commencé le 6 janvier à former son personnel. Elle compte recevoir ses premiers pensionnaires dès le 20 janvier. L'inauguration officielle s'était déroulée le 12 octobre au cours d'une cérémonie en présence de plusieurs personnalités et de personnes qui ont oeuvré de près ou de loin à la réalisation du projet.

Elle a comme vocation d'accueillir des gens atteints de cancer en phase terminale.

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

UN CHOIX GAGNANT!

Une démarche d'orientation

POUR TOUT ADULTE QUI DÉSIRE:

- Intégrer ou réintégrer le marché du travail
- Clarifier son objectif professionnel
- Actualiser ses connaissances du marché du travail
- Connaître une méthode dynamique de recherche d'emploi

Début du cours

3 février 1992

(25 heures x 9 semaines)

ADMISSIBILITÉ:

- Avoir quitté les études depuis 1 an
- Savoir lire et écrire

Séance d'information le 24 janvier 1992

2275, rue Sainte-Anne

Saint-Hyacinthe

APPELEZ DÈS MAINTENANT

LES SERVICES ÉDUCATIFS
AUX ADULTES
(514) 773-8403 poste 365

* Possibilité d'allocation supplémentaire pour les prestataires de la Sécurité du Revenu

Tout près. Tout prêt.

Chatel

vosre nettoyeur

2 POUR 1

FAITES NETTOYER DEUX PANTALONS POUR LE PRIX D'UN.
HAVE TWO PAIRS OF PANTS CLEANED FOR THE PRICE OF ONE.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

2 POUR 1

FAITES NETTOYER DEUX JUPE (UNIÉS) POUR LE PRIX D'UNE.
HAVE TWO SKIRTS (PLAIN) CLEANED FOR THE PRICE OF ONE.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

2.00\$ DE RABAIS SAVE

SUR LE NETTOYAGE DE MANTEAUX.
ON COATS.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

1.00\$ DE RABAIS SAVE

SUR TOUT NETTOYAGE AU COMPTOIR.
ON ALL DRY CLEANING AT OUR COUNTERS.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

2 POUR 1

FAITES NETTOYER DEUX HABITS OU ROBES POUR LE PRIX D'UN.
HAVE TWO SUITS OR DRESSES CLEANED FOR THE PRICE OF ONE.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

20% DE RABAIS SAVE

SUR LE NETTOYAGE DE TÊTURES, DE COUVRE-LITS ET SAC DE COUCHAGE AINSI QUE SUR NETTOYAGE DE CUIR ET SUEDE.
ON DRY CLEANING OF DRAPES, BEADSPREADS AND SLEEPING BAGS, ALSO ON DRY CLEANING OF LEATHER AND SUEDE.

1 coupon par visite. Cette offre est valide pour un temps limité et ne s'applique pas aux autres rabais en vigueur. Présenter les coupons à l'entrée des vêtements.

Chatel

247 Duvernay Beloeil 464-4895

Le Clava

VIDÉO MONT-ST-HILAIRE

464-1367



Déjà en location, pour les fervents d'action, un film à ne pas m'anquer n'oubliez pas de réserver!

LES TRESORS EGYPTIENS ETAIENT POUR LES ROIS,

CEUX DE L'EAU VIVE SONT POUR VOUS:

spéciaux en vigueur jusqu'au 14 février 1992

Flocons de maïs NATURE'S PATH

3,69 \$

(prix rég.: 4,35 \$)

Graines de tournesol décortiquées «bio»

5,20 \$/kg

(prix rég.: 7,90 \$)

Huile de Tournesol ORPHEE «bio»

8,90 \$/LITRE

(prix rég.: 10,85 \$)

Dophilus + de SISU 120 caps. (bactéries lactiques)

13,50 \$

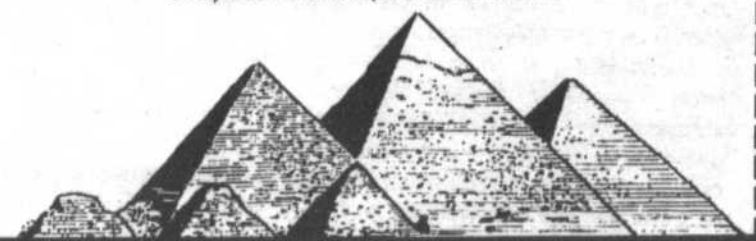
(prix rég.: 17,65 \$)

L'eau vive

aliments naturels • café santé

464.5767

326, boul. Laurier, Mont-St-Hilaire



Nikon



modèle F401SQD

389\$*

*boîtier seulement (1 seul en stock)

Pour 92
soyez à jour
et partez
à l'heure

grâce à
NIKON et vos
conseillers **PRAC**



modèle F601QD

589\$

*boîtier seulement

... "L'image de vos souvenirs mérite un traitement soigné. Choisissez toujours un service de développement qui vous garantit la meilleure qualité. Vous verrez la différence". **Nikon®**

Pour des souvenirs radieux



5 films, 12 poses (100 ASA)

Prix courant 23,75\$

En spécial à 16,49\$

5 films, 24 poses (100 ASA)

Prix courant 31\$

En spécial à 21,49\$

AUSSI DISPONIBLE: Films à développement compris



FINITION PHOTO

Finition sur papier Kodak (C-41-135-126 et 110)



25% de rabais ou film gratuit (100 ou 200 ASA)

+
35% de rabais sur le double de vos photos

+
1 album gratuit

+
La chance de gagner une radio AM FM baladeur

+
2 heures de ski gratuites à Ski Mont-Saint-Bruno

avec coupon disponible au comptoir
Cette promotion prend fin le 30 janvier 92.



LES PRODUCTIONS

PRAC PHOTO

316, boul. Laurier, (face au McDonald) 464-3622

PHOTO EN STUDIO
PHOTO PASSEPORT
TRANSFERT VIDÉO
LOCATION
RÉPARATION

zoom



Marcel Cyr et fils se joint à une équipe gagnante

M. Michel Chapdelaine, président de Chapdelaine Assurances, souhaite la bienvenue à M. Marcel Cyr, président de Marcel Cyr et fils. En effet, ce cabinet de courtage de Saint-Basile-le-Grand fera dorénavant partie de l'équipe Chapdelaine Assurances et du Groupe Ultima.

On peut joindre M. Cyr au 220, Brébeuf à Beloeil, au 464-2112.



L'École de musique Boisvert fait une heureuse

Le 21 décembre, l'École de musique Boisvert située aux Galeries Montenach procédait au tirage d'un clavier électronique Kawai MS-210, une valeur au détail de 259,95 \$. L'heureuse gagnante est Mlle Maude Boillot, de Beloeil, que l'on aperçoit ici en compagnie de M. Armand Ducharme, le doyen des employés de Boisvert musique.

On peut joindre M. Ducharme et toute l'équipe de l'école en composant le 464-0918.

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE DE LA MONTÉRÉGIE

offre des soirées de croissance personnelle en groupe, d'une durée de 30 heures, les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h 30 à partir du 21 janvier, pour 15 semaines (dont un samedi)

ENDROIT: 365, boul. Laurier, suite 104, Beloeil

COÛT: 20\$/ l'heure (reçu d'impôt émis sur demande)

RESPONSABLE: Norbert Fournier, psychologue, membre de la C.P.P.Q.

PROBLÉMATIQUES: Anxiété, troubles conjugaux, pertes d'énergie, recherche de sens à sa vie, stress, ruptures, timidité, indécisions

INFORMATIONS: **467-3998**

Nombre maximum: 10 personnes

ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

EXAMENS D'ADMISSION

1992-93

Quand? Le samedi 25 janvier 92, à 9 h 30 le matin.

Où? à L'ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE (école secondaire mixte)

Pour qui? Les élèves désireux de fréquenter notre institution en septembre 92.

Modalités: - Les parents accompagnent leurs fils, leur fille
- Les frais d'examens sont de 15,00 \$
- L'élève apporte son bulletin final de 5e année et une photocopie du dernier bulletin de 6e année.
- Il y aura séance d'information
- Bourses d'études disponibles.

N.B.: Les parents dont le fils, la fille ne fréquente pas l'École du Séminaire cette année et qui désirent l'inscrire en 2e, 3e, 4e et 5e secondaires peuvent le faire en communiquant au numéro (514) 773-4334.

ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

650, Girouard Est
Saint-Hyacinthe J2S 7B7



permis #CP 0872

Langues Vivantes

Cours privés et personnalisés

Pour votre travail, vos loisirs, vos voyages

L'Anglais en première classe

(évaluation gratuite)

365, boul. Laurier
bureau 101, Beloeil

446-5185



LES
BOUCHERIES
BRODEUR

Jean-J. de Grandpré, président

226 St-Hippolyte
St-Hilaire
467-4003

949, Bernard Pilon
Beauceville
464-4501

SPÉCIAL = PORC FRAIS

FESSE PORC FRAICHE

env. 20 lb **1 79\$**
(steak - Rôti) 3,95\$ kg lb

**RÔTI PORC FRAIS
SOC DÉOSSÉ**

env. 6 - 8 lb **1 98\$**
4,36\$ kg lb

CÔTES LEVÉES DE PORC

FRAIS (Spare-ribs) **1 98\$**
4,36\$ kg lb

LONGES DE PORC

env. 15 lb
(côtelettes & rôti) **2 28\$**
5,03\$ kg lb

JAMBON FESSE DÉOSSÉ

GENRE TRADITION (sans filet)

COMPLET **2 58\$**
env. 12 lb lb 5,71\$ kg

EN MORCEAUX **2 98\$**
env. 3 - 4 lb lb 6,57\$ kg

BOEUF HACHÉ

maigre 10lb pour **24 89\$**

BOEUF HACHÉ

mi-maigre
10lb pour **19 89\$**

PIÈCE DE BOEUF DÉOSSÉE

INT. DE RONDE

ENV. 20 lb

3 88\$
lb

STEAK BOSTON

ENV. 12 lb

4 88\$
lb

**POINTE DE
SURLONGE**

ENV. 18-20 lb

2 98\$
lb

FAUX FILET

ENV. 12 lb

5 88\$
lb

CONGÉLATEUR

ACHAT À LA PIÈCE

BOEUF DE MARQUE ROUGE CAT. A-1

**DERRIÈRE
DE BOEUF**

ENV. 175-200 lb

2 58\$
lb

**FESSE
DE BOEUF**

ENV. 90 lb

2 48\$
lb

**SURLONGE
AVEC FILET**

ENV. 35 lb

2 98\$
lb

LONGE LONGUE

T-Bone, surlonge
ENV. 90 lb

3 28\$
lb

Prix en vigueur du 20 au 25 janv. 1992

VCB VIDÉO CASSETTE BELOEIL

V.H.S. JEUX NINTENDO
ET GAMEBOY



BIENTÔT À L'AFFICHE

- A propos d'Henri V.O. V.F.
- Rocketeer V.O. V.F.
- Double Impact V.O. V.F.
- Love Moi V.F.
- Body Parts V.O.
- Return of the Blue Lagoon V.O. V.F.
- Danger Public V.O. V.F.
- Harley Davidson V.O. V.F.
- Hitman V.O. V.F.
- Defenseless V.O.

Du 18 janvier au 29 février 1992

Les mardis et
mercredis
louez 2 films
et obtenez le
3ième

"GRATUITEMENT"

TOUS LES
VENDREDIS

2 pour 1

Sur cartouches
de jeux Nintendo
et Gameboy

Pour un temps
limité,
devenez membre
"GRATUITEMENT"

509, boul. Laurier Beloeil
situé face au Canadian Tire

467-5171

des VUES
des VUES
des VUES
des VUES
que vous n'avez
JAMAIS VUES

Sam Défoule

heureux événements

Ici et là

Dans une de mes chroniques du mois de décembre dernier j'avais écrit, suite à une information supposée digne de foi, que deux concessionnaires automobile de la région, auraient envisagé la fermeture éventuelle de leurs établissements.

Cependant, il semblerait que cette rumeur n'était pas vraiment fondée et je me fais donc un devoir d'apporter le présent correctif et aussi de m'excuser auprès des gens que la nouvelle aurait pu concerner ou ennuyer ... Soyez toutefois assurés qu'il n'y avait aucune intention malveillante rattachée à cette déclaration ... Au contraire, je ne peux que me réjouir du fait que l'industrie automobile soit en bonne santé, dans notre région du moins.

Puisqu'il est question d'automobile, on me dit que **Michel Guertin**, Directeur des ventes pour Hyundai du Boulevard de l'auto à Saint-Hyacinthe, accomplirait une besogne admirable ... Il semblerait que **Christian St-Pierre**, son patron, serait enchanté des résultats obtenus par Michel ... Connaissant son ardeur au travail, je ne peux qu'applaudir aux succès de ce dernier ... Chapeau, mon ami! ... On joint Michel au **467-1341**.

Un de mes espions favoris m'en a raconté une vraie bonne à propos d'une excursion de pêche en haute mer, qu'auraient effectuée **Normand Lalumière, Normand Ethier, Guy et Claudine Gilbert** lors de récentes vacances en Floride.

Après une journée complète passée sur l'océan Atlantique ... «**TA DAM**» ... Voici donc les résultats = **ZERO (0) FISH!** ... Les vrais poissons se trouvaient plutôt dans l'embarcation que dans la mer, c'est le cas de la dire! ... Que voulez-vous! ... Quand on utilise des canettes de «**Miller Genuine Draft**» comme appât, on risque drôlement d'attraper de l'air ... et d'avoir l'air penaud, pour ne pas dire **nono!** ... Et le requin se mit à rire! ... Ha! Ha!...

Puisqu'il est question de la Floride, j'ai appris que **Lambert Hébert**, sympathique proprio de la pâtisserie du **Père Lambert** à Mc Masterville, possédait une superbe résidence à Hollywood et que son nouveau bateau, un Sea Ray d'une cinquantaine de pieds de long, pouvait à l'occasion servir d'hôpital pour les invités qui, subitement ne se sentent pas bien!...

L'infirmière à bord serait d'une gentillesse à vous rendre malade malgré vous! ... Incidemment chère «**garde-malade**», **Samouel** vous a déniché un superbe camion de déménagement au cas où! ... Vous pouvez me rejoindre à L'Oeil Régional à cet effet! ... Je serais également disponible comme témoin pour tout mariage!

Psychiatrisée!...

Une jeune femme vient, comme chaque jour, chez son psychiatre faire analyser ses rêves:
- Eh bien! Chère Madame, racontez-moi ce que vous avez rêvé cette nuit. ...
- C'est que, docteur ... justement cette nuit, je n'ai pas rêvé. ...
- Pas rêvé? ... Mais si vous ne faites pas votre travail, comment voulez-vous que je fasse le mien!...

C'est pourtant vrai!...

À quoi bon être grossier! ... La politesse permet toutes les nuances de l'impertinence!...

Si vous aimez dépenser pour des choses qui se voient, offrez-vous des aliments riches!...

Il y a trois sortes de mensonges: le mensonge simple ... le mensonge avec parjure ... et les statistiques officielles!...

Quand Pat Burns rêve...

Une nuit, **Pat Burns** rêva qu'il était mort. ... Il frappe aux portes du Paradis. Saint-Pierre lui ouvre, le fait entrer et le charge d'organiser une équipe de hockey.

Pat jette un regard émerveillé sur tous les grands joueurs qui l'entourent: rien que des noms célèbres et des étoiles de première grandeur!...

- Ce sera la plus formidable de tous les temps, déclare-t-il avec exultation!...

Au même instant, la sonnerie du téléphone retentit. ... C'est Satan qui, du sous-sol, propose un match.

- Vous n'avez aucune chance de gagner, lui dit **Burns!** ... J'ai tous les meilleurs joueurs.

- Oh, je sais, réplique Satan. ... Mais moi, j'ai tous les arbitres!...

Le mot de la fin

Une belle femme plaît aux yeux ... Une femme bonne plaît au cœur; l'une est un bijou, l'autre, un trésor!...

- Napoléon 1^{er}

Bonne semaine

Sam Défoule

Félicitations à **Manon Bédard et Francis Lalumière** à l'occasion de leurs récentes fiançailles, de la part des parents et amis(es).

Rolland Charron, rentier de Saint-Denis-sur-Richelieu qui fêtait ses 70 ans le 3 janvier, de la part de ses enfants et son épouse.

Vincent Dufresne et Alexandre Valiquette, louveteaux de la 18^e meute Lynx de Saint-Hilaire qui fêtaient leur 11^e anniversaire le 8 janvier. Bravo! **Dominique Lecours** de Saint-Antoine-sur-Richelieu qui célébrait son anniversaire de naissance le 10 janvier. «Une bonne journée, de Marlène, Benoit et Roxanne.»

Louise Latour d'Otterburn Park qui fêtait ses 42 ans le 11 janvier, de ton amour André et de Andréanne, ta «peanut».

Geneviève Grégoire de Mc Masterville, la fille la plus «hot» en ville qui fêtait ses 10 ans le 14 janvier, de ta vieille copine Colette. (P.S.: Merci Colette pour les bons mots à notre endroit, t'es fine!...)

Michelle de Beloeil qui célébrait son anniversaire de naissance le 16 janvier. «A la maman de Gabrielle et l'épouse de Pierre, bonne fête, de tes parents.»

Marilyse Drapeau de Beloeil qui célèbre son premier anniversaire le 18 janvier, de Papa et Maman et aussi de Papi et Mamie. «Nous t'aimons beaucoup, bonne fête petite fille.»

Anne-Marie Favero, secrétaire pour I.C.I. de Mc Masterville qui fête ses 31 ans le 18 janvier. «Joyeux anniversaire Anne-Marie.»

Rose-Marie Prévost, chef-caissière pour Jean Coutu de Beloeil qui célèbre son anniversaire de naissance le 19 janvier.

William «Bill» Brazeau, policier, chroniqueur et "boutiquier" sportif qui fête ses 46 ans le 20 janvier. «Bonne fête Fille!...»

Linda Gatien, à l'emploi de Jean Coutu de Beloeil qui célèbre son anniversaire de naissance le 20 janvier.

Luc Leclairs, surnommé «Freddy» de McMasterville qui fête ses 18 ans le 21 janvier, de la part de Nathalie qui t'aime.

Karine Parent, Jeannette de la 49^e ronde Les Jouvencelles de Saint-Marc qui fête ses 12 ans le 21 janvier.

Philippe Décarie, à l'emploi de l'Auberge Handfield qui célèbre son anniversaire de naissance le 21 janvier.

Richard Galibois, sympathique agent immobilier pour Re/Max Extra qui célèbre son anniversaire de naissance le 22 janvier.

Philippe Ouellet de Saint-Basile-le-Grand, camelot pour L'Oeil Régional qui fête ses 9 ans le 23 janvier, de la part de Maman et Papa qui t'aiment.

Jean-Pierre «Akela» Dufresne, animateur de la 18^e meute Lynx de Saint-Hilaire qui fête ses 45 ans le 23 janvier. «Merci pour le temps et la disponibilité.»

Dominique Pepin, commis de bureau pour Gestion Serge Pepin qui célèbre son anniversaire de naissance le 23 janvier.

Félicitations à tous

Vu la demande croissante des lecteurs pour la publication d'anniversaire de naissance ou autres, L'Oeil Régional offre gratuitement ce service. Pour des raisons de régie interne, le coupon d'inscription doit parvenir à nos bureaux 10 jours avant la parution du journal, soit le mercredi avant 17 heures, de la deuxième semaine précédant la parution.

Découper ce coupon et faire parvenir à:

Les anniversaires de SAM DÉFOULE,
AIS L'Oeil Régional
393, boul. Laurier
Beloeil, Qc J3G 4H6

(S.V.P. écrire lisiblement en lettres moulées)

DATE _____ SI DÉSIRÉ _____
(de l'événement) (exemple: 20ème ann.)

NOM _____ VILLE _____
(de la personne fêtée)

NOTES: _____
(son occupation ou autres anecdotes Ex: de la part de Sylvie)

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE MARIAGE NOUVEAU-NÉ

le sourire de l'oeil



Nathalie Gauthier

Nathalie est une sportive, ça se voit. Bachelière en éducation physique depuis un an, elle est âgée de 23 ans. Il lui arrive d'être demandée comme professeur suppléant et elle effectue de la surveillance aux heures de bain libre offert aux élèves de la Polybel.

Invitation spéciale

SALON DE L'AUTO

les 23-24-25-26 janvier
à l'auberge des Seigneurs



LOUEZ UNE LEGEND AUJOURD'HUI ET VOUS PASSEREZ
LES 48 PLUS BEAUX MOIS DE VOTRE VIE.

599\$*

par mois

La performance excitante du coupé Acura Legend 1991 vous est maintenant offerte à un prix tout aussi excitant: 599 \$ par mois basé sur une location-bail de 48 mois, avec un acompte de 1 000 \$. Le coupé Acura Legend vous redonnera cette passion de la conduite. Ses qualités performantes sont le résultat de la haute technologie de la Formule 1. Quant à ses avantages luxueux, ils sont, bien sûr, à la fine pointe du confort. Une décision rapide de votre part serait de mise, vu le nombre limité de voitures offertes. Et à un tel prix, vous feriez le coup de votre vie. Venez l'essayer, le déplacement en vaut le placement.



LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

Votre vie tient à votre ceinture.

*Basé sur une location-bail de 48 mois avec un acompte de 1 000 \$ et une option d'achat avec une valeur résiduelle de 15 233 \$ pour un nouveau coupé Legend L 1991 avec boîte automatique (modèle KA826M). Crédit sujet à l'approbation. Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation, ni les taxes.



ACURA Casavant



**ACURA
BAIL**

467-1341

2499 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe sortie 130 autoroute 20

771-0101

la maison

VICTOR - GADBOIS

POUR QUE LA VIE CONTINUE • 1000, RUE CHABOT, SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL • 467-1710



ACCOMPAGNER LA VIE

La Maison Victor-Gadbois a pour vocation d'accueillir les malades en phase terminale et de leur assurer les soins et le soutien qui leur permettront de vivre, le moins douloureusement possible, cette étape ultime qu'est la fin d'une vie.

La Maison Victor-Gadbois est, bien sûr, un lieu de soins, mais avant tout un lieu de tendresse et d'amour où le malade et sa famille pourront tenter d'apprivoiser ensemble l'approche de la mort. Afin d'accomplir cette mission, la Maison Victor-Gadbois adopte la philosophie des soins palliatifs. Cette approche considère le malade dans sa globalité et son intégrité d'être humain qui, malgré des forces vitales qui l'abandonnent, continue de vivre et d'éprouver des besoins d'ordres physique, psychosocial et spirituel. Cette approche tente aussi de démystifier la mort; de lui redonner sa vraie place dans l'aventure humaine afin de briser le silence, le mensonge et l'isolement dans lesquels étaient souvent confinés le malade et sa famille.

On peut à juste titre se demander quelle peut être la place du psychologue au sein de l'équipe de la Maison Victor-Gadbois. Puisqu'on tente de parler de la mort comme d'un processus normal, quel besoin a-t-on de recourir à des services spécialisés? Mourir est une étape normale et inévitable de toute vie humaine, mais c'est aussi une étape émotionnellement très intense; un temps de séparation, de deuil et de réparation; le moment ultime pour terminer tout ce qui a constitué la trame d'une vie.

La faiblesse et la maladie ne doivent pas nous faire oublier que le mourant est avant tout un "vivant" et que ce qu'il vit s'inscrit aussi dans l'histoire de toute sa vie. L'intensité de cette étape de vie réveille souvent les angoisses passées, les conflits, les doutes, les regrets et les peurs. Il arrive parfois que toute la tendresse, l'amour et la sollicitude de la famille et des soignants ne suffisent pas à dénouer cette angoisse.

Le rôle du psychologue sera alors de tenter de créer avec le malade une relation nouvelle qui lui permette d'exprimer sinon d'évacuer cette angoisse. Cette relation a ceci de particulier qu'elle n'a ni passé ni avenir; c'est une relation où le malade pourra exprimer toute l'intensité de ses émotions sans crainte de blesser ou d'être délaissé, critiqué, jugé. Il s'agit de lui permettre de vivre pleinement jusqu'à la fin et non pas de lui imposer une façon particulière de mourir, une mort sereine ou parfaite; c'est à lui seul que revient le droit d'écrire ce dernier chapitre de son existence. Le soutien psychologique s'adresse également aux proches et à l'équipe soignante afin de faciliter la ventilation des émotions et de favoriser pour tous (malade, proches, équipe) une communication empreinte de respect et d'authenticité.

En tant que psychologue consultante à la Maison Victor-Gadbois, j'espère être là avec mon expérience professionnelle mais aussi et surtout avec mon coeur, pour accompagner la vie et permettre à celui qui meurt de vivre ses derniers instants entouré de tendresse, de respect et d'amour.

Jocelyne Lauzon
Psychologue

La Maison Victor-Gadbois a un urgent besoin de personnes bénévoles (secrétariat, aide à la cuisine, préposé à l'entretien ménager, accueil à la réception, etc.)

UN GROS MERCI À L'AVANCE.

Mario dit:

5
ANS DE GARANTIE

"LES TEMPS SONT DURS"
Tout le monde coupe!
Chez Automobiles FM
on prolonge..

**EH BIEN,
SI C'EST
COMME ÇA**

Michel répond:

Toutes les Volkswagen
neuves en inventaire
livrées avant le 31 janvier
1992 sont garanties
5 ans
ou 100 000km*

*Groupe Moto Propulseur
gratuit



10% Présentez-nous **10%**
ce coupon avant le
31 janvier 1992 et le coût
de la main d'oeuvre sur une
réparation sera réduit de

10% 10% 10%

Automobile F.M. inc.

16070, rue Saint-Louis, route 137 Sud, Saint-Hyacinthe
773-9643 Mtl 464-5125



**Nous avons déjà un grand
choix de marchandises de
printemps pour dames**

**Telles que:
Collection
Carribbean Pacific**

**choix de shorts, pantalons, jupes,
chandails et blouses.**

**Tailles: petite, moyennes, grande
ou 5 à 15 ans
Teintes variées**

Réduction jusqu'à

50%

sur la marchandise d'hiver

**UTILITÉS
J.P.
ARSENAULT**

**HOMMES ET FEMMES
DE 3 À 20 ANS
ET GRANDE TAILLE**

1275, RUE ROUILLARD
MONT-SAINT-HILAIRE
TRANSCANADIENNE
SORTIE 115

467-4141

HONDA Casavant

OFFREZ-VOUS
LA MEILLEUR PLACE QUI SOIT



HONDA ACCORD 1992

*Invitation
spéciale*

Salon de l'auto
les 23-24-25-26
janvier
à l'auberge
des Seigneurs

**NOUVEAUTÉS
1992:**

- L'une des 10 meilleures voitures au monde et ce depuis 1982 selon la revue Car and Driver

- Elle est le standard de qualité et de la valeur

- Avant et arrière redessinée pour plus d'aérodynamisme

- Système de retenue supplémentaire (SRS)

- Moteur 140 chevaux

HONDA Casavant



467-1341

2400, Casavant, sur le boulevard de l'auto, Saint-Hyacinthe
SORTIE 130, AUTOROUTE 20 DIRECTION EST

774-1724



HYUNDAI

sur le boulevard de l'auto à Saint-Hyacinthe

DEVANCE LA COMPÉTITION

Spéciaux de janvier



Sous-compacte à prix abordable

EXCEL 1992
À PARTIR DE **7 195** 00\$



Un vrai coupé sport entièrement équipé

SCOUPE
À PARTIR DE **10 595** 00\$



Berline sport 16 soupapes, 113 chevaux

ELANTRA
À PARTIR DE **10 495** 00\$



Voiture intermédiaire offrant luxe, espace et puissance

SONATA
À PARTIR DE **12 495** 00\$

valable sur voitures en inventaires, TTP en sus



INVITATION SPÉCIALE au Salon de l'auto
à l'Auberge des Seigneurs les 23-24-25-26 janvier 1992



LE CARREFOUR HYUNDAI

Beloil
467-1341

2300, Casavant Ouest Saint-Hyacinthe
Sortie 130 Autoroute 20

St-Hyacinthe
774-6344

d'un optimiste

À L'AUTRE



CLAUDE CADIEUX
464-1531

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

Sur la photo, vous apercevez Réjean et Lina Lavallée, animés d'un «Esprit d'équipe». Ils président le Club Optimiste de Saint-Marc-sur-Richelieu. Bon succès pour l'année en cours!



ROLLAND CLERMONT
464-0718

Comité exécutif

1991-92. Permettez-moi de vous présenter Réjean Lavallée, le président du Club Optimiste de Saint-Marc-sur-Richelieu. Réjean est agriculteur de cette municipalité et il a récemment été élu au conseil de ville afin de représenter ses concitoyens. Réjean est marié à Lina Provost; ils ont quatre enfants dont ils sont très fiers soit Alain, Mario, Martin et Julie. Pour compléter le comité exécutif 1991-92, voici les vice-présidents, **Gérald Hébert et François Guertin**, le secrétaire, **Denis Laflamme**, le trésorier, **André Lussier**, les directeurs, **Denis Malo, Susan Lindsay, Camille Dubé, Yvon Richer, Réjean Lamarre, Luc McDermott**. Bonne chance et bon succès à cette 17e équipe!



MCMASTERVILLE

Sur la photo, vous apercevez Gilles Hébert et sa souriante épouse Diane, un couple dynamique qui dirige le Club Optimiste de McMasterville avec enthousiasme. Bonne chance et bon succès pour l'année en cours!

Comité exécutif 1991-92. C'est avec plaisir que je vous présente Gilles «Tico» Hébert bachelier en administration, administrateur agréé du Québec et chef de groupe, pour la compagnie Gaz Métropolitain inc. et président du Club Optimiste de McMasterville. Diane R. Hébert est l'épouse de Gilles. Elle est technicienne en administration au centre d'accueil Chevaliers de Lévis. Diane est très active et dynamique, elle aime les défis et excellente organisatrice. Diane et Gilles ont une charmante fille, Julie, 17 ans, qui est la fierté de ses parents. Alors Diane et Gilles, bonne chance dans ce nouveau défi! Au poste de vice-présidents: **Lucien Côté et Pierre Charbonneau**, secrétaire, **Armand Savaria**, trésorier, **Henri Vallée**, directeurs: **Diane Hébert, Jean-Pierre Blanchard, Jean Bélanger, Lise DeRoy, Marcel Cossette et Denis Bienvenue**. Ceci complète l'équipe 1991-92 et nous vous souhaitons une année de grandes réalisations.

Journée de plein air familiale. Le samedi 1er février 1992, de 10 h à 16 h, dans le bois du ruisseau Bernard à McMasterville, il y aura journée plein air pour toute la famille. Au programme ski de fond, glissade, promenade en raquettes et aussi du patin à glace. Vous apportez vos traîneaux, vos patins et vos skis. **Le programme de la journée:** 10 h à 15 h, concours de bonhommes de neige, 12 h, ballon-volant, 14 h, tir «souque» à la corde, 15 h, finales, bonhommes de neige. En cas de pluie, cette journée sera annulée. Pour renseignements, appelez Lise DeRoy au 464-0306.

SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

Se soirée Casino. Les profits serviront aux activités Jeunesse du Club Optimiste Saint-Mathieu-de-Beloeil. Le samedi 22 février 1992, à 20 h, à l'érablière Le Rossignol à Sainte-Julie se déroulera la soirée annuelle du Casino. Un don de 15 \$ vous permet de vous amuser et d'aider la jeunesse de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Pour ceux et celles qui veulent commander une table, un don de 155 \$ vous permet en plus de recevoir deux laissez-passer. Pour renseignements, Carole Bouchard au 464-0718.

DU 23 AU 26
JANVIER

Le salon de l'auto à Saint- Hyacinthe

Les dix-huit concessionnaires de la grande région de Saint-Hyacinthe seront au rendez-vous du 8e salon de l'auto, du 23 au 26 janvier, à l'Auberge des Seigneurs, et présenteront pas moins de 150 modèles de voitures.

«Cette année encore, le salon innovera en présentant Sirius, le véhicule expérimental le plus performant au Canada et en permettant au consommateur d'avoir accès à cet événement unique à un prix exceptionnellement bas», de signaler Jean Cloutier, coordonnateur du salon.

«Grâce à la collaboration de la Société d'assurance automobile du Québec et de la Protection publique de Saint-Hyacinthe, nous pourrions offrir aux 10 000 visiteurs attendus des volets portant sur l'information et l'éducation en sécurité routière.»

Dans le contexte économique difficile qui prévaut, l'organisation du 8e salon a décidé de prendre les grands moyens en mettant au point la formule 5-2-2=1.

Grâce à la participation de Provigo (2235, boulevard Casavant à Saint-Hyacinthe) et des Pneus Bernard de Saint-Hyacinthe et de Mont-Saint-Hilaire, les consommateurs pourront visiter le salon pour la somme de 1 \$ à la condition d'obtenir, dans ces commerces, les deux coupons de 1 \$ applicables au prix d'achat du billet d'entrée fixé à 5 \$. Chaque visiteur recevra, avec son billet d'entrée, deux coupons de 1 \$ applicables aux achats futurs chez les mêmes commerces participants.

Le 8e salon de l'auto ouvrira ses portes dès le jeudi 23 janvier de 18 h à 23 h. Le vendredi 24 janvier, il accueillera les visiteurs de midi à 23 h; le samedi 25 janvier, de 11 h à 23 h et le dimanche 26 janvier, de 11 h à 18 h.

FOYER St-Joseph

RÉSIDENCE POUR AÎNÉS

Une entreprise familiale et atmosphère chaleureuse, endroit paisible situé sur le bord du Richelieu, terrasse extérieure bien paysagé et aménagé, chapelle et service religieux, messe hebdomadaire et activités pastorales.
Chambre décorée, privée
Bonne nourriture

SERVICES PERSONNALISÉ

Coiffure
Médecins et infirmières
podiatre
Lavage et repassage
Changement de literie
Ménage
Activités sociales
Véranda avec vue sur la rivière
Propriétaire sur place
Prix abordable

Venez nous rencontrer vous pourrez comparer!

Tous ces services sont
à votre disposition
dès maintenant au:

FOYER St-Joseph

577 Chemin des Patriotes, Saint-Denis sur Richelieu 787 2040

à 5% - 4 ans FINANCEMENT DE TRACTEUR*

Offre de durée limitée **Belarus**

SEULEMENT
2 DISPONIBLES

MODÈLE 91
21,900\$



Belarus

*FINANCEMENT ET
CONDITIONS: sous réserve
d'approbation préalable du crédit
et de financement du montant
principal

Belarus 825
Cabine 4x4

*DURÉE ET CONDITIONS SPÉCIALES DE
FINANCEMENT: elles peuvent être modifiées, changées
ou annulées en tout temps sans préavis ni obligation

B-12A

ÉQUIPEMENTS MULTIVEX INC.

338, Grand Rang,
La Présentation (sortie 123), route 20 796-5544
Contactez un des propriétaires: Normand ou Ricky Soly

dans les coulisses

Concert Mozart avec Monique Boivin-Christian

MONT-SAINT-HILAIRE

Pianiste, organiste et concertiste, Monique Boivin-Christian présentera un grand concert W. A. Mozart, le dimanche 26 janvier à l'église paroissiale de Mont-Saint-Hilaire.

Participeront aussi à ce concert l'Atelier de ballet classique Rouville ainsi que la soprano Suzanne Raymond.

Ayant longuement étudié le piano et l'orgue, Mme Christian a obtenu, à 21 ans, un premier prix en piano au Conservatoire de musique du Québec à Montréal et un lauréat d'orgue à l'Académie de musique du Québec. Elle fut organiste à plusieurs endroits avant d'être titulaire durant une dizaine d'années des grandes orgues de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Parmi toutes ses autres activités, fort nombreuses, dans le monde musical, Mme Christian enseigne le piano à l'école préparatoire de musique de l'UQAM (d'où elle est diplômée) et est professeur de piano en concentration musique à la polyvalente Ozias-Leduc depuis septembre 1989.

L'Atelier de ballet classique Rouville est dirigé par Mme Francine Vallée qui fut première soliste des Ballets Métropolitains du Canada. Quant à la soprano Suzanne Raymond, elle est bachelière en enseignement de la musique à l'UQAM, enseigne à l'école Dominique-Savio de Beloeil et en cours privés et a participé à diverses émissions de radio et de télévision.

UN GRAND CONCERT

Le concert du 26 janvier est divisé en deux parties. En première

partie, Mme Boivin-Christian, au piano Roland, interprétera entre autres la Sonate en Do (K. 545) quelques variations dont deux extraits de concertos pour piano de Mozart, une pièce de Léopold Mozart, le père du grand Wolfgang, la chanson populaire «Wolfgang et moi» (voix par Suzanne Raymond) de Marie-Paule Belle et le Rondo de la Sonate en La (K. 331).

Deux chorégraphies seront présentées au cours de cette première partie.

Après la pause de quinze minutes, Mme Boivin-Christian reviendra, cette fois à l'orgue Casavant. Au

programme, Fantaisie en fa mineur (K. 608) moins la fugue, Ave Verum (K. 618), Laudate Dominum (K. 339) et Alleluia (K. 165) avec Suzanne Raymond à la voix, Romance (K. 525) qui est le second mouvement de «Une petite musique de nuit» avec une chorégraphie signée Francine Vallée et le premier mouvement abrégé de la Symphonie no 40 en sol mineur (K. 550), adaptée pour l'orgue par Mme Boivin-Christian et accompagnée d'une autre chorégraphie de Mme Vallée.

Les billets seront en vente à l'entrée au prix de 5 \$. Le concert débute à 14 h 30. (AD)



Mme Monique Boivin-Christian.

Marci Gerry remet ça

André Ducharme

MONT-SAINT-HILAIRE

Il y a un peu plus d'un an, la population maskoutaine accueillait dans le délire le plus total le premier concert du groupe Marci Gerry, formation musicale qui rend hommage au grand disparu de la musique québécoise, Gerry Boulet.

Après un an de tournée intensive aux quatre coins du Québec, cette formation prépare sa grande rentrée à Montréal. Et on ne passe pas par n'importe quelle scène. Le groupe montera sur les planches du... Métropolis.

«Partout où nous sommes passés, nous avons été très bien accueillis», racontait la semaine dernière l'impresario du groupe, M. Sylvain Lévesque, un gars de la région connu pour avoir produit plusieurs spectacles.

M. Lévesque n'est pas le seul représentant du band à venir de la région. Deux des sept musiciens sont originaires de Mont-Saint-Hilaire. Ce sont Claude «Snoof» Gauthier à la batterie et le trompettiste Jean-Yves Vincent.

L'auteur de ces lignes avait assisté en février 1990 à un spectacle du groupe à Saint-Hyacinthe et se rappelle avoir été fortement impressionné par la prestance des musiciens sur scène. Pas d'effets visuels pour épater la galerie, mais la voix du chanteur Claude Bourgault, aussi près qu'elle peut être de celle de Gerry Boulet, avait suffi pour faire «lever» la salle.

Au cours de ce spectacle d'une durée de deux heures, les meilleures pièces du groupe Offenbach et de



Claude Bourgault, la voix de Marci Gerry.

Gerry Boulet alors qu'il poursuivait une carrière solo sont interprétées par Bourgault et sa bande.

On vous l'a déjà dit, le spectacle a lieu au Métropolis. Ça se passe le 29 janvier à 20 h 30. Billets en vente au prix de 12 \$ dans tous les points de vente du réseau Admission dont au supermarché Serge Pepin de Mont-Saint-Hilaire.

Richard Desjardins à Saint-Hyacinthe: un privilège

Après avoir conquis les Français aux Francofolies de La Rochelle, après avoir affiché complet dès l'annonce de sa présence à celles de Montréal, Richard Desjardins retraversera l'Atlantique en février pour donner une série de spectacles au Théâtre de la Ville de Paris et dans quatre villes suisses. Le 12 mars, peu après son retour, on aura l'immense privilège de l'accueillir dans notre région, soit à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

Ce n'est que l'année dernière, alors qu'il a derrière lui toute une oeuvre, que l'incroyable se produit pour Desjardins: son album «Tu

m'aimes-tu?» se retrouve au Top 10 de Radio-Activité pendant plus de 50 semaines. Les médias le découvrent soudain, partout on se l'arrache et, une centaine de représentations plus tard, au dernier Gala de l'Adisq, l'hommage qui lui est rendu témoigne de l'importance de son succès. Parmi les plus belles choses qui ont été dites sur Richard Desjardins, soulignons ces quelques phrases de Pierre Foglia dans La Presse du 13 avril 1991: «C'est quoi la poésie?... La poésie, c'est quand tu te dis, en lisant les paroles: Dieu que ces lignes-là sont belles. Si seulement je les avais

écrites. Mais en même temps, t'es même pas jaloux. Tu tripes comme un fou. C'est quoi la poésie? C'est quand les mots brillent tout seuls. Sans efforts. Un seul doigt sur le piano les allume...»

Puisque quand on l'aime une fois on l'aime pour toujours, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'on s'est arraché les billets dès leur mise en vente. Il en reste cependant aux endroits suivants: Boisvert Musique et Le Marchand de Santé à Beloeil; Archambault Musique et Club vidéo Maska à Saint-Hyacinthe.

Le monde passionnant du pastel

BELOEIL

Excellente façon de redécouvrir les «mondes immenses» qui sont en nous, l'art est également un moyen de dépasser les interdits que l'éducation a imposés à notre imagination. Cette aptitude à créer que plusieurs croient absente n'est souvent qu'endormie ou assoupie. Il suffit d'agir de telle sorte que ces ressources soient remises en exploitation.

Le contact d'autres personnes partageant cette recherche et la présence d'un animateur compétent et incitatif suffisent amplement pour que chacun se laisse prendre au jeu agréable de sa propre création.

Vous avez le goût d'extérioriser cette richesse qui sommeille en vous? Voilà une merveilleuse occasion de le faire en suivant un cours de pastel à l'Atelier libre de peinture de Beloeil.

Le pastel est un médium passionnant, facile de manipulation et favorisant la spontanéité. L'animateur en est l'artiste pastelliste Marcel Gagnon qui a fortement contribué à la diffusion de ce médium dans la région. Il est membre de la Société de pastel du Canada et enseigne à l'Atelier depuis 1988.

Le cours d'une durée de dix semaines débutera le mardi 21 janvier à 9 h. Il est encore possible de s'inscrire en téléphonant au plus tôt au 464-6117.

Vos clients ne vous paient pas?

Vous courez après votre argent?
Pas de recouvrement... Aucuns Frais!

«Les professionnels du recouvrement»

Recouvrement de chèques sans provision

Agence de recouvrement

Accrédité par l'Office de la Protection du Consommateur

VIGILANTIA

4030 St-Ambroise, suite 415, Montréal
514-937-3084 Fax 514-937-4894

Division de Vigilantia Inc. Bureau de crédit

Inscription tardive à l'Atelier Art Plus

L'Atelier Art Plus, organisme associé à la ville de Saint-Basile-le-Grand, tiendra ses inscriptions tardives le lundi 20 janvier de 19 h à 20 h au nouveau local culturel, 249, boulevard Laurier. Le local de l'Atelier Art Plus est situé au deuxième étage, à droite.

Les cours offerts sont :
- Art Plus: réaliser des images à l'aide de différentes techniques de reproduction. Par exemple, dessin sur verre, sur bois, sur acétate, sur papier photographique, etc. Le cours s'adresse aux 9-12 ans, le jeudi de 16 h 15 à 17 h 45 ou de 19 h à 20 h 30.

- bande dessinée: apprentissage des différentes techniques (croquis, caricature, scénario, etc.), étude de différents plans, scénario et découpage. Le cours est adapté aux 9-12 ans, le vendredi de 16 h 15 à 17 h 15.

- bricolage: atelier de bricolage où l'on retrouve l'expression verba-

le, théâtrale et artistique. L'enfant pourra explorer ses facultés individuelles et sociales.

- conte illustré: amener l'élève à illustrer et écrire ses propres histoires, en apprenant les différentes techniques de dessins et de mise en page. Le cours sera donné le samedi, pour les 10 ans et plus, de 15 h à 16 h.
- décors de scène: réalisation de différents décors pour des événements culturels ou sportifs. Par exemple, spectacle de ballet, tour de cyclisme, carnaval, fête nationale. Il s'agit de projets de grande envergure mais adaptés pour les 10 ans et plus. Le cours a lieu le vendredi de 19 h à 20 h 30.

- dessin: initiation et perfectionnement des différentes techniques de dessin, tout en développant l'imaginaire. Expression des visages, mouvement, caricature, perspective, ombrage, etc. Le cours est donné le same-

di selon l'horaire suivant: de 9 h à 10 h pour les 6-8 ans débutants; de 10 h à 11 h pour les 8-9 ans débutants; de 11 h à midi pour les 9-12 ans débutants; de 13 h à 14 h pour les 6-9 ans avancés; et de 14 h à 15 h pour les 9-12 ans, avancés.

- atelier libre: pour tous, un atelier propice au dessin, avec échange de techniques entre amis. Cet atelier non dirigé se tient le samedi de 9 h à midi ou de 13 h à 16 h au prix de 40 \$.

- initiation au croquis pour les adultes: apprentissage des différentes techniques reliées au croquis en vue de développer l'observation et acquérir une meilleure dextérité manuelle. Utilisation de différents médiums. Le cours se donne le mercredi de 19 h 30 à 21 h ou le jeudi de 13 h 15 à 14 h 45.

- idées cadeaux: atelier d'initiation aux arts plastiques, pour les adultes.

Projets de cadeaux pour tous les âges, en passant de la carte d'anniversaire à l'emballage. Le cours se tient le mercredi de 13 h 15 à 14 h 45.

Les prix des différents ateliers varient de 60 \$ à 70 \$ pour les enfants et 80 \$ pour les adultes. Ces ateliers, de 10 ou 15 heures, sont répartis sur dix semaines en plus d'une exposition et/ou d'une activité artistique au carnaval ou à la fête nationale. Tout le matériel est compris.

Pour autres renseignements, appelez Fernande I efebvre au 446-5025.



Les Best-Sellers

464-6464



Librairie Livco

Prix rég. SPÉCIAL

L	Gerry Boulet	Mario Roy	22,95\$	18,95\$
I	La vengeance dans la peau	Robert Ludlum	24,95\$	19,95\$
V	Minuit 2	Stephen King	24,95\$	19,95\$
C	Le parapluie jaune	Elsa Lewin	22,95\$	18,95\$
O	Le manipulateur	Frederick Forsyth	29,95\$	23,95\$
X	Rampha âme soeur	Rampha	17,95\$	14,95\$



BEST-SELLERS DE LA SEMAINE
du 20 janvier au 1er février 1992

Une salle de réception à la mode

- Réceptions de tous genres mariage - anniversaire
- party de bureau
- réception lors de services funéraires
- réunions d'affaires
- et autres

- Service de traiteur
- Salle climatisée
- Bar licencié



Le Sodanse



Vous planifiez un mariage pour l'été 1992, n'hésitez pas à venir en jaser avec Lise.

2568, Bernard-Pilon pour un rendez-vous,

464-8315 (Le Sodanse) 464-7066 (résidence)



Bar rencontre AU TOXEDO

Bienvenue aux couples et aux personnes seules



L'endroit par excellence pour danse sociale et rétro

ENTRÉE LIBRE

Tenue soignée exigée

SPÉCIAUX
sur place pour les dames
7 soirs semaine jusqu'à minuit

SPÉCIAUX
sur place pour les hommes du dimanche
au jeudi inclusivement jusqu'à minuit

DUO BLITZ

COURS DE DANSES SOCIALES POUR DÉBUTANTS AU TOXEDO

Inscriptions: Lundi 27 janvier 20h avec professeur; Claude Tremblay 651-0557

C'est un rendez-vous

248, boul. Wilfrid-Laurier, Beloeil (route 116) 446-4525

HEURES D'OUVERTURE:
lundi 8h P.M. à 1h A.M.
dimanche-mardi-mercredi 8h P.M. à 1h A.M.
jeudi-vendredi-samedi 8h P.M. à 3h A.M.

1 2e SEMAINE

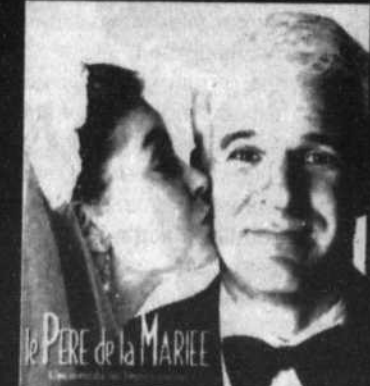
Il est procureur de district. Il risque sa vie, la sécurité de sa famille, et tout ce qui lui est le plus cher pour la seule chose au monde qu'il vénère... la vérité

Kevin Costner
JFK



SALLE 1
Tous les soirs : 19h15
Matinées
Samedi - Dimanche : 13h30

2 À L'AFFICHE

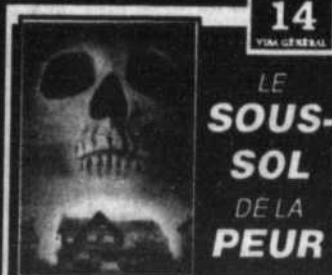


STEVE MARTIN
DIANE KEATON
MARTIN SHORT

L'amour c'est merveilleux...
Jusqu'à ce qu'il touche votre fille unique

SALLE 2
Tous les soirs : 19h00 - 21h00
Matinées
Samedi - Dimanche : 13h05 - 15h20

4 À L'AFFICHE



LE SOUS-SOL DE LA PEUR



STEVEN SPIELBERG PRESENTE
FIEVEL AU FAR WEST

SALLE 4
LE SOUS-SOL DE LA PEUR
Tous les soirs : 19h05 - 21h10
FIEVEL
Matinées Sam. - Dim.: 13h00 - 15h10

3 5e SEMAINE



Capitaine Crochet

Tous les soirs : 18h45 - 21h20
Matinées
Samedi - Dimanche : 13h10 - 15h30

5 5e SEMAINE



BARBARA HERSCHEY **NICK NOLTE**
LE PRINCE DES MARIAGES

Tous les soirs : 18h55 - 21h30
Matinées
Samedi - Dimanche : 13h20 - 15h40

DOLBY STEREO

Le PARIS St-Hyacinthe

2340 ST-JOSEPH 773-9492

Matinées
samedi - dimanche

Special **ADMISSION GÉNÉRALE**
MARDI ET MERCREDI **4,50\$**

Un samedi sur deux
- journée complète
Laurent Bonet 464-6043

Modelage

argile, le corps humain

Dessin

technique du portrait

Technique mixte à l'huile

matériaux et méthodes, copies d'anciens

ATELIER
COURS D'ART



Expéditions écologiques

Accent Voyages et la Société de biologie de Montréal tiendront une soirée d'information publique au Jardin botanique de Montréal, le mardi 28 janvier à 19 h 30.

Il y aura deux présentations très intéressantes au programme soit le Costa Rica et l'observation des blanchons aux Iles-de-la-Madeleine.

L'entrée est gratuite et on peut s'y rendre facilement par le métro Pie IX ainsi que par voiture en utilisant l'entrée de la rue Sherbrooke.

Pour de plus amples renseignements, appeler Guy Boismenu à Club Voyages Mont-Saint-Hilaire en composant le 464-6161 ou Marie Brunelle au 584-2971.

L'espace intergalactique

Le Club d'astronomie tiendra sa soirée de réunion exceptionnellement cette semaine, ce lundi 20 janvier. La réunion a lieu à la Maison Villebon du 630, rue Richelieu à Beloeil à compter de 19 h 30.

Le sujet de cette semaine sera l'espace intergalactique. Ce sera d'abord une courte présentation du sujet suivie d'une préparation à l'observation à l'extérieur. Si la température ne devait pas être clémente pour l'observation en deuxième partie de la soirée, l'activité de remplacement sera l'ajustement de l'optique d'un télescope.

Les prochains rendez-vous seront les mardis 28 janvier, 4 et 11 février. L'entrée est libre à ces soirées. Pour plus de renseignements, composer le 461-0087 ou le 464-8952.

Voir La Championne et alder l'école La Pommerale

Le comité de financement des activités de l'école La Pommerale à Mont-Saint-Hilaire invite la population à venir voir le film La Championne, le douzième de la série Contes pour tous du producteur Rock Demers.

Le tout a lieu le

samedi 25 janvier à la polyvalente Ozias-Leduc du 525, Joliette à Mont-Saint-Hilaire. Il y aura trois représentations soit à 10 h, à 13 h et à 16 h. L'admission est de 3 \$ et inclut un jus et un sac de croustilles.

Cette activité est organisée afin de financer différents projets d'activités éducatives complémentaires de l'école La Pommerale.

Rencontre des Tisserands de Beloeil

L'Association des Tisserands de Beloeil tiendra sa prochaine réunion le mardi 21 janvier à 19 h au sous-sol de la Maison Villebon, 640, rue Richelieu à Beloeil.

L'invitée de la soirée, Sr Colette, missionnaire en Bolivie, renseignera les participants sur le tissage dans ce pays.

L'invitation est donc lancée aux tisserands de la région. Le but de l'association est de promouvoir le tissage et la recherche en ce domaine.

Pour plus d'informations, contacter Peter Wrona au 464-6180, Thérèse Lemire au 464-6486 ou Francine A. Faucher au 464-1317.

Exposition de Dominique Laquerre

Jusqu'au 1er février, la galerie d'art du collège Édouard-Montpetit présente l'exposition Le Fragment: Terre d'Europe/Le Détail: Terre d'Amérique, de l'artiste Dominique Laquerre.

Dans la première partie de son exposition, l'artiste fait référence au territoire mental et à des processus de connaissances qui se manifestent jusque dans le «faire» de l'oeuvre. La seconde partie est associée à la «pensée rationnelle et discursive qui, malgré la diversité de ses expressions, demeure anthropocentrique».

La démarche de l'artiste est liée à l'exploration des dispositifs de représentation et à l'expérimentation des matériaux trouvés ou détournés du domaine de la construction tel que le placoplâtre. Ces matériaux sont à la fois métaphore, support et médium.

La galerie, située au 100, de Gentilly Est à Longueuil, est ouverte du mardi au samedi de midi à 17 h, le mercredi soir de 18 h 30 à 21 h et le samedi de 14 h à 17 h. Renseignements au 679-2966.

Meilleure Santé et qualité de vie par le Yoga

La pratique des exercices de yoga fortifie muscles et organes, régénère glandes endocrines et autres; équilibre système nerveux, corps et esprit. Combat stress et insomnie, améliore respiration et digestion, accroît souplesse et résistance à la fatigue et la maladie, augmente concentration, mémoire, efficacité en tout.



10 mardis débutant 21 janvier / 85\$
Choix: 14 h, 16 h, 19 h 10 ou 20 h 20
où: 220, Brébeuf, Beloeil
Madeleine Adam: prof. depuis 1966
CENTRE DE YOGA OCCIDENTAL

Réservez vos places Diane Lambert
464-1352

COURS DE CUISINE

donnés à Mont-Saint-Hilaire par Thérèse Daigle professeur d'art culinaire

COURS DE CUISINE CHINOISE

Les jeudis 23 jan. au 20 fév. 5 leçons 150 \$

CUISINE CHINOISE AVANCÉE

Les lundis 3 au 24 février 4 leçons 120 \$

LÉGUMINEUSES ET CÉRÉALES

Les mardis 18 fév. au 10 mars 4 leçons 120 \$

Autres cours à venir:

ROBOT CULINAIRE, MICRO-ONDES
CUISINE JAPONAISE, CUISINE THAÏLANDAISE

Pour plus d'informations, veuillez communiquer

446-1858

BAR LE BEAUMONT

NOUVELLE ADMINISTRATION - NOUVELLE GÉRANCE

Réouverture le 20 janvier 1992
Bienvenue à tous

Chansonniers ou duo en vedette toutes les fins de semaine

Heures d'ouverture à déterminer
424, boul. Laurier, Saint-Hilaire
467-9644

Bistro
Bar Terrasse

Mercredi et dimanche le groupe Richter Scale

YANNICK
tout le mois de janvier

940, boul. Laurier Beloeil

27, SAINT-JEAN-BAPTISTE • 467-3622

SEPTEMBRE
B.I.S.T.R.O.B.A.R.

-1992

L'année du Septembre

Les belles soirées du **SEPTEMBRE** B.I.S.T.R.O.B.A.R. Entre amis Bien au chaud c'est au **SEPTEMBRE** B.I.S.T.R.O.B.A.R.

Lundi	Bière en fût
Mardi	Bière en fût
Mercredi	Bières importées
Jeudi	Pichet de bière en fût
Vendredi	Alcools de service
Samedi	Bière canadienne
Dimanche	Cafés-Alcools spéciaux

les spécialistes

ANIMAUX



le MILPOIL

TONTE ET TOILETTAGE
PENSION
VENTE D'ARTICLES
POUR ANIMAUX
941 OZIAS-LEDUC
OTTERBURN PARK
464-2396

BUREAUTIQUE

Nicole Fortin, T.G.B.
Service traitement de texte

- Service aux entreprises
- Travaux documents
- Formation en Word Perfect
- Curriculum Vitae

467-7994

COMPTABLES



Comptable général licencié

Réal P. Maillette, c.g.a.

535, boul. Laurier, bureau 300, Beloeil (Québec) J3G 5E9
Tél.: 446-8080

DENTISTE

Dr. Pierre Lamarche
Centre professionnel de Beloeil

545
boul. Laurier
Beloeil
467-9477

CHIRURGIEN DENTISTE

AVOCATS

Favreau, Beauchesne, Doré, St-Onge et Fiset
AVOCATS

535, boul. Laurier, bur. 314
Beloeil

467-0310

DENIS FAVREAU, C.R.
JEAN-P. BEAUCHESSNE
FRANÇOIS DORÉ
MICHÈLE ST-ONGE
ISABELLE FISET

CHIROPRACTIENS

Jacques De Vigne, D.C.
Francine De Vigne, D.C.

Docteurs en chiropratique
CENTRE CHIROPRACTIQUE DE BELOEIL

Ouvert du lundi matin au vendredi soir
(face au centre commercial Montenach)

545, boul. Laurier, Beloeil 467-5151



JACQUES TURCOTTE, CGA
EXPERT COMPTABLE

1527, BELLINI
BELOEIL, QC J3G 5K7
(514) 467-5430

centre dentaire bernier-legendre

Pierre Bernier, D.M.D.
Ghislaine Legendre, D.M.D.

service d'urgence

lundi, mardi, mercredi 8 h 30 à 21 h 30
jeudi, vendredi 8 h 30 à 17 h

54, longueuil st-basile-le-grand Jol 1S0 461-1558


BASTIEN, WILLIAMS & TOURIGNY
AVOCATS

Me ROBERT BASTIEN
Me ANDRÉ WILLIAMS
Me ANNE TOURIGNY
Me EVELYNE MORAND

CENTRE PROFESSIONNEL DE BELOEIL

545, boul. Laurier
Suite 310, Beloeil
Tél.: **467-5849**

AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉE



Dr Luc Bernard D.C., 535, boul. Laurier, Bur. 312, 3ième étage Beloeil, Qc. J3G 5E9 (514) 467-9992

CHIROPRACTIENS

CONSTRUCTION J.M. OUELLET INC.

Entrepreneur général
Maisons neuves
Rénovation




464-6144

CLINIQUE DENTAIRE JEAN-MARIE ALLARD
Chirurgien Dentiste / Dental Surgeon

SYLVAIN DESRANLEAU

PROMENADES DE SAVOY
370, boul. Laurier
Bureau 201, Mont-Saint-Hilaire J3H 3N9

(514) 467-6566 ouvert les soirs et le samedi



ST-BASILE LE GRAND
Dr Bertrand Marcoux D.C.
14, rue Robert
441-4888



MONT-SAINT-HILAIRE
Dr J.-Claude Marcoux, D.C.
642, Des Patriotes Nord
467-1666

Pinto Rénovation Inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
plafond acoustique & suspendu
cloison sèche

Robert Fournier Sr.
49, St-Charles
Beloeil, J3G 4L2

Tél.: **464-0825** Fax: **464-0813**

Tél.: (514) 795-6101

Clinique Dentaire

Dr Sylvie Vallée d.m.d.
CHIRURGIEN-DENTISTE

45, de la Promenade, Ste-Madeleine, Qc J0H 1S0

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE SAINT-BRUNO




Dr Sylvie Bouthillette D.C.
Chiropraticienne

1551, rue Montarville
Suite 301
Saint-Bruno, QC J3V 3T8 (514) 441-1525

PROF. DANIEL LAVOIE
RONY LACOMBE
SYLVIO PORRER

ARMOIRES DE CUISINE

ESTIMATION GRATUITE
MEUBLES DE TOUT GENRE SUR MESURE



2628 BERNARD PILON LOCAL D 4, ST-MATHEU, BELDEIL J3G 4S5
Tél.: 467-9774 Fax: 467-9874



PIERRE BLAIN
AVOCAT

Me Pierre Blain
Me Diane Vézina
Me Suzie Guilmain

467-4999

535, boul. Laurier, suite 306, Beloeil

COMPTABLES

ESTELLE LEMIEUX
COMPTABLE AGRÉÉE

723, Ruisseau Nord
Beloeil (Québec) J3G 2C9
(514) 467-0890



Les toitures
Joray inc.

Tremblay Raymond
1780, rue Papineau
Longueuil, Québec

Fax.: (514) 651-7303
514 651-4111

CENTRE DENTAIRE



Dr RAYMOND RICHARD
Dr ÉLENA CARLET

Lundi au samedi
medecine-dentaire

446-1000

697, boul Laurier
(près du pont) Beloeil



JOUR - SOIR
(514) 446-3070

Pauline Roger Racicot
avocate

423, BOUL. LAURIER, bureau 2,
Mont-Saint-Hilaire (Qué.) J3H 3P2

les spécialistes

DENTUROLOGISTES


 **TÉL.: 467-7771**
Jean-Guy Vermette, d.d.
 DENTUROLOGISTE
 620, RUE DUPRÉ (coin Lechasseur)
 BELOEIL, J3G 3X3


 **GILLES BEAUCHEMIN, d.d.**
 Denturologiste
 1460 RICHELIEU, BELOEIL, QUÉ
 J3G 4R8
 TÉLÉPHONE: (514) 467-9158

 **Bur.: (514) 467-8566**
Rés.: (514) 464-7019
Suzane Fiset, d.d.
 Denturologiste
 Clinique Dentaire Jean-Marie Allard
 370, boul. Laurier, suite 201, St-Hilaire (Québec) J3H 3N8

 **Tél.: 464-4670**
Richard Perreault, d.d.
 Denturologiste
 1033 Faessler, Beloeil J3G 5W2
 (Près du Provigo Boul. L'Heureux)

MÉDECINS

 **CLINIQUE MÉDICALE ET ESTHÉTIQUE DES DOCTEURS DUPUY, THOMAS ET ASSOCIÉS**
 Médecins omnipraticiens
TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ
 46 A, Brunelle
 Beloeil, Québec
(514) 467-6365

 **GUY COLPRON, M.D. & ASSOCIÉS**
 Clinique de Médecine et Nutrition
TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ
 Guy Colpron M.D.
 Louise Lachance M.D.
 Marie Cécile Laroche M.D.
 OMNIPRATICIENS
 6985, boul. Taschereau
 Brossard **676-5076**


MUSIQUE

 **WERSI**
 Les spécialistes en orgue clavier et piano
Cours et Vente
Nouveau en région
 Technologie révolutionnaire
 Le piano avec disques au Laser est arrivé
 L'orgue de vos rêves est maintenant disponible.
 Qualité, prix incroyable
 Démonstration sur rendez-vous **793-2572**
Au Son du Clavier
 40, rue Marceau, sortie 145, route 20, St-Liboire

PEINTURE

Les Peintures M.M. inc.
 Entrepreneur peintre
 Peinture
 Réparation de gypse
 Pose de papier-peint
 Commercial, résidentiel et industriel
 Mario Morier
464-5164

PHOTOGRAPHES

 **PHOTO GIL ENR**
ROBERT GOSSELIN
 Photographe professionnel
467-5084

PHYSIOTHÉRAPEUTES

jocelyne lesage
 physiothérapeute
 membre de la corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec
 281 boul. Laurier
 Mont-Saint-Hilaire **464-5454**


VENTE-SERVICE

LE NUMÉRO 1 dans la région
 Comparez nos prix
Les Électros SYLVAIN Inc.
 Achat-vente d'électroménagers usagés
 Réparation — Pièces de toutes marques
 Service à domicile 100%
 537, boul. Laurier
 Saint-Hilaire (Québec) J3H 4X7
 (514) 467-4115
 Lundi au mercredi 9 h à 18 h
 Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
 Samedi 9 h à 18 h

 **Claude Tessier Service**
 ACHAT • VENTE • RÉPARATION
 Réparation: laveuses - sècheuses - lave-vaisselle - poêles - réfrigérateurs
464-2958

DAN TAPIS PRÉLART ENR.
 - Pose de tapis prélatrs et tuiles
 - Travail garantie 1 an
 - Estimation gratuite
 - 7 ans d'expérience à votre service
446-5553

EXCAVATION

 **G. BRODEUR INC.**
 • Transport
 • Excavation
 • Marteau hydraulique
 • Plaque vibrante
 • Démolition
 • Installation fosse septique
 • Fondations
467-8180

VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE COCAÏNE?
 Viens nous rencontrer tous les jeudi soirs 19 h 30 au CLSC de Beloeil
347, rue Duvernay 849-9999

Si vous voulez boire et le pouvez c'est votre affaire Si vous voulez arrêter et ne le pouvez c'est notre affaire plus responsable
ALCOOLIQUE ANONYMES 670-9480

Sa consommation d'alcool vous inquiète-t-elle?
Groupe Al-Anon
 Lundi 20 h 30
 Vendredi 20 h 30
 Sous-sol de l'église de Mont-Saint-Hilaire et: Mardi, 20 h sous-sol de l'église Ste-Marie-Goretti entrée par le côté 2e porte
 304, rue Montsabré Beloeil

 Vous avez un problème d'alcool? **Alcooliques Anonymes peut vous aider**
 Composez **774-1511**

les dernières plus

Spécialistes

MONSIEUR FISSURE
 Béton soudé à l'époxy
 "La seule solution"
656-8356

« Depuis 3 ans, j'ai fait l'achat de 4 voitures chez BELOEIL MERCURY 1984 LTEE, La dernière, une Escort GT... je l'adore. »
 - Marcel Boudreault, Beloeil.
 - Ah oui! mon vendeur... Contran Gagnon.

Distributeurs indépendants
 Jeannine Langlois 464-6348
 Roger Viens 514-226-8539
 Paul Brown 467-4284
 Nous acceptons les appels à frais virés
 Protéines, vitamines et minéraux - plus d'énergie cet hiver
Dr Shaklee
 est le pionnier
 Voir nos rabais du mois

FUMEUR ARRETEZ

Clinique Debien
651-8681

À BAS PRIX
 déménagement, entreposage, boîtes disponibles, assurance complète, permis
 C.T.O. M312177
 Technique Transport
646-2030

800 SERVICE DE RENCONTRE

AMICAL RENDEZ-VOUS, souper rencontre dansant, les vendredis: Hôtel Roussillon Longueuil. Les samedis: Hôtel Ramada Montréal. N.B. Spécial le 25 janvier: super-soirée-rétro au Roussillon Longueuil. Spectacle musiciens - chanteurs, danse, animation, humour, belles rencontres. BILLETS EN VENTE MAINTENANT (150 places disponibles). Réservations, Lorraine 928-1930 522-7935

AMOUREUX DU NORD. Inscription gratuite aux dames 6620-5 Cachée, St-Damien, JOK 2EO. Tél: (514)835-3820 Fax: (514)835-1840

AVIS À LA FEMME NON idéale, suis un homme non-idéal avec de belles qualités, comme humour, bien éduqué, heureux, situation sociale enviable, non-fumeur, honnête et belle apparence; recherche femme 30-40 ans, avec même qualités de préférence avec enfant(s). J'ai beaucoup d'idées pour amuser jeunes et moins jeunes. Au fait, j'allais oublier, je préfère nettement les femmes super minces. Une photo serait très appréciée. Un petit mot et no de téléphone à Clément. Réponse assurée. 185 ch. des Patriotes St-Charles J0H 2G0

HOMME 5'5" LIBRE, sobre, non fumeur, aime voyages et dialogues profonds. J'ai une formation en danse sociale avec la FDLQ. Aimerais rencontrer dame de préférence sans enfant 42 à 54 ans je désire m'installer dans la région de Beloeil. Fernand 1-819-858-2041

JEUNE HOMME DE 30 ANS très sportif, mesurant 5'7", cheveux bruns, poids 160 lbs aimerait rencontrer jeune demoiselle 25-30 ans avec ou sans enfant, aimant le sport et les sorties. Si tu es intéressée. 467-8597 après 20 h 30

SERVICE DE RENCONTRES fini les bars et les rencontres sans lendemain, on a quelqu'un pour toi. But sérieux personnalisé, il suffit d'appeler Marie de 12 h à 20 h 467-0600 DONNE-TOI UNE CHANCE.

900 ASTROLOGIE

DORIS
VOYANTE MÉDIUM
TAROT, CARTES,
LIGNES DE LA MAIN,
CARTE DU CIEL.
221, rue Cartier
Beloeil

464-6405

VOTRE AVENIR PAR LES
CARTES
YI KING:
ART DIVINAIRE
CHINOIS
BOULE DE CRISTAL
CONSULTEZ:
LISE (PHENIX)
653-2410

CARTEMANCIENNE par le tarot, 25 ans d'expérience, sur rendez-vous seulement 464-6944 Cécile

CONSEILLÈRE Professeur en astrologie. Numérologie, tarot, carte du ciel, prévisions annuelles, sur rendez-vous. Monick 467-5509

VOTRE HOROSCOPE personnalisé, jeux tarots, lignes de la main et le thé. Sur rendez-vous 460-4603

VOYANTE MÉDIUM tarot professionnel, boule de cristal, graphologue. Demander Anita 464-2235

avis DE DÉCÈS

VIGEANT, Jeannette
À Saint-Charles sur Richelieu le 25 décembre 1991 est décédée Mme Jeannette Vigeant âgée de 67 ans, épouse de Laurent Meunier demeurant à St-Charles-sur-Richelieu. Elle laisse outre son époux, ses enfants, fils: Gérald (Gisèle Gauthier) de Saint-Charles, Robert (Diane Messiers) de Saint-Charles, Raoul (Céline Desrosiers) de Saint-Denis sur Richelieu, filles: Diane (Guy Côté) de Saint-Hilaire, Jocelyne, de Saint-Charles, Ginette (Denis Lusignan) de Saint-Charles sur Richelieu. 10 petits-enfants: Julie, Éric Meunier; Sophie, Jean-François Meunier; Isabelle, Pierre-Yves Côté; Caroline Morneau, Johanis Lusignan, 2 frères: Lionel (Agathe Richard) de Saint-Denis, Wildor (Marie-Aline Dauphinais) de Saint-Denis, sa sœur Léonie (Jean-Denis Richard) de Saint-Denis, ans beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces. Funérailles eurent lieu, samedi le 28 décembre 1991, de la Résidence Funéraire Phaneuf & Fils Ltée, 616, chemin des Patriotes, Saint-Denis sur Richelieu pour l'église de Saint-Charles sur Richelieu, inhumation cimetière de Saint-Charles.

BÉLIVEAU, Marthe
Le jeudi 7 novembre 1991, est décédée Mme Marthe Béliveau, une messe sera célébrée à la mi-décembre, l'endroit et l'heure sont à confirmer.

DE PASSILLE, Guy B.
À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 15 novembre 1991, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Guy B. de Passille, époux de Denyse Harel, demeurant à Beloeil, père de Francine (Luc Fontaine), Nicole (Raymond Chabot), Claude, Grand-père d'Amélie. Il laisse également sa sœur Andrée Brooks, ses beaux-frères Dr Pierre et Dr Claude Harel et leur conjointe. Exposé aux salons funéraires Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil à compter de dimanche le 17 novembre à 14 h. Les funérailles auront lieu lundi le 18 novembre à 11 h en l'église Ste-Marie Goretti de Beloeil. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient appréciés (cartes disponibles au salon):

FORTIN, (Dr Guy)
À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 11 décembre 1991, est décédé le Dr Guy Fortin, demeurant à Beloeil. Il laisse dans le deuil ses enfants Éliane et Philippe, ainsi que sa sœur Jacqueline. Il sera exposé au salon funéraire Maurice Demers Inc. 881 Mgr. Laval, Beloeil à compter de vendredi 13 décembre à 14 h. Les funérailles auront lieu samedi le 14 décembre à 14 h en l'église St-Mathieu de Beloeil, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE-CÔTÉ, Cécile
À Beloeil, le 9 novembre 1991, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Roland Lavoie, née Cécile Côté, mère de Marlette, feu Jeannette (Dominique Malo), Marcel, Louis (Olivette Dion), Rolande (Yves Malo), Lise, Louise et Michelle. Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Aquilas Côté (Denise L'Espérance), ainsi que

ses neveux et nièces. Exposé le lundi 11 novembre, à 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Funérailles le mardi 12 novembre, à 11 heures, en l'église Ste-Marie-Goretti, Beloeil. Inhumation au cimetière de Mont-Saint-Hilaire.

LAPORTE, André
Au centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 21 décembre 1991 à l'âge de 67 ans, est décédé M. André Laporte, époux de Gisèle Lebrun, demeurant Ruisseau-Nord, Saint-Mathieu-de-Beloeil, père de Sylvie, Linda (Jean Fortin), Gilles (Lola Chassé), Dominique, grand-père de Tatiana, Ismaël, Jacob, Maxime et Janick. Il laisse également son frère Réjean (Marielle Théroux). Exposé aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Funérailles le mardi 24 décembre, à 11 heures, en l'église St-Mathieu-de-Beloeil.

BURELLE, Camille
À Saint-Marc-sur-Richelieu, le 14 novembre 1991, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Camille Burelle, époux de Claire Papin, père de Suzanne (Pierre), Yves (Françoise), Guy (Louise), Sylvie (Yvon), Josée (Stéphane), grand-père de Kevin, Josianne, David, Antonin, Maxandre. Il laisse également ses frères et sœurs, neveux et nièces. Exposé à compter du dimanche 17 novembre, à 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 881, Mgr Laval, Beloeil. Les funérailles le mardi 24 décembre, à 11 heures, en l'église St-Mathieu-de-Beloeil.

TANGUAY, Pierre-Julien
À Saint-Marc sur Richelieu, le 19 décembre 1991, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Pierre-Julien Tanguay, époux de Madeleine Bissonnette. Père de Camille (Thérèse Dupré), Pierrette (Joseph A. Gendron), Suzanne, Monique (André Fournier), Roland (Roland Vinet), Jules (Monique Bémy), Julien (Ruth Desrosiers), Léo (Noëlla Gemme), Colette (René Tousignant), Francine (Marc Douchy), grand-père de 24 petits-enfants et 2 arrière-petites-filles. Il laisse également ses deux sœurs Marie-Jeanne et Géraldine, ainsi que ses deux frères Diogène et François Tanguay. Exposé à compter de dimanche 22 décembre à 14 h au salon funéraire. Maurice Demers Inc. 881, Mgr. Laval, Beloeil. Funérailles lundi le 23 décembre à 14 h en l'église de Saint-Marc sur Richelieu. Inhumation au cimetière du même endroit.

BRODEUR, Philippe
Au centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 3 décembre 1991, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Philippe Brodeur, célibataire, demeurant autrefois au Ruisseau-Sud, St-Mathieu-de-Beloeil. Exposé à compter du jeudi 5 décembre, à 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 881, Mgr. Laval, Beloeil. Funérailles le vendredi 6 décembre, à 14 heures, en l'église St-Mathieu de Beloeil, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

BOUCHARD, Paulette (D'Arsigny)
À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 24 décembre 1991, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Théséphore Bouchard, née Paulette D'Arsigny, mère de Michèle (Gilles Dubreuil), Jocelyne (Gilles Grisé), Renée, grand-mère de Josée (Eric Pouliot), Annie, Danny, Dominic, Mylène, Éliane, arrière-grand-mère de Karène. Exposé à compter du vendredi 27 décembre, à 19 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Funérailles le samedi 28 décembre, à 14 heures, en l'église Ste-Marie-Goretti de Beloeil, et de là au crématoire. Ouverture des salons samedi dès 11 heures. Dons à la Fondation Palli-Ami seraient appréciés (cartes disponibles aux salons).

PIGEON (Beaudoin), Thérèse
Au Centre hospitalier Champlain Beloeil, le 11 décembre 1991, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Florent Pigeon, née Thérèse Beaudoin, mère de Lise (Ronald) et Pierre (Marielle), grand-mère de Marie-Claude, Stéphanie et Marc-Olivier. Exposée au salon funéraire Maurice Demers Inc. 234, des Patriotes Nord, Saint-Hilaire à compter de vendredi le 13 décembre à 14 h. Funérailles, samedi le 14 décembre à 11 h en l'église de Mont-Saint-Hilaire. Inhumation au cimetière St-Mathieu de Beloeil.

CORMIER, Greta (née McGuigan)
Resided in Beloeil. At Centre Hospitalier Honoré Mercier of St. Hyacinthe on January 11, 1992. Widow of John Cormier. Dearly beloved mother of Eileen (Eugene Palangiewicz), Lorraine (William Shields), the late Jacqueline (D. Donnelly). Survived by ten grandchildren and ten great-grandchildren, her sister Margaret Paisley. Visitation on Monday, January 13 at Maurice Demers Funeral Home, 231 Laurier Blvd., Beloeil from 2-5 and 7-10 p.m. Funeral Service Tuesday, January 14 at St. Marie Goretti Church, Beloeil at 10 a.m. Interment Notre Dame des Neiges Cemetery.

BERNIER, René
Accidentellement à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 12 décembre 1991, à l'âge de 24 ans, est décédé René Bernier, époux de Diane Larose. Il laisse sa fille Andréanne, sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs amis. Exposé le samedi 14 décembre, à compter de 10 heures, aux salons funéraires Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Les funérailles auront lieu le samedi 14 décembre, départ à 15 h 30, pour service à 16 heures, en l'église de St-Marc-sur-Richelieu.

LAPORTE, Aline
À Saint-Basile-le-Grand, le 22 novembre 1991, à l'âge de 93 ans, est décédée Aline Laporte, célibataire. Elle laisse dans le deuil son frère Joseph et sa sœur Juliette (sœur Grise de Montréal), ainsi que ses neveux, nièces et plusieurs parents et amis. Exposée à compter du dimanche 24 novembre, à 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Funérailles le lundi 25 novembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Basile-le-Grand, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

PRIMEAU, René
Au Centre hospitalier Pierre-Boucher, le 1er janvier 1992, à l'âge de 82 ans, est décédé M. René Primeau, époux de feu Régina Parent, demeurant à Mont-Saint-Hilaire, père de Poule et Henri, et grand-père d'Éric. Il laisse également ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil. Funérailles le samedi 4 janvier, à 11 heures, en l'église de Mont-Saint-Hilaire et de là au crématoire du cimetière Près du Fleuve.

les offres d'emploi

bicycles
HUARD enr.
Vente et service
Nous sommes à la recherche d'un **MÉCANCIEN** à temps plein et un **MÉCANICIEN** à temps partiel, pour la période de janvier à sept. 92
Pour info.: se présenter au
61, boulevard Laurier
Beloeil 467-4604

CANADIAN TIRE
Nous sommes à la recherche d'un mécanicien avec expérience de système d'injection, de climatiseur et mécanique générale.
Nous avons également besoin d'un commis général pour travail dans l'entrepôt et le magasin.
Pour info: M. Sirois
464-1400
500, boul. Laurier, Beloeil

CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI SAINT-HYACINTHE
recherche
prestataires d'assurance chômage
pour formation aux principales techniques de recherche d'emploi (gratuite)
Services offerts
Une session de formation d'une durée de 3 semaines intensives sur les techniques d'emploi telles que:
- curriculum vitae; - appel aux employeurs;
- l'entrevue d'emploi; - pistes d'emploi; - etc.
Conditions d'admission
- Être motivé à suivre une formation de 90 heures;
- être disponible pendant les trois semaines de formation entre 9 h et 16 h;
- priorité aux prestataires d'assurance chômage (90%);
- 15 places de disponibles.
Inscription
Dès maintenant jusqu'au 27 janvier 1992.
Pour nous rejoindre, téléphonez au Club de Recherche d'Emploi au 771-6611.
Prochaine formation: 3 février au 21 février 1992.

SINCÈRES REMERCIEMENTS
Pour la sympathie que vous avez témoigné lors du décès de M. Gérard Lespérance survenu le 30 décembre 1991 à Mc Masterville à l'âge de 75 ans, soit par visites, messes, fleurs, prières, assistances au funérailles, cartes de condoléances. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.
Son épouse Simone et ses enfants

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue
Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et des siècles. Amen...
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
M.T.H.

SALON FUNERAIRE MAURICE DEMERS
ÉTABLI DEPUIS 1900



STÉPHANE

- Pré-arrangements
- Chapelle
- Incinération
- Columbarium
- Inhumation
- Location

Retour et transfert dans le monde entier
Siège social: 881 Mgr de Laval, Beloeil
Succursales
231, Sir Wilfrid Laurier, Beloeil
234, Ch. des Patriotes, Mt-St-Hilaire
169, Prince Albert, Otterburn Park
Saint-Charles sur Richelieu
1614, Principale, Sainte-Julie
981, Principale, Saint-Amable
Saint-Basile le Grand
Saint-Marc-sur-Richelieu
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR TOUTE LA RÉGION
467-4780

Offre d'emploi
Un club Vidéo de la région est à la recherche d'un(e) gérant(e) pour travail à temps plein jour et soir.
Semaine et fin de semaine expérience serait un atout.
Envoyez votre C.V. au 206, boul. Laurier Beloeil

les offres d'emploi

VILLE suite de la page A7

président du syndicat à Saint-Basile, estime que tout n'est pas perdu. Le syndicat, au lendemain de l'ultimatum de la ville, préparait d'ailleurs, une «ultime tentative» de conciliation. À ce chapitre, M. Martineau faisait savoir qu'il n'était pas dans l'intention des cols bleus et blancs de signer une entente sous le coup de la menace: «Nous

croions en une convention de travail négociée, pas imposée».

Pour des raisons de communications internes au syndicat, il n'a pas été possible de savoir les détails de cette proposition. Du côté de la ville, on semble attendre ces propositions quoique le mandat de négocier soit en suspens. Mais si la partie patronale désire régler ce dossier, on ne devrait pas s'étonner que la position du syndicat se rende jusqu'à la table du conseil municipal.

Hôpital Saint-Lambert

Centre hospitalier de soins de longue durée de 122 lits, doté d'un hôpital de jour, et d'une unité de réadaptation, dispensant des soins et des services à une clientèle de personnes âgées et d'adultes handicapés recherche des:

ASSISTANT(E)S-CHEFS D'UNITÉ DE SOINS INFIRMIERS et INFIRMIER(ÈRE)S

pour sa liste de disponibilité
(jour - soir - nuit)

pour effectuer des remplacements dont
plusieurs sont prévus à l'avance

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à une équipe des plus dynamiques, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1992 au:

Service des ressources humaines
Hôpital Saint-Lambert

831, rue Notre-Dame, Saint-Lambert, Québec J4R 1S1

Tél.: 672-3320 local 157



- Si vous êtes une personne dynamique, sociale, déterminée...
- Si vous avez le goût du défi et d'une carrière particulièrement gratifiante où les revenus sont illimités...

Renseignez-vous sur votre possibilité de carrière avec Le Permanent Montréal Inc.

Communiquez avec Irène Gadbois, Directrice des Ventes au 464-3401
Les cours débutent bientôt!

Le Permanent

Le Permanent Québec Inc./Courtier



COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE L'YAMASKA

OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN PRINCIPALEMENT EN TUYAUTERIE

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

NATURE DU TRAVAIL

- Effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers de bâtiment.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un certificat de qualification en tuyauterie valide, délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main d'oeuvre.
- Avoir quatre années d'expérience pertinente dans une variété de travaux propres à plusieurs métiers.

Salaires: 16,02 \$ l'heure

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 31 janvier 1992, à:

Monsieur Jacques Lévesque
Directeur du Service des ressources humaines
Commission scolaire régionale de l'Yamaska
2270, rue Malhiot,
Saint-Hyacinthe, J2S 4G3

CURRICULUM VITAE

NOTRE OBJECTIF: VOTRE SUCCÈS PROFESSIONNEL

- Présentation personnalisée
- Contenu convainquant
- Impression laser
- Conseillers professionnels 464-5950

DÉVELOPPEMENT
ORIENTATION
ARRIÈRE

DIRECTEUR(TRICE) ET REPRÉSENTANT(E)S

À la suite de son expansion rapide, une importante institution financière canadienne est à la recherche de personnel supplémentaire dans le domaine de la vente pour la région de Saint-Basile, Beloeil, Saint-Hilaire et les environs. Pour débiter dans la vente, vous aurez l'opportunité exceptionnelle d'avoir des avances de commissions garanties pour une période déterminée.

AVANTAGES:

- 500\$/sem. de commissions garanties + BONI
- PROGRAMME DE FORMATION COMPLETE
- Clientèle fournie
- Excellents avantages sociaux
- Possibilité dans la direction des ventes.

Pour entrevue confidentielle,
communiquer avec

Jean Tourigny

467-0439

Marché d'alimentation de Ste-Julie

Recherche employés à temps partiel.

- Disponibilité 7 jours/semaine, de jour comme de soir
- Commis épicerie
- Commis fruits et légumes
- Commis de charcuterie
- Commis pour la viande (emballeur(euse))

Envoyer C.V. au:
Directeur du personnel
C.P. 88
Sainte-Julie Québec
J3E 1X5

RECHERCHÉ

AIDE ET
INTÉGRATION

JEUNESSE
AU TRAVAIL



En 9 semaines et demie, j'ai changé ma vie:

- j'ai un emploi que j'aime
- j'ai un objectif et je relève des défis
- je m'entends bien avec mon employeur
- je connais les meilleures méthodes de recherche d'emploi
- je suis maintenant quelqu'un de RECHERCHÉ

Prestataire de la sécurité du revenu, 18-25 ans. Si tu veux changer ta situation, fais comme moi! Inscris-toi à la formation d'Aide et Intégration Jeunesse au Travail, ça rapporte... On peut même se faire des amis... Dépêche-toi, les places sont limitées. Une équipe dynamique et professionnelle t'attend 464-4481.

Aide et Intégration Jeunesse au Travail

464-4481

Les Arpents Verts

fruits et légumes

RECHERCHE

Un commis aux fruits et légumes

- Expérience serait un atout
- présentation soignée
- entrentent
- possibilité d'avancement

Veuillez vous présenter au

100, boul. Laurier
McMasterville
et demander
Réal Riendeau

IMMOBILIER

SEULS

LES AGENTS DE LA CAPITALE PEUVENT OFFRIR LA GARANTIE APEC



Véritable révolution dans l'immobilier, la garantie APEC soulève l'enthousiasme des acheteurs et des vendeurs de propriétés; ceux-ci ne peuvent l'obtenir qu'en passant par un agent immobilier de La Capitale, maître courtier.

Afin de répondre à la demande, nous recrutons des agents immobiliers dynamiques et leur proposons un mode de rémunération très souple qui rend justice à la performance de chacun.

Pour faire partie de la force montante de l'immobilier et en retirer tous les avantages, communiquez sans tarder avec:

Jacques Desjardins
Directeur
467-1211

FAITES VITE: LES COURS DÉBUTENT LE

Dans le cadre du programme Recrues 91, vous pouvez entreprendre une carrière stimulante au sein de notre équipe et bénéficier de nombreux avantages, comme le remboursement de votre cours d'agent immobilier.



La Capitale

MAÎTRE COURTIER INC.

NOISEUX, Anne-Marie
 À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 26 décembre 1991, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Anne-Marie Noiseux, épouse en premières noces de feu Gérard Roy et en secondes noces de feu William Paul Aubuchon, mère de Guy (Lise Courchesne), grand-mère de Roxanne et Mélanie. Exposée à compter du samedi 6 décembre, à 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 881, Mgr. Laval, Beloeil. Funérailles le lundi 30 décembre, à 10 h 30, en l'église St-Mathieu-de-Beloeil. Inhumation au cimetière du même endroit.

sieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille recevra les condoléances en présence de la dévouée, le jeudi 9 janvier, à 13 heures, en l'église de St-Marc-sur-Richelieu, suivies des funérailles qui auront lieu à 14 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Des dons à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés (cartes disponibles à l'église). Direction funéraire: Maurice Demers Inc. Beloeil.

entourée de l'amour de sa famille, le dimanche 29 décembre 1991. Elle était l'épouse chérie de Roland, mère adorée de Louise (Alain Chatigny), Marie-Hélène et Lynda (José Mathieu), grand-mère bien-aimée d'Adeline et de Fanny. Le service religieux aura lieu le mardi 31 décembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Basile-le-Grand. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie, en mémoire de la défunte. Des dons au Fonds François-Sylvain, 50, rue Robert, Saint-Basile-le-Grand, J3N 1L7, seraient grandement appréciés. Direction funéraire: Maurice Demers Inc. Beloeil.

MARCOUILLIER, Janet
 (née Camirand)
 Mme Janet Marcouillier, née Camirand, est partie dans la paix et

DOUCET, Marcel
 Subitement, à Fort Lauderdale, demeurant à Beloeil, le 9 janvier 1992, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Marcel Doucet, époux de Raymond Arsenaud, père de Richard (Lyette Gagnon) et Maurice. Il laisse également sa mère Marguerite, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. Exposé au salon funéraire: Maurice Demers Inc. 231, boul. Laurier, Beloeil à compter de lundi le 13 janvier à 14 h en l'église Ste-Marie Goretti, Beloeil, et de là au crématoire.

CHOQUETTE-LESAGE, Angèle
 À Beloeil, le 3 janvier 1992, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Louis Choquette, née Angèle Lesage, mère d'Yvon (Marlette Jeannotte), Denise, Gilles (France Labelle), Michel (Micheline Brillon), Carmen (John O'Reilly). Elle laisse également 14 petits-enfants et un arrière-petit-fils, ainsi que sa sœur Camille, ses frères: Gabriel et Claude, ses beaux-frères, beaux-sœurs, neveux et nièces. Exposée le samedi 4 janvier, à compter de 14 heures, aux salons funéraires: Maurice Demers Inc. 881, Mgr-Laval Beloeil. Funérailles le lundi 6 janvier, à 10 h 30, en l'église St-Mathieu de Beloeil. Inhumation au cimetière du même endroit.

DESJARDINS, J. Gaston
 À l'Institut de cardiologie de Montréal, le 21 décembre 1991, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gaston Desjardins, époux de Rollande Vadeboncoeur, de Papineauville, Québec. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, neveux, nièces, beaux-frères et belles-sœurs. Une messe commémorative sera célébrée avec les cendres, le samedi 18 janvier 1992, à 15 heures, en la paroisse Sainte-Angélique de Papineauville. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du cœur seraient appréciés. Direction funéraire: Maurice Demers Inc. Beloeil.

DAIGLE, Elzéar
 À Mont-Saint-Hilaire, le 7 janvier 1992, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Elzéar Daigle, autrefois de Saint-Marc-sur-Richelieu, époux de Berthe Gatien, père de Thérèse, Jean-Denis, Madeleine, Lili et Huguette. Il laisse également plu-



VILLE DE
Beloeil

Capitale de la Vallée du Richelieu

MODIFICATION AU ZONAGE RÈGLEMENT 1048-74-92 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILÉES À VOTER

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES ZONES H-301, H-302 ET H-277 AINSI QU'À LA ZONE CONTIGUË H-305, AVIS vous est donné que le Conseil municipal a adopté à l'assemblée du 7 janvier 1992 le règlement 1048-74-92, intitulé:

«modifiant le règlement de zonage numéro 1048-84 afin d'abroger les zones H-301 et H-302 et créer sur une partie de ce territoire et à même une partie de la zone H-277 la zone C-301»

qui a pour effet de:

«d'éliminer les zones d'habitation H-301 et H-302 pour créer une zone commerciale C-301 à l'angle du boulevard Yvon L'Heureux et de la rue Saint-Jean-Baptiste».

Les zones affectées sont décrites comme suit (voir croquis à la fin):

H-301:

La zone H-301 comprend une partie du lot P.107 constituée par une bande de terrain d'environ 60 mètres au nord de la rue St-Jean-Baptiste et une partie du lot P.114 constituée par une bande de terrain d'environ 80 mètres située à l'est du boulevard Yvon L'Heureux. Cette zone est bornée au nord par la zone H-303, à l'est par les zones H-277 et H-302, au sud par la rue St-Jean-Baptiste et à l'ouest par le boulevard Yvon L'Heureux.

H-302:

La zone H-302 comprend l'espace compris entre les rues Lapointe, St-Jean-Baptiste et Yvon L'Heureux enclavé entre les zones H-277 et H-301 comprenant un espace résiduel d'une partie des lots P.107 et P.114.

H-277:

La zone H-277 comprend les propriétés sises à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues St-Jean-Baptiste, Angélique-Daigneault, Beaugrand et Lapointe. En plus, elle comprend les futures rues Gauvin et Gounod ainsi qu'une partie des lots P.107 et P.114. La zone contiguë ayant rempli les conditions pour avoir droit de s'enregistrer est décrite comme suit:

H-305:

La zone H-305 est délimitée au nord par la ligne arrière des propriétés au sud de la rue Rivière; à l'est, par la ligne arrière des propriétés du boulevard Vinet; au sud, par la ligne de division des cadastres 114 et 120; et du côté ouest par une ligne qui part du coin sud du lot 120-241-1, longe ce lot jusqu'à la rue Bourgeois, suit ensuite la ligne arrière des propriétés au nord de la rue Orléans jusqu'au parc Rivière, puis contourne le parc vers l'est jusqu'à la ligne arrière des propriétés de la rue Rivière.

Vous pouvez en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin vos nom, adresse et qualité et

en apposant votre signature en regard de ces mentions, demander la tenue d'un scrutin référendaire.

Le registre sera accessible sans interruption de 9 h 00 à 19 h 00, à la Mairie de Beloeil, situé au 777 boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 62. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette procédure sera annoncé dans la salle du conseil à la Mairie, située au 777, boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992 à 19 h 00.

Est une **personne habile à voter** toute personne qui le 7 janvier 1992, n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse, et remplit une des trois conditions suivantes:

1. être domiciliée dans la zone visée;
2. être propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale;
3. être occupant d'un lieu d'affaires situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

Une personne physique doit également, le 7 janvier 1992, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des **copropriétaires indivis** ou d'un **lieu d'affaires** occupé par des **cooccupants**, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, et qui n'a pas déjà droit de vote en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, est habile à agir aux fins de la présente procédure.

La **personne morale** qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. Cette personne doit le 7 janvier 1992 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, pendant les heures d'ouverture de la Mairie située au 777, boulevard Laurier à Beloeil.

Donné à Beloeil, ce 18 janvier 1992.

Le greffier
 Daniel Desroches, o.m.a.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
 DE COMTÉ DE LA
 VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC COMMISSION SCOLAIRE DE RICHELIEU VALLEY PROJET D'INTÉGRATION

Avis public est par le présent donné que les contribuables n'ayant pas d'enfant à l'école peuvent obtenir dès le 22 janvier 1992 un document d'information, intitulé **Intégration: Compte-rendu et mise à jour**, au siège social de la commission scolaire, 11, avenue Helen à Otterburn Park; 467-9396, Madame Dunant. Les contribuables dont les enfants fréquentent l'école peuvent en obtenir un exemplaire par l'entremise du directeur de leur école particulière.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, (QUÉBEC),
 CE QUINZIÈME JOUR DE JANVIER 1992

Jean Suffield,
 Directrice générale

PUBLIC NOTICE THE RICHELIEU VALLEY SCHOOL BOARD INTEGRATION PROJECT

Public Notice is hereby given that the ratepayers who have no children in school may obtain, as of January 22, 1992, a copy of an information document entitled **Integration: Review and Update** through the Board's Administrative Offices, 11 Helen Avenue in Otterburn Park; 467-9396 Mrs Dunant. Ratepayers with children in school may obtain a copy through their local School Administrator.

GIVEN AT OTTERBURN PARK THIS FIFTEENTH
 DAY OF JANUARY 1992.

Jean Suffield,
 Director General



VILLE DE
Beloeil

RÈGLEMENTS 1119-87 & 1119-1-91

RÈGLEMENT SUR LES PESTICIDES ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté les règlements suivants:

À l'assemblée du 14 septembre 1987:

RÈGLEMENT 1119-87: concernant l'utilisation des pesticides.

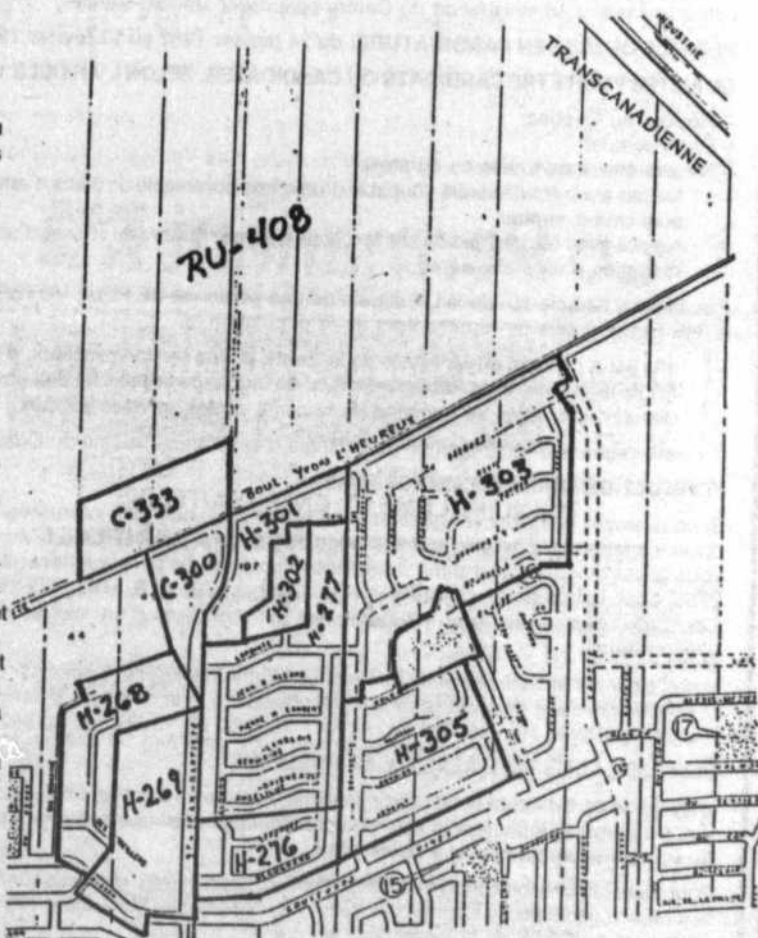
À l'assemblée du 25 février 1991:

RÈGLEMENT 1119-1-91: modifiant le règlement 1119-87 concernant l'utilisation des pesticides.

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont déposés au bureau du sousigné, à la Mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 18 janvier 1992.

Le greffier
 Daniel Desroches, o.m.a.



Demande de changement de nom

MARIE-FRANÇOISE-NICOLE PELLETIER
 Prenez avis que NICOLE PELLETIER, secrétaire domiciliée au 193, rue Jeannotte à Mont-Saint-Hilaire, Pr. de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de NICOLE-CAROLE PELLETIER

Mont-St-Hilaire, le 10 décembre 1991

Secrétaire
 Nicole Pelletier



Ville de Mont Saint-Hilaire

AVIS PUBLIC

POTEAUX INDICATEURS LIMITANT LE DÉNEIGEMENT À Tous les citoyens(nes)

- les poteaux indicateurs posés sur le bord du pavage sont une nuisance pour le déneigement des rues;
- les poteaux indicateurs constituent un danger pour la circulation autant piétonnière, cycliste ou automobile;
- La Ville invite les citoyens(nes) à enlever les poteaux indicateurs qu'ils ont installés sur le terrain de la Ville.
- Les citoyens(nes) qui procèdent à la pose de ces poteaux indicateurs peuvent être tenus(es) responsables en cas d'accidents;
- La Ville informe les citoyens(nes), qu'à partir de la prochaine saison hivernale (1992-93), il n'y aura plus aucune tolérance et que la Ville procédera à l'enlèvement desdits poteaux indicateurs qui auraient été posés.

Le directeur des travaux publics,
 Jean Landry, ing.

AVIS PUBLIC À LA POPULATION DESSERVIE PAR LE CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA POPULATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER

En mars 1992 aura lieu l'élection de quatre (4) membres représentant la population au conseil d'administration du Centre hospitalier Honoré-Mercier.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: du 24 janvier 1992 au 13 février 1992

QUALITÉS POUR ÊTRE CANDIDATS OU CANDIDATES, SELON L'ARTICLE 150

- Résider au Québec;
- Être majeure/;
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré/e coupable d'un crime punissable de 3 ans d'emprisonnement et plus;
- Ne pas avoir été déchu/e de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement.

Par ailleurs, l'article 151 de la Loi stipule qu'une personne NE PEUT VOTER ou ÊTRE ÉLUE à titre de représentant de la population si:

- elle est à l'emploi du Ministère de la Santé et des services sociaux, d'une Régie régionale, d'un établissement ou de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et des services sociaux;
- elle reçoit une rémunération de la Régie d'assurance-maladie du Québec.

FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE:

Si vous croyez posséder les qualités requises et que vous êtes intéressés/es à devenir membre du conseil d'administration de Centre hospitalier Honoré-Mercier, vous devez vous procurer deux formulaires auprès de la direction générale au 2750, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y8, «Tél.: 771-3561.» Ces deux formulaires sont «Bulletin de présentation d'un candidat» et «Déclaration».

Vous retournez ensuite ces deux formulaires, dûment remplis et signés par vous, et contresignés par deux personnes de la population, à la direction générale du Centre hospitalier Honoré-Mercier, AVANT 16 H 30 LE 13 FÉVRIER 1992.

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE:

S'il y a plus de candidats et de candidates que de postes à combler, un avis d'élection sera émis et indiquera la liste des candidats/es ainsi que le lieu et l'heure du scrutin qui se tiendra le 9 mars 1992.

Pour toute information concernant cette élection, vous pouvez communiquer avec la direction générale du Centre hospitalier Honoré-Mercier au numéro 771-3561 ou encore au C.S.S.S. de la Montérégie au numéro 679-6772.



VILLE DE Beloeil

Capitale de la Vallée du Richelieu

MODIFICATION AU ZONAGE RÈGLEMENT 1048-76-92 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES ZONES H-301, H-302 ET H-277 AINSI QU'À LA ZONE CONTIGÜE H-305, AVIS vous est donné que le Conseil municipal a adopté à l'assemblée du 7 janvier 1992 le règlement 1048-76-92, intitulé:

«modifiant le règlement de zonage numéro 1048-84 afin de modifier la limite de la zone H-277 ainsi que les hauteurs minimale et maximale permises dans cette zone»

qui a pour effet de:

«réduire la superficie de la zone H-277 de sa partie nord-ouest et de porter les hauteurs minimale des bâtiments de 4 mètres à 5 mètres ainsi que de 8 mètres à 10 mètres».

Les zones affectées sont décrites comme suit (voir croquis à la fin):

H-301:

La zone H-301 comprend une partie du lot P.107 constituée par une bande de terrain d'environ 60 mètres au nord de la rue St-Jean-Baptiste et une partie du lot P.114 constituée par une bande de terrain d'environ 80 mètres située à l'est du boulevard Yvon L'Heureux. Cette zone est bornée au nord par la zone H-303, à l'est par les zones H-277 et H-302, au sud par la rue St-Jean-Baptiste et à l'ouest par le boulevard Yvon L'Heureux.

H-302:

La zone H-302 comprend l'espace compris entre les rues Lapointe, St-Jean-Baptiste et Yvon L'Heureux enclavé entre les zones H-277 et H-301 comprenant un espace résiduel d'une partie des lots P.107 et P.114.

H-277:

La zone H-277 comprend les propriétés sises à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues St-Jean-Baptiste, Angélique-Daigneault, Beaugrand et Lapointe. En plus, elle comprend les futures rues Gauvin et Gounod ainsi qu'une partie des lots P.107 et P.114. La zone contiguë ayant rempli les conditions pour avoir droit de s'enregistrer est décrite comme suit:

H-305:

La zone H-305 est délimitée au nord par la ligne arrière des propriétés au sud de la rue Rivière; à l'est, par la ligne arrière des propriétés du boulevard Vinet; au sud, par la ligne de division des cadastres 114 et 120; et du côté ouest par une ligne qui part du coin sud du lot 120-241-1, longe ce lot jusqu'à la rue Bourgeois, suit ensuite la ligne arrière des propriétés au nord de la rue Orléans jusqu'au parc Rivière, puis contourne le parc vers l'est jusqu'à la ligne arrière des propriétés de la rue Rivière.

Vous pouvez en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin vos nom, adresse et qualité et en apposant votre signature en regard de ces mentions,

demandeur la tenue d'un scrutin référendaire.

Le registre sera accessible sans interruption de 9 h 00 à 19 h 00, à la Mairie de Beloeil, situé au 777 boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992.

Le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 62. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette procédure sera annoncé dans la salle du conseil à la Mairie, située au 777, boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992 à 19 h 00.

Est une personne habile à voter toute personne qui le 7 janvier 1992, n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse, et remplit une des trois conditions suivantes:

1. être domiciliée dans la zone visée;
2. être propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale;
3. être occupant d'un lieu d'affaires situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

Une personne physique doit également, le 7 janvier 1992, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

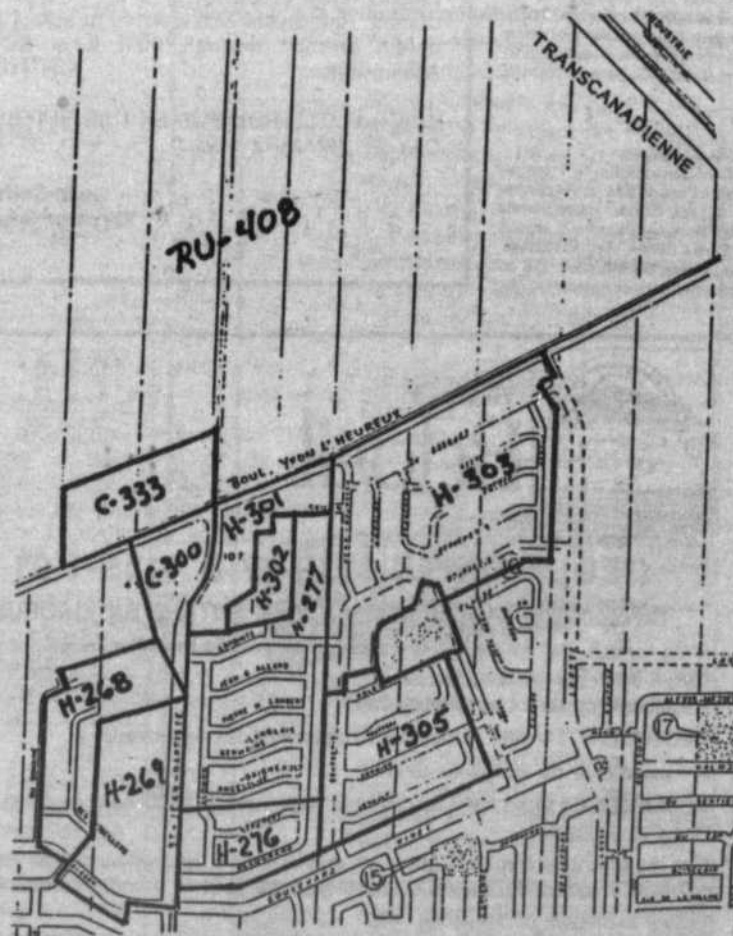
Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un lieu d'affaires occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, et qui n'a pas déjà droit de vote en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, est habile à agir aux fins de la présente procédure.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. Cette personne doit le 7 janvier 1992 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, pendant les heures d'ouverture de la Mairie située au 777, boulevard Laurier à Beloeil.

Donné à Beloeil, ce 18 janvier 1992.

Le greffier
 Daniel Desroches, o.m.a.





Ville de Mont-Saint-Hilaire

AVIS PUBLIC

DÉPÔTS DES RÔLES DE PERCEPTION FONCIERS ET VALEURS LOCATIVES 1992

Avis est par la présente donné que les rôles de perception fonciers et valeurs locatives pour l'année 1992 sont déposés au bureau du soussigné et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes d'affaires vers le 15 janvier 1992 et des taxes foncières vers le 24 janvier 1992.

Donné à Mont-Saint-Hilaire, le 14 janvier 1992.

Carmel Contant, c.a.
Trésorier



VILLE DE BELOEIL

MODIFICATION AU ZONAGE RÈGLEMENT 1048-77-92 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ, AVIS vous est donné que le Conseil municipal a adopté à l'assemblée du 7 janvier 1992 le règlement 1048-77-92, intitulé:

«modifiant le règlement de zonage numéro 1048-84 afin de spécifier des normes spéciales applicables dans certaines zones»

qui a pour effet:

«d'établir des normes spéciales pour des projets d'aménagement d'ensemble en ce qui a trait aux cases de stationnement, aux accès, aux matériaux de parement extérieur et à d'autres normes d'aménagement».

Vous pouvez en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin vos nom, adresse et qualité et en apposant votre signature en regard de ces mentions, demander la tenue d'un scrutin référendaire.

Le registre sera accessible sans interruption de 9 h 00 à 19 h 00, à la Mairie de Beloeil, située au 777, boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette procédure sera annoncé dans la salle du conseil à la Mairie, située au 777, boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992 à 19 h 00.

Est une **personne habile à voter** toute personne qui le 7 janvier 1992, n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse, et remplit une des trois conditions suivantes:

- être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
- être propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être occupant d'un lieu d'affaires situé sur le territoire de la municipalité, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

Une personne physique doit également, le 7 janvier 1992, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des **copropriétaires indivis** ou d'un **lieu d'affaires** occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, et qui n'a pas déjà droit de vote en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, est habile à agir aux fins de la présente procédure.

La **personne morale** qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. Cette personne doit le 7 janvier 1992 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, pendant les heures d'ouverture de la Mairie située au 777, boulevard Laurier à Beloeil.

Donné à Beloeil, ce 18 janvier 1992.

Le greffier
Daniel Desroches, o.m.a.



VILLE DE BELOEIL

Capitale de la Vallée du Richelieu

MODIFICATION AU ZONAGE RÈGLEMENT 1048-75-92 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DES ZONES H-301, H-302 ET H-277 AINSI QU'À LA ZONE CONTIGÜE H-305, AVIS vous est donné que le Conseil municipal a adopté à l'assemblée du 7 janvier 1992 le règlement 1048-75-92, intitulé:

«modifiant le règlement de zonage numéro 1048-84 afin de créer une nouvelle zone H-302 à même le territoire des zones H-301, H-302 et H-277»

qui a pour effet de:

«créer une nouvelle zone d'habitation H-302 où sont permises les résidences de type unifamilial et triplex».

Les zones affectées sont décrites comme suit (voir croquis à la fin):

H-301:

La zone H-301 comprend une partie du lot P.107 constituée par une bande de terrain d'environ 60 mètres au nord de la rue St-Jean-Baptiste et une partie du lot P.114 constituée par une bande de terrain d'environ 80 mètres située à l'est du boulevard Yvon L'Heureux. Cette zone est bornée au nord par la zone H-303, à l'est par les zones H-277 et H-302, au sud par la rue St-Jean-Baptiste et à l'ouest par le boulevard Yvon L'Heureux.

H-302:

La zone H-302 comprend l'espace compris entre les rues Lapointe, St-Jean-Baptiste et Yvon L'Heureux enclavé entre les zones H-277 et H-301 comprenant un espace résiduel d'une partie des lots P.107 et P.114.

H-277:

La zone H-277 comprend les propriétés sises à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues St-Jean-Baptiste, Angélique-Daigneault, Beaugrand et Lapointe. En plus, elle comprend les futures rues Gauvin et Gounod ainsi qu'une partie des lots P.107 et P.114.

La zone contiguë ayant rempli les conditions pour avoir droit de s'enregistrer est décrite comme suit:

H-305:

La zone H-305 est délimitée au nord par la ligne arrière des propriétés au sud de la rue Rivière; à l'est, par la ligne arrière des propriétés du boulevard Vinet; au sud, par la ligne de division des cadastres 114 et 120; et du côté ouest par une ligne qui part du coin sud du lot 120-241-1, longe ce lot jusqu'à la rue Bourgeois, suit ensuite la ligne arrière des propriétés au nord de la rue Orléans jusqu'au parc Rivière, puis contourne le parc vers l'est jusqu'à la ligne arrière des propriétés de la rue Rivière.

Vous pouvez en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin vos nom, adresse et qualité et en apposant votre signature en regard de ces mentions, demander la tenue d'un scrutin référendaire.

Le registre sera accessible sans interruption de 9 h 00 à 19 h 00, à la Mairie de Beloeil, situé au 777 boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 62. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette procédure sera annoncé dans la salle du conseil à la Mairie, située au 777, boulevard Laurier à Beloeil, le 27 janvier 1992 à 19 h 00.

Est une **personne habile à voter** toute personne qui le 7 janvier 1992, n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse, et remplit une des trois conditions suivantes:

- être domiciliée dans la zone visée;
- être propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être occupant d'un lieu d'affaires situé dans la zone visée, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

Une personne physique doit également, le 7 janvier 1992, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

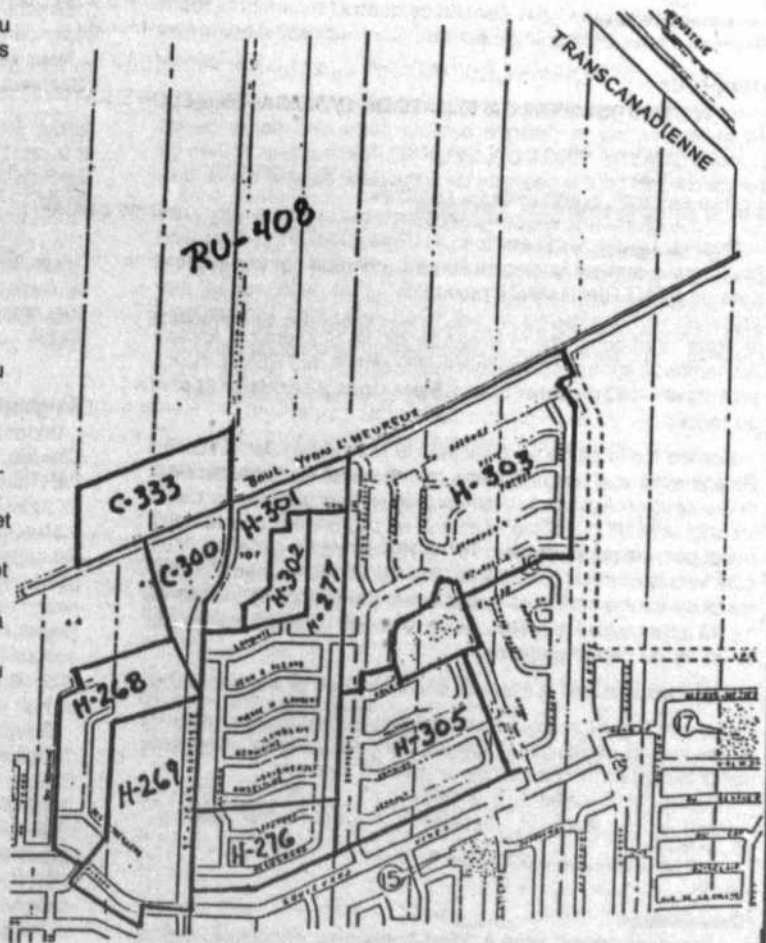
Dans le cas d'un immeuble appartenant à des **copropriétaires indivis** ou d'un **lieu d'affaires** occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, et qui n'a pas déjà droit de vote en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, est habile à agir aux fins de la présente procédure.

La **personne morale** qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. Cette personne doit le 7 janvier 1992 et au moment de voter, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, pendant les heures d'ouverture de la Mairie située au 777, boulevard Laurier à Beloeil.

Donné à Beloeil, ce 18 janvier 1992.

Le greffier
Daniel Desroches, o.m.a.





**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU**

630, rue Richelieu, Beloeil, Qué. J3G 5E8
Tél.: (514) 464-0339

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sousigné, Que:— les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément à la Loi, au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, au 630 rue Richelieu, à Beloeil, JEUDI LE DOUZIÈME JOUR DE MARS 1992, à DIX HEURES de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires et autres redevances dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes, redevances et les frais encourus ne soient payés avant le moment fixé pour la vente.
DONNÉ À BELOEIL, ce dixième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-douze.

Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier

**VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE**

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Baribeau Jean-Louis	P-10-21-77	1 607,14 \$	321,82 \$	1 928,76 \$

281, avenue Quatrième
McMasterville (Québec)
J3G 1R5

Désignation

Un emplacement situé à McMasterville, connu et désigné comme étant la partie sud-est de la resubdivision numéro SOIXANTE-DIX-SEPT de la subdivision numéro VINGT-ET-UN du lot original numéro DIX (ptie s.e. 10-21-77) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil. Ledit emplacement mesurant cinquante pieds (50') dans ses lignes nord-ouest par cent pieds (100') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, pour une superficie de cinq mille pieds carrés (5 000 pi.ca.) mesure anglaise et borné comme suit: au sud-est par partie 10-21-73 (4ième avenue); au nord-ouest, par le résidu du lot 10-21-77; au nord-est par partie 10-21-78 et au sud-ouest par le lot 10-21-75 et partie du lot 10-21-76 dudit cadastre.

Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 281 - 4ième avenue, McMasterville.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et notamment une servitude enregistrée à Verchères sous le numéro 117727.

**VENTE POUR TAXES 1991-92
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Propriétaires	Immeubles	taxes municipales	taxes scolaires	TOTAL
Bédard Gaëtanne	P-99	1 432,95 \$	0,00 \$	1 432,95 \$

24, rue Principale
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1M1

Désignation:

Un emplacement situé en la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99 Ptie) aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre de la Paroisse Saint-Antoine, division d'enregistrement de Verchères.

Mesurant ladite partie environ UN DEMI-ARPEL (1/2 arp) en front vers le sud-est le long de la rue Du Rivage par une profondeur de CENT CINQUANTE pieds (150') puis de là prenant progressivement une largeur de TROIS arpents (3 arp.) en longeant la ligne nord-ouest de la propriété de la Succession Arsène Archambault sur une profondeur additionnelle de TRENTE-SEPT arpents et CINQ perches (37 arp. 5 per.) mesure anglaise et plus ou moins.

Bornée ladite partie en front vers le nord-ouest par la rue Du Rivage ainsi que par une partie du même lot 99 appartenant à la Succession Arsène Archambault ainsi que par une partie du lot original 98 du même cadastre, en profondeur vers le nord-ouest par une partie des lots 157 et 158 du même cadastre, d'un côté vers le nord-est par les lots 100, 102 et 103 du même cadastre et de l'autre côté vers le sud-ouest par une partie du même lot 99 appartenant à la Succession Arsène Archambault et par le lot 98 du même cadastre.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Janelle Michel	P-82	489,33 \$	0,00 \$	489,33 \$

11, rue Mauger
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec)
J3L 1R0

Désignation:

Un emplacement situé à Saint-Antoine-sur-Richelieu, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot numéro QUATRE-VINGT-DEUX (ptie 82) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Antoine, ayant front sur la rue Mauger, borné vers le nord-est

et le sud-est par d'autres parties dudit lot 82, vers le sud-ouest par la rue Mauger et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 82 et mesurant soixante-seize pieds (76') vers le nord-est, cinquante-trois pieds et vingt centièmes (53.20') vers le sud-est alors que le titre indique cinquante pieds et trois centièmes (50.03'), soixante-seize pieds (76') vers le sud-ouest et cinquante-trois pieds et vingt centièmes (53.20') vers le nord-ouest alors que le titre indique cinquante pieds et trois centièmes (50.03'), le tout plus ou moins et mesure anglaise, pour une superficie globale de quatre mille quarante pieds carrés et soixante-quatorze centièmes (4,040.74 p.c.) alors que le titre indique une superficie globale de trois mille huit cent pieds carrés (3,800 p.c.).

La limite sud-est dudit emplacement est situé à une distance de cent quarante-trois pieds et trente-six centièmes (143.36') de la rue Du Rivage et est situé à une distance de quatre pieds (4') de la maison portant le numéro civique 7 de la rue Mauger.

Avec maison y dessus érigée, circonstances et dépendances portant le numéro civique 11 de la rue Mauger à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Tel que plus amplement montré sur un plan de localisation préparé par Monsieur Jean-Luc Léger, arpenteur-géomètre, en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) sous le numéro cinq mille soixante-douze (5072) de ses minutes.

**VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES PAROISSE**

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Dumas, Roger Jr	P-129	1 183,95 \$	0,00 \$	1 183,95 \$

54, Cr. Désautels
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Description cadastrale Lot P. 129

Un immeuble situé dans la Municipalité de la Paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, sur la rue Croissant Désautels, désigné comme étant une PARTIE du lot original numéro CENT VINGT-NEUF (P.129) au Cadastre de la Paroisse de Saint-Charles, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Mesurant 5,98 m vers le Nord, 18,47 m et 44,10 m vers le Nord-Est, 32,5 m vers le Sud et 11,18 m et 46,42 m vers l'Ouest, pour une superficie de 1 118,3 m² S.I. et plus ou moins.

Bornée vers le Nord par une autre partie du lot 129, vers le Nord-Est par les lots 128-22 et 128-42, vers le Sud par une autre partie du lot 129 et vers l'Ouest par la rue Croissant Désautels.

Le coin Sud-Ouest du terrain est situé à une distance de 37,96 m, mesurée le long de la ligne Est de la rue Croissant Désautels, du coin Nord-Ouest du lot 129-8.

Avec une bâtisse dessus construite, portant le numéro 54 du Croissant Désautels à Saint-Charles-sur-Richelieu et ses dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives y attachées.

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Schraenen Eric	128-46	0,00 \$	691,69 \$	691,69 \$

83, Croissant L'Heureux
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Désignation: P-103

Un immeuble situé dans la Municipalité de la Paroisse de Saint-Charles, comté de Saint-Hyacinthe, désigné comme étant une PARTIE du lot CENT TROIS (Ptie 103) au Cadastre de la Paroisse de Saint-Charles, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Mesurant, le terrain, deux cent un mètre et quatre-vingt-neuf centièmes (201,89 m) au Nord-Est, trente-trois mètres et cinquante-trois centièmes (33,53 m) vers l'Est, cent soixante-douze mètres et soixante-dix-sept centièmes (172,77 m) au Sud-Ouest et six mètres et trente-quatre centièmes (6,34 m) et soixante-dix-huit mètres et dix-huit centièmes (78,18 m) vers l'Ouest, pour une superficie de neuf mille six cent mètres carrés et huit dixièmes (9 600,8 m.c.) (SI)

Borné en front, vers l'Est, par le chemin des Patriotes (Route 133); en arrière, vers l'Ouest, par la rivière Richelieu; au Nord-Est, par le lot 102 et au Sud-Ouest, par une autre partie du lot 103.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro 361 du chemin des Patriotes, à Saint-Charles (Paroisse), et ses dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives y attachées.

Tel que montré sur un plan et certificat de localisation préparés par Grégoire Girard, arpenteur-géomètre, le neuf juillet mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), sous le numéro 14 213 de son répertoire.

Bourdas Évangéline	15-5	0,00 \$	421,66 \$	421,66 \$
588, Lefebvre Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec) J0H 2G0				
Mansour Robert	199-7,199-8	0,00 \$	893,63 \$	893,63 \$
Asselin Thérèse 1871, Grand Rang Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec) J0H 2G0				

**VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS PAROISSE**

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Monpetit Thérèse	26-2	0,00 \$	616,78 \$	616,78 \$
191, rue Paul Longueuil (Québec) J4L 1A1				
Richard Serge	P-123, P-125	1 910,85 \$	214,06 \$	2 124,91 \$
269, Du Lion Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0				

Désignation: P-123, P-125

Un emplacement sis au Village de Saint-Denis-sur-Richelieu et composé comme suit:—

a) D'une partie de terrain connue comme étant une PARTIE du lot CENT VINGT CINQ (Ptie 125) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Denis, mesurant trente-neuf pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (39.83') de largeur par cinquante-trois pieds et quatre dixièmes de pied (53.4') de profondeur, bornée vers le sud-est par la rue Du Lion, vers le sud-ouest par une partie du même lot appartenant à Monsieur Alain Spisib, en profondeur vers le nord-ouest par la partie du lot 123 au même cadastre ci-après décrite et vers le nord-est par une partie du lot 125 appartenant à Monsieur Réal Jeanson, avec maison y dessus érigée, circonstances et dépendances.

b) D'une partie de terrain connue comme étant une PARTIE du lot numéro CENT VINGT-TROIS (Ptie 123) au même cadastre, mesurant vingt-cinq pieds et soixante-sept centièmes de pied (25.67') de profondeur dans sa ligne sud-ouest et quarante pieds et quarante-huit centièmes (40.48') de largeur dans sa ligne nord-ouest bornée vers le sud-est par la partie du lot 125 au même cadastre ci-dessus décrite, vers le sud-ouest par une partie du lot 124 au même cadastre, vers le nord-ouest par une partie du lot 123 au même cadastre et du côté nord-est par partie du même lot.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Bousquet Germain	P-36-3	387,48 \$	0,00 \$	387,48 \$
102, rue Deslauriers Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0				

Désignation: P-36-3

Un emplacement sis dans la première concession de la Paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu, connu et désigné comme étant une PARTIE de la subdivision numéro TROIS du lot original numéro TRENTE-SIX (Ptie 36-3) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Denis, mesurant deux cent vingt pieds et cinquante-deux centièmes de pied (220.52') en front au nord-est sur la rue Deslauriers (36-1), ladite ligne de front nord-est étant une ligne brisée successive de quatre-vingt-onze pieds et trois dixièmes de pied (91.3'), treize pieds et cinquante-trois centièmes de pied (13.53') et cent quinze pieds et soixante-neuf centièmes de pied (115.69') longeant ladite rue Deslauriers, quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa ligne sud-est, trente pieds (30') dans une première ligne sud-ouest le long du résidu du lot 36-3, cinquante-deux pieds (52') dans sa ligne nord-ouest, le long du lot 36-2 et cent soixante-dix pieds (170') dans une seconde ligne sud-ouest, le long du lot 36-2, borné vers le nord-est par la rue Deslauriers (36-1), vers le sud-est par une partie non subdivisée du lot 36, vers le sud-ouest par le résidu du lot 36-3 et le lot 36-2 et vers le nord-ouest par le lot 36-2 au même cadastre.

Avec maison mobile y érigée, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives.

Stephens Danielle	P-122	0,00 \$	388,34 \$	388,34 \$
119, St-Hubert Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0				

Désignation: P-122

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu (Village), sur la rue St-Hubert, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot original numéro CENT VINGT-DEUX (Ptie 122) au Cadastre de la Paroisse de Saint-Denis, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Mesurant, le terrain, quarante pieds (40.0) de largeur vers le

Nord-Est et le Sud-Ouest, sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds (82.0) vers le Sud-Est et quatre-vingt-un pieds et treize centièmes (81.13) vers le Nord-Ouest, pour une superficie de trois milles deux cent soixante-deux pieds carrés et six dixièmes (3,262.6 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Borné en front vers le Sud-Ouest, par la rue St-Hubert; en arrière vers le nord-Est et du côté Nord-Ouest, par d'autres parties du lot 122; et du côté Sud-Est, par la rue Neilson.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro 119 de la rue St-Hubert, à Saint-Denis-sur-Richelieu, et ses dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives y attachées.

Spoib Alain	P-125	0,00 \$	486,33 \$	486,33 \$
Lévesque, André 271, Du Lion, C.P. 67 Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) JOL 1K0				

Désignation: P-125

Un immeuble situé dans la Municipalité du Village de Saint-Denis-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, désigné comme étant une PARTIE du lot CENT-CINQ (Ptie 125) au Cadastre de la Paroisse de Saint-Denis, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Mesurant, le terrain, soixante-douze pieds et quinze centièmes (72.15') en front vers le Sud-Est selon le cadastre (71' selon les titres), soixante et onze pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (71.95') en arrière vers le Nord-Ouest, cinquante-trois pieds et quatre centièmes (53.04') vers le Nord-Est et cinquante-deux pieds et quatre-vingt-douze centièmes (52.92') vers le Sud-Ouest, pour une superficie de trois mille huit cent dix-sept pieds carrés (3,817 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins.

Borné en front, vers le Sud-Est, par la rue du Lion; vers le Nord-Ouest, par les lots 124 et Ptie 123; vers le Nord-Est par une autre partie du lot 125 et vers le Sud-Ouest par la rue St-Hubert.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro 271 de la rue Du Lion, dans la Municipalité du Village de Saint-Denis-sur-Richelieu, et ses dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives y attachées, en particulier les servitudes de vues contre le lot 123, selon acte enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 254064 et contre les lots 123 et 124, selon acte enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 254061.

**VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU**

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Bourque Jean-Pierre 729, Richelieu Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0	P-64, P-65	995,94 \$	731,46 \$	1 727,40 \$

Désignation: P-64, P-65

Un emplacement ayant front sur la rue Richelieu, en la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu, et composé:

- D'une partie du lot originaire numéro SOIXANTE-QUATRE (Ptie 64) au Cadastre de la Paroisse de Saint-Marc, mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds (97') dans sa ligne ouest, cent cinquante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (152.9') dans sa ligne nord-est, soixante-dix-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (79.4') dans sa ligne est et cent cinquante-deux pieds et cinq dixième de pied (152.5') selon l'occupation, et cent cinquante-quatre pieds (154') selon les titres dans sa ligne sud-ouest et est bornée comme suit: à l'ouest, par une autre partie du lot bornée comme suit: à l'ouest, par une autre partie du lot originaire numéro 64, au nord-est par la partie du lot originaire numéro 65, ci-après décrit au paragraphe c); à l'est par la rue Richelieu, et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro 64 et par les lots numéros 64-1-15, 64-1-16 et 64-1-17 tous du même cadastre.
- D'une partie du lot originaire numéro SOIXANTE-QUATRE (Ptie 64) au Cadastre susdit, mesurant cinquante-six pieds et cinq dixièmes de pied (56.5') dans sa ligne ouest, quatre-vingt pieds et deux dixièmes de pied (80.2') dans sa ligne nord-est, vingt-trois pieds (23') plus ou moins dans sa ligne est et soixante-dix pieds (70') dans sa ligne sud et est bornée comme suit: à l'ouest par la rue Richelieu, au nord-est par la partie du lot originaire numéro 65 ci-après décrite au paragraphe d); à l'est par la Rivière Richelieu et au sud par une autre partie du lot originaire numéro 64, tous dudit cadastre;
- D'une partie du lot originaire numéro SOIXANTE-CINQ (Ptie 65) au Cadastre susdit, mesurant quarante-sept pieds (47') dans sa ligne ouest, quatre-vingt-dix-huit pieds et neuf dixièmes de pied (98.9') selon l'occupation et cent deux pieds (102') selon les titres dans sa ligne nord, soixante-huit pieds et six dixièmes de pied (68.6') dans une première ligne est joignant une autre partie du lot 65 et soixante-treize pieds et cinq dixièmes de pied (73.5') dans une deuxième ligne est joignant une partie du lot 64 dudit cadastre, ces deux dernières lignes étant consécutives et cent cinquante-deux et neuf dixièmes de pied (152.9') dans sa ligne sud-ouest et est bornée comme suit: à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro 65, à l'est, par la rue Richelieu et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 64, tous dudit cadastre.
- D'une partie du lot originaire numéro SOIXANTE-CINQ (Ptie 65) au Cadastre susdit, mesurant cent onze pieds (111') dans une première ligne ouest joignant une partie du lot 64 et soixante-quatre pieds (64') dans une deuxième ligne ouest joignant une autre partie du lot 65, ces deux dernières lignes étant consécutives, cinquante-deux pieds (52') dans sa ligne nord, deux cent cinquante pieds (250') plus ou moins dans sa ligne est et quatre-vingt pieds et deux dixièmes de pied (80.2') dans sa ligne sud-ouest et est bornée comme suit: à l'ouest par la rue Richelieu, au nord par une autre partie du lot originaire numéro 65, à l'est par la Rivière Richelieu et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 64, tous du même cadastre. Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et

plus ou moins.

AVEC toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro civique 729 de ladite rue Richelieu, en la Ville de Saint-Marc sur le Richelieu, circonstances et dépendances.

Gervais Yolande	P-102	2 677,03 \$	671,61 \$	3 348,64 \$
711, Rang des 14 Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				

Désignation: P-102

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Marc, connu et désigné comme étant une partie du lot CENT DEUX (Partie 102) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Marc, division d'enregistrement de Verchères, mesurant deux cent vingt-deux pieds (222') de largeur, par une profondeur d'un arpent et demi puis, de là, s'élargissant sur une largeur de cinq cent quarante pieds (540') sur profondeur additionnelle d'un arpent et demi. Cet immeuble est baigné vers le sud-est par partie du lot 102, appartenant à Normand Lacoste, vers le nord-est par le lot 101, dans une première ligne nord-ouest par une partie du lot 102 appartenant à Normand Lacoste ou représentants, dans une première ligne sud-ouest et une deuxième ligne nord-ouest par une partie du lot 102 vendue à Geoffroy Thibergien (suivant acte enregistré sous le numéro 167570), dans une deuxième ligne sud-ouest par une partie du lot 103 et le chemin conduisant du Rang des Quatorze au Rang du Petit Soixante.

La ligne sud-est de cet emplacement est située à trente pieds (30') du mur sud-est de la maison inhabitée, la première ligne nord-ouest de cet immeuble correspond à un fossé qui passe à cinquante pieds (50') de la ligne nord-ouest de la maison habitée sur une longueur de deux cent vingt-deux pieds (222') et là bifurque vers le nord-ouest en suivant un autre fossé sur une longueur de trois cent dix-huit pieds (318') et cette même ligne bifurque à angle droit vers le nord-est sur une longueur d'un arpent et demi, pour aller rejoindre la ligne de division entre les lots 101 et 102.

Avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Tanguay Jean	P-129	2 267,32 \$	709,50 \$	2 976,82 \$
631, Rang des 30 Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				

Désignation: P-129

Un emplacement situé en la Municipalité de Saint-Marc, Comté de Verchères, composé d'une PARTIE non subdivisé du lot originaire numéro CENT-VINGT-NEUF (Ptie 129) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Marc, Division d'Enregistrement de Verchères, bornée la dite partie vers le sud-est par le Chemin «Rang des Trente», vers le nord et le nord-est par d'autres parties dudit lot 129, vers le sud-ouest par une partie du lot 130 et mesurant deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') le long d'une courbe de trois mille huit cent quarante-cinq pieds (3,845') de rayon vers le sud-est, trois cent quatre pieds et soixante-seize centièmes de pieds (304.76') vers le nord, huit cent quatre-vingt-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (889.9') vers le nord-est, mille trente-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (1,035.4') vers le sud-ouest et contenant en superficie deux cent sixante-dix-neuf mille quatre cent cinquante-six pieds carrés (279,456 p.c.)

Avec toutes bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant le numéro civique 631, Chemin «Rang des Trente». Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, y attachées.

Tibergien Geoffroy	P-102	22,80 \$	15,52 \$	38,32 \$
406, St-François-Xavier Montréal (Québec) H2X 2S9				

Désignation: P-102

Un terrain vacant situé à Saint-Marc sur Richelieu, connu et désigné comme étant une partie du lot CENT-DEUX (Ptie 102) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Marc, mesurant trois cent dix-huit pieds (318') de largeur par une profondeur de un arpent et demi (1 1/2 arp.) plus ou moins, un fossé faisant la ligne au sud-est et au nord-est. Cet immeuble est borné vers le sud-ouest par le lot 103, vers le sud-est et le nord-est par une partie du même lot appartenant à Dame Zénaïde Lussier et du côté nord-ouest, par une autre partie du lot 102 appartenant au vendeur.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du vendeur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Desharnais Jacques	P-391	276,96 \$	320,08 \$	597,04 \$
31, Des Érables Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				

Désignation: P-391

Un immeuble situé dans la Municipalité de Saint-Marc sur Richelieu, ayant front sur la rue des Érables, connu et désigné comme suit:

BORNÉE vers le nord-est par une partie du lot 394, vers le sud-est suivant une ligne irrégulière par une autre partie du lot 391, vers le sud-ouest par une partie du lot 389, vers le sud-ouest par le lot 391-5 ci-dessus décrit et par le lot 391-6;

MESURANT cinquante-sept mètres et soixante et un centièmes (57.61 m ou 180 pi.) vers le nord-est, vingt-sept mètre et trente-six centièmes (27.36 m ou 89.78 pi), neuf mètres et cinquante centièmes (9.50 m ou 31.16 pi), quatorze mètres et onze centièmes (14.11 m ou 46.28 pi), treize mètres et quatre-vingt-un centièmes (13.81 m ou 45.31 pi), huit mètres et soixante-dix huit centièmes (8.78 m ou 28.82 pi) dix mètres et quarante-six centièmes (10.46 m ou 34.32 pi) et douze mètres et soixante-cinq centièmes (12.65 m ou 41.49 pi) suivant une ligne brisée vers le sud-est, soixante-neuf mètres et quarante-neuf centièmes (69.49 m ou 228. pi) vers le sud-ouest, quatre-vingt-trois mètres et six centièmes (83.06 m ou 272.52 pi) vers le nord-ouest;

CONTENANT en superficie quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés et cinq dixièmes de mètre carré (4,899.5 m.ca. ou 52,738 pi.ca.) le tout en mesure métrique avec équivalence en mesure anglaise plus ou moins.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 31, rue des Érables, Saint-Marc sur Richelieu, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve, sujet à une servitude de droit de passage enregistrée sous le numéro 143735 et sujet à une autre servitude de passage enregistrée sous le numéro 126047.

Guibert Pierre	167-5	508,28 \$	593,67 \$	1 101,95 \$
Cardonne, Nicole 163, Ruisseau Nord Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				
Thibault Daniel	424-98	605,11 \$	0,00 \$	605,11 \$
Bousquet, Nathalie 400, Val d'Or Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				

**VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL**

Propriétaires	Immeubles	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
105922 Canada Inc C.P. 313 Longueuil (Québec) J4K 4Y3	P-328-54,328-55	2 649,85 \$	0,00 \$	2 649,85 \$

Description P-328-54

Une certaine parcelle de terrain de figure trapézoïde, ayant front sur la rue Champ Doré en la municipalité de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro CINQUANTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-HUIT (328-54-P) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, division d'enregistrement de Verchères, bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 328-46 (rue Champ Doré) vers le sud-est par le lot 328-55, vers le nord-est par une partie du lot 327 et vers le nord-ouest par le résidu dudit lot 328-54; mesurant treize mètres et sept cent quinze centièmes de mètre (13,715 m) dans chacune de ses lignes sud-ouest et nord-est, quatre-vingt-un mètres et soixante-deux centièmes de mètre (81,62 m) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-un mètres et cinquante-quatre centièmes de mètre (81,54 m) dans sa ligne nord-ouest et contenant une superficie de mille cent dix-neuf mètres carrés et un centième de mètre carré (1119,01 m²).

Robert Richard	328-20	2 927,06 \$	1 788,65 \$	4 715,71 \$
188, Champ Doré Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5				

Ferland Pierre	326-12, 327-50	1 255,87 \$	0,00 \$	1 255,87 \$
150, rue St-Mathieu Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5				

Piotte Michel	317-21	1 304,70 \$	0,00 \$	1 304,70 \$
Martin, Nathalie 200, rue des Mugets Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5				

Nadeau Guy	298-64	2 479,03 \$	0,00 \$	2 479,03 \$
2155, Des Grands Coleaux Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 2C9				

Morin Maurice	P-292	237,15 \$	325,11 \$	562,26 \$
St-Pierre, Manon 807, Du Couvent Montréal (Québec) H4C 2R5				

Désignation: P-292

Une partie du lot originaire numéro 292 du Cadastre de la Paroisse Saint-Mathieu-de-Beloeil, borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 292-1-1 et par une partie du lot 292-1-2, au nord-est par une partie du lot 291, au sud-est par une partie non subdivisée du lot 292, au sud-ouest par une partie du lot 292 mesurant dans sa ligne nord-ouest 140,13 pi., dans sa ligne nord-est 372,9 pi., dans sa ligne sud-est 139,8 pi. et dans sa ligne sud-ouest 375 pi. contenant en superficie 52 337 pi.ca.

Avec bâtisse y dessus érigée.

Préfontaine Claude	288-73	1 274,67 \$	0,00 \$	1 274,67 \$
994, Ruisseau Nord Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 2C9				

Doucet Robert	288-56	423,99 \$	0,00 \$	423,99 \$
167, Du Brasier Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 2C9				

Morency Claude	433-2	2 137,48 \$	0,00 \$	2 137,48 \$
224, Montée du Deuxième Ruisseau Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) JOL 2E0				

Orsali Gilles	286-1	1 056,85 \$	0,00 \$	1 056,85 \$
1177, Ruisseau Nord Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 2C9				

Saltarelli Gerardo	P-241, P-242	0,00 \$	29,82 \$	29,82 \$
et als 220, Martinique Dollard-des-Ormeaux (Québec) HBY 3E7				



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

630, rue Richelieu, Beloeil, Qué. J3G 5E8
Tél.: (514) 464-0339

AVIS PUBLIC

SUITE

VENTE POUR TAXES 1991-1992
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

Designation: P-241, P-242

1. Une parcelle de terrain située dans la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX CENT QUARANTE ET UN (Partie 241) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, division d'enregistrement de Verchères, montrée sur un plan préparé par Jean Huberdeau, arpenteur-géomètre, le 12 avril 1989, sous le numéro 70-27521-1 de son répertoire, dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable par les parties aux présentes en présence du notaire soussigné; BORNÉE: vers l'ouest par les lots originaux 296 et 295, vers le nord-est par une partie du lot originaire 242, vers le sud par une partie du lot originaire 241 (boulevard Industriel Route 20) et vers le sud-ouest par une partie du lot originaire 240, tous dudit cadastre; MESURANT: soixante-quatre mètres et quatre-vingt-onze centièmes (64,91 m) dans sa ligne ouest, trois cent soixante-quatre mètres et quarante-cinq centièmes (364,45 m) dans sa ligne nord-est, soixante-neuf mètres et dix centièmes (69,10 m) dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie dix-neuf mille huit cent sept mètres carrés et quarante-deux centièmes (19 807,42 mètres carrés), mesure métrique, et plus ou moins.
2. Une parcelle de terrain située dans ladite paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX CENT QUARANTE ET UN (Partie 241) au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, montrée audit plan numéro 70-27521-1; BORNÉE: vers le nord par une partie du lot originaire 241 (boulevard Industriel-Route 20), vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro 242, vers l'est par le chemin Trudeau et vers le sud-ouest par une partie du lot originaire 240, tous dudit cadastre; MESURANT: soixante-trois mètres et quatre-vingt-dix centièmes (63,90 m) dans sa ligne nord, deux cent quatre-vingts mètres et quatre-vingt-sept centièmes (280,87 m) dans une ligne nord-est, neuf cent quatre-vingt-dix sept mètres et huit centièmes (997,08 m) dans une autre ligne nord-est, soixante-quatre mètres et deux centièmes (64,02 m) dans sa ligne est et mille trois cent vingt-neuf mètres et trente-cinq centièmes (1 329,35 m) dans sa ligne sud-ouest et contenant une superficie de soixante-dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-seize mètres carrés et douze centièmes (77 496,12 mètres carrés), mesure métrique et plus ou moins.
3. Une parcelle de terrain située dans ladite Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX CENT QUARANTE-DEUX (Partie 242) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, montrée audit plan numéro 70-27521-1; BORNÉE: vers l'ouest par le lot originaire 295, vers le nord-est par une partie du lot originaire 243, vers le sud par une partie du lot originaire 242 (boulevard Industriel-Route 20) et vers le sud-ouest par une partie du lot originaire 241, tous dudit cadastre; MESURANT: soixante et un mètres et vingt-sept centièmes (61,27 m) dans sa ligne ouest, cent onze mètres et quinze centièmes (111,15 m) dans une ligne nord-est, trois cent quatorze mètres et trente-six centièmes (314,36 m) dans une autre ligne nord-est, soixante-huit mètres et quarante-neuf centièmes (68,49 m) dans sa ligne sud et trois cent soixante-quatre mètres et quarante-cinq centièmes (364,45 m) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de vingt-deux mille huit cent soixante-trois mètres et trente-quatre centièmes (22 873,34 mètres carrés), mesure métrique et plus ou moins.
4. Une parcelle de terrain située dans ladite Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX CENT QUARANTE-DEUX (Partie 242) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, montrée audit plan numéro 70-27521-1; BORNÉE: vers le nord par une partie du lot originaire 242 (boulevard Industriel-Route 20), vers le nord-est par une partie du lot originaire 243, vers l'est par le chemin Trudeau et vers le sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 241, tous dudit cadastre; MESURANT: vingt mètres et vingt-quatre centièmes (20,24 m) dans une ligne nord, quarante-six mètres et quatre-vingt-dix centièmes (46,90 m) dans une autre ligne nord, quatre cent soixante-neuf mètres et trente centièmes (469,30 m) dans une ligne nord-est, sept cent quarante-neuf mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (749,94 m) dans une autre ligne nord-est, soixante-quatre mètres et cinquante-neuf centièmes (64,59 m) dans sa ligne est, neuf cent quatre-vingt-dix-sept mètres et huit centièmes (997,08 m) dans une ligne sud-ouest et deux cent quatre-vingts mètres et quatre-vingt-sept centièmes (280,87 m) dans une autre ligne sud-ouest, et contenant une superficie de soixante douze mille quatre cent quatre-vingt, huit mètres carrés et deux centièmes (72 488,02 mètres carrés), mesure métrique et plus ou moins.
5. Une parcelle de terrain située dans ladite Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, connue et désignée comme étant une PAR-

TIE du lot originaire numéro DEUX CENT QUARANTE-CINQ (Partie 245) du cadastre de la Paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, montrée audit plan numéro 70-27521-1; BORNÉE: vers le nord par une partie du lot originaire numéro 245 (boulevard Industriel-Route 20), vers le nord-est par une partie du lot originaire 247, vers l'est par le chemin Trudeau et vers le sud-ouest par une autre partie du lot originaire 245, tous dudit cadastre; MESURANT: cent quinze mètres et vingt centièmes; (115,20 m) dans sa ligne nord, six cent quarante-sept mètres et dix-sept centièmes (647,17 m) dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-onze mètres et soixante-dix huit centièmes (91,78 m) dans sa ligne est et sept cent soixante-trois mètres et cinq centièmes (763,05 m) dans sa ligne sud-ouest, et contenant une superficie de cinquante-neuf mille deux cent treize mètres carrés et vingt-huit centièmes (59 213,28 mètres carrés), mesure métrique et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du vendeur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Les immeubles décrits au paragraphes 1. - et 3. - ci-dessus sont sujets à une servitude de passage en faveur de Imperial Oil Enterprises Ltd. sur une largeur de cinquante pieds (50 pi) prise le long de l'emprise nord-ouest du chemin de service de la Transcanadienne (boulevard Industriel) suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Verchères sous le numéro 86486. Ces mêmes immeubles sont sujets à une servitude de passage en faveur de Gaz Métropolitain Inc. suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Verchères sous le numéro 150327.

Les immeubles décrits au paragraphes 1. - 2. - 3. - et 4. - sont sujets à une servitude de non-accès en faveur du ministère de la Voirie suivant actes déposés au bureau d'enregistrement de la division de Verchères sous les numéros 71935 et 77681 et les immeubles décrits au paragraphes 2. - et 4. - ci-dessus sont également sujets à une servitude de non-accès en faveur du ministère de la Voirie suivant acte déposé au bureau d'enregistrement de Verchères sous le numéro 97253.

L'immeuble décrit au paragraphe 5. - est sujet à une servitude de non-accès en faveur du ministère de la Voirie suivant actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Verchères sous les numéros 71935 et 76443.

Caron Jean-Guy	255-P-3	0,00 \$	467,81 \$	467,81 \$
1085, Ruisseau Sud				
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec)				
J3G 2C9				

Caron Jean-Guy	255-2,255-P-3	0,00 \$	655,64 \$	655,64 \$
1085, Ruisseau Sud				
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec)				
J3G 2C9				

Désignation: 255-2, 255-P.3

Un terrain vague situé en la paroisse de Beloeil, comté de Verchères, division l'enregistrement de Verchères, ayant front sur le côté est du Rang du Ruisseau Sud, désigné au cadastre officiel de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil, sous le numéro TROIS de la subdivision du lot originaire numéro DEUX-CENT CINQUANTE-CINQ (255-3), de forme irrégulière, contenant, en superficie, dix-sept mille trois cent vingt-neuf pieds carrés (17,329 pi.car.), mesure anglaise;

Tel que le tout se trouve actuellement, sans aucune réserve de la part du vendeur.

Un terrain vague situé en la paroisse de Beloeil, comté de Verchères, désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, sous le numéro DEUX de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (255-2), contenant, en superficie, douze mille cinq cents pieds carrés (12 500 pi.car.), mesure anglaise; et ayant front sur le côté est du Rang du Ruisseau Sud.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans aucune réserve de la part du vendeur.



À la recherche
de bénévoles

Vous avez quelques heures de disponibilité par semaine et désirez les occuper? Vous avez des connaissances ou de l'expérience pour le travail de réceptionniste,

d'accueil, de secrétariat général? Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu a besoin de vous. Déjà 300 bénévoles en action dans 14 services à la population oeuvrent au centre. On s'inscrit au 467-9373. Le centre a aussi un urgent besoin de conducteurs-accompagnateurs pour amener des personnes âgées à leur rendez-vous médicaux, principalement à Montréal. Le centre remboursera 27 cents par kilomètre. Le centre est également à la recherche de personnes ayant un permis de conduire 4B afin de véhiculer des groupes de personnes âgées à bord du minibus. Les intéressés contacte Hélène Décoste au 467-9373.

L'art de
s'exprimer à
Saint-Charles

Parents et amis sont invités à venir encourager les quinze candidats qui se préparent fébrilement en vue du concours de l'art de s'exprimer organisé par le Club Optimiste de Saint-Charles-sur-Richelieu. Les finales de ce concours se dérouleront à la salle paroissiale, le dimanche 26 janvier dès 13 h 30.

L'art de
s'exprimer à
Saint-Marc

Parents et amis sont invités à venir encourager les candidats qui se préparent fébrilement en vue du concours de l'art de s'exprimer organisé par le Club Optimiste de Saint-Marc-sur-Richelieu. Les finales de ce concours se dérouleront à la salle paroissiale, le lundi 27 janvier dès 19 h. Pour renseignements, Jean-Claude Biron au 584-2823.

Avec des
difficultés
sans être en
difficulté

Voilà le titre de la conférence que donnera M. Pierre Jolicoeur au profit de la Maison de la

famille de la Vallée-du-Richelieu. Venez donner un coup de pouce à votre couple, le samedi 8 février à 20 h au sous-sol de l'église Sainte-Maria-Goretti. L'admission est de 7 \$.

Pour se procurer des billets, composer le 464-6825 ou le 467-8578.

Avec des
difficultés
sans être en
difficulté

Voilà le titre de la conférence que donnera M. Pierre Jolicoeur au profit de la Maison de la famille de la Vallée-du-Richelieu. Venez donner un coup de pouce à votre couple, le samedi 8 février à 20 h au sous-sol de l'église Sainte-Maria-Goretti. L'admission est de 7 \$.

Pour se procurer des billets, composer le 464-6825 ou le 467-8578.

La Maison de la famille est un service bénévole s'adressant aux familles qui ont besoin d'aide à tout point de vue et qui veulent améliorer un ou quelques aspects de leur vie familiale. Elle offre des suivis individuels et de groupe.

Activités de
Jouvence
Énergie

Plusieurs conférences-ateliers seront organisées d'ici peu par Jouvence Énergie, toutes à 19 h 30, au prix d'admission de 10 \$: «je ne suis jamais seul», le 20 janvier à Saint-Hyacinthe et le 28 janvier à Mont-Saint-Hilaire; «mes guides me parlent» le 10 février à Saint-Hyacinthe, le 18 février à Mont-Saint-Hilaire; et «la vie après la mort d'un être cher», le 2 mars à Saint-Hyacinthe et le 10 mars à Mont-Saint-Hilaire.

À Saint-Hyacinthe, les conférences ont lieu à la Petite Canadienne, 780, des Seigneurs secteur Saint-Joseph et à Mont-Saint-Hilaire, au motel Le Transit, 30, rue Brunet.

Pour renseignements, contacter Sylvain Croteau au 785-3169.

Par ailleurs, Jouvence Énergie offre des massages à moitié-prix en ce début d'année, entre le 20 et le 31 janvier, sur réservation. Il y en aura aussi en février, mars et avril pour les employeurs, associations ou groupes qui en feront la demande. Un programme-santé est également offert durant trois mois; il comprend deux massages et un cours sur l'énergie.



Ville
de Mont
Saint-Hilaire

APPEL D'OFFRES

SOUSSION: CONTRAT #1192 - TRAVAUX DE CANALISATION DU FOSSÉ LONGEANT LA RUE DE ROUVILLE

Le greffier de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (ou son représentant recevra d'ici le 5 février 1992, avant 10 h (heure indiquée à l'horodateur au Service du greffe), des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription suivante:

-SOUSSION: CONTRAT #119-92 - TRAVAUX DE CANALISATION DU FOSSÉ LONGEANT LA RUE DE ROUVILLE-

Les soumissions seront ouvertes à 10 h, le 5 février 1992, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville au 100, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

On peut obtenir lesdites formules de soumission (moyennant un dépôt non remboursable de 50 \$ en argent ou par chèque visé), de même que les plans, les devis et les renseignements nécessaires, à partir du 22 janvier 1992, en s'adressant à Madame Diane Liotard des Services techniques au 100, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire (467-2854).

Lesdites travaux ci-haut mentionnés comprennent la fourniture de matériaux, de main-d'œuvre et de machinerie.

Les quantités approximatives du projet sont:

- déboisement:	1 700 mètres carrés;
- fourniture et installation de T.B.A. CI. IV, 900 millimètres de diamètre:	35 mètres linéaires;
- installation de T.B.A. CI. IV, 900 millimètres de diamètre:	80 mètres linéaires
- fourniture et installation de regard pluvial, type M-1600	2 unités

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Mont-Saint-Hilaire d'un montant équivalent à 10% de la soumission ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, et d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance à l'effet de fournir un cautionnement d'exécution égal à 100% du montant de la soumission pour lesdits travaux, la fourniture des matériaux, de la machinerie et de la main-d'œuvre.

Le Conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire. Elle se réserve également le droit d'accorder le contrat en totalité ou en partie, si elle le juge à propos.

Donné à Mont-Saint-Hilaire
ce 18e jour de janvier 1992

Estelle Simard, LL.L., D.D.N.
Greffier



Hôtel-Dieu de
Saint-Hyacinthe

AVIS PUBLIC À LA POPULATION DESSERVIE PAR L'HÔTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE

(Acton Vale, Beloeil, Saint-Hyacinthe et villes environnantes)

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA POPULATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE

En mars 1992 aura lieu l'élection de 4 membres représentant la population au conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: du 24 janvier 1992 au 13 février 1992

QUALITÉS POUR ÊTRE CANDIDATS OU CANDIDATES, SELON L'ARTICLE 150

- Résider au Québec;
- Être majeure/;
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré/e coupable d'un crime punissable de 3 ans d'emprisonnement et plus;
- Ne pas avoir été déchu/e de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement.

Par ailleurs, l'article 151 de la Loi stipule qu'une personne NE PEUT VOTER ou ÊTRE ÉLU/E à titre de représentant de la population si:

- elle est à l'emploi du Ministère de la Santé et des services sociaux, d'une Régie régionale, d'un établissement ou de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et des services sociaux;
- elle reçoit une rémunération de la Régie d'assurance-maladie du Québec.

FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE:

Si vous croyez posséder les qualités requises et que vous êtes intéressés/es à devenir membre du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, vous devez vous procurer deux formulaires auprès de la direction générale de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe au 1800, rue Dessaulles à Saint-Hyacinthe, numéro de téléphone, 774-6495. Ces deux formulaires sont «Bulletin de présentation d'un candidat» et «Déclaration».

Vous retournez ensuite ces deux formulaires, dûment remplis et signés par vous, et contresignés par deux personnes de la population, à la direction générale de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, AVANT 16 H 30 LE 13 FÉVRIER 1992.

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE:

S'il y a plus de candidats et de candidates que de postes à combler, un avis d'élection sera émis et indiquera la liste des candidats/es ainsi que le lieu et l'heure du scrutin qui se tiendra le 9 mars 1992.

Pour toute information concernant cette élection, vous pouvez communiquer avec la direction générale de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe au 774-6495 ou encore au CSSS de la Montérégie au numéro 679-6772.



Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLAN D'URBANISME

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance de son Conseil tenue le 18 décembre 1991, la Municipalité régionale de comté de Rouville a approuvé l'émission du certificat de conformité à l'égard du plan d'urbanisme de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Jean-Baptiste, adopté par règlement le 11 novembre 1991.

Ce plan d'urbanisme est entré en vigueur le 19 décembre 1991.

Un résumé du plan d'urbanisme est annexé au présent avis pour en faire partie intégrante.

Résumé du plan d'urbanisme

Il y a déjà plus de treize ans que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est en application au Québec. La venue de cette loi a marqué le début d'une importante démarche en matière de planification du développement du territoire.

Cette loi a eu pour effet, entre autres, la constitution des municipalités régionales de comté (MRC), regroupant des municipalités d'une même région d'appartenance, leur confiant, par la même occasion, la réalisation d'un schéma d'aménagement régional devant établir les principes directeurs d'aménagement pour la région.

Suite à l'entrée en vigueur de ce schéma d'aménagement élaboré par la MRC, ce sont les municipalités locales qui ont à franchir la seconde étape du processus d'aménagement. En effet, celles-ci doivent se doter d'un plan d'urbanisme. Ce plan d'urbanisme constitue, en fait, le document à l'intérieur duquel sont indiquées les principales intentions d'aménagement au niveau local et représente, par le fait même, la politique d'aménagement locale.

Le concept d'aménagement véhiculé par le plan d'urbanisme repose sur trois composantes principales que sont les grandes orientations d'aménagement, les grandes affectations du sol et les densités d'occupation qui leur sont associées.

Les grandes orientations d'aménagement représentent, en fait, la pierre angulaire du plan d'urbanisme, desquelles découlent les autres éléments de politique.

Pour la Paroisse de Saint-Jean-Baptiste, les grandes orientations d'aménagement sont:

Consolider le noyau villageois en terme de centre de services multifonctionnel à l'intérieur du périmètre urbain.

Le périmètre urbain, tel que délimité, semble être suffisamment grand pour permettre le développement des différentes fonctions urbaines présentes et qui sont appelées à s'y développer. Des intentions particulières leur sont associées, qui sont:

- maintenir la disponibilité d'espaces pour l'expansion domiciliaire;
- favoriser la fonction commerciale le long de la rue Principale et une section de la rue Bédard;
- revoir certaines affectations industrielles, compte tenu des contraintes naturelles (inondation);
- revoir la vocation de certains secteurs mixtes résidentiel et commercial;
- voir à favoriser l'intégration architecturale des nouvelles constructions ou rénovations aux alentours de l'église;
- s'assurer que le ruisseau à l'Ours ne soit pas une contrainte pour les piétons en favorisant les ponts piétonniers au fur et à mesure du développement.

Tirer profit des ressources environnementales du milieu sans leur causer préjudice et sans sacrifier la sécurité publique.

- Limiter les ouvrages et constructions dans les territoires présentant des risques d'érosion et d'inondation.
- Minimiser les nuisances causées par l'exploitation de sablières.
- S'assurer que la bonne qualité des installations septiques individuelles et des réseaux communautaires.
- Se doter d'une politique visant à contrôler le déboisement excessif.
- S'assurer que l'utilisation à de nouvelles fins de l'ancien lieu de l'élimination des déchets soit adéquate.

Protéger les sols de fort potentiel agricole contre une utilisation abusive ou inadéquate pouvant contribuer à leur dégradation.

- S'assurer d'une réaffectation adéquate des carrières et sablières.

Protéger les puits communautaires d'eau potable de toutes sources de contamination.

Établir un concept global avec les municipalités adjacentes, afin de tirer profit au maximum des infrastructures existantes.

- S'assurer que l'extension des équipements s'intègre harmonieusement avec le paysage.
- Voir à contrôler la densité d'occupation, afin de s'assurer une qualité certaines du milieu.

Maintenir les territoires agricoles tout en permettant certains usages peut contraignant pour l'agriculture.

La Municipalité entend respecter le découpage actuel de la zone agricole, tout en permettant des usages non agricoles liés à la récréation ou à la villégiature pourvu qu'ils ne causent pas de préjudices à l'agriculture.

Privilégier la conservation du patrimoine et la mise en valeur des potentiels patrimoniaux de la municipalité.

- Reconnaissance du patrimoine architectural (église) et protection de son environnement immédiat.
- Reconnaissances du patrimoine naturel (rang des Sept) et protection de son environnement immédiat.
- Reconnaissance du patrimoine architectural du cadre bâti résidentiel.

Les grandes affectations du sol, suite à la formulation des grandes orientations, viennent traduire de façon concrète sur le territoire municipal qu'elles sont les vocations qui seront encouragées. Ces grandes affectations sont:

Agricole: Cette aire d'affectation qualifie la très forte majorité du territoire municipal et traduit bien la vocation prédominante de la Municipalité. Elle privilégie, de toute évidence, l'exploitation agricole des sols.

Récréative: Cette seconde affectation identifie un espace de superficie relativement importante, où sont encouragés les activités agricoles, les habitations permanentes et saisonnières, de même que les campings et golf.

Extraction: Cette affectation tient compte des sites existant. Toutefois, certains sites pourraient faire l'objet d'une révision à moyen terme.

Conservation et conservation modérée: Cette affectation, couvre les monts Saint-Hilaire et Rougemont. Les usages sont très limités et visent la protection de ces espaces.

Le noyau villageois, avec ses affectations résidentielles, publique, commerciale mixte et industrielle, couvre la zone blanche et est réservé au développement urbain.

Les densités d'occupation du sol viennent préciser la part relative du bâti en fonction de l'espace délimité par chacune des grandes affectations du sol. Les densités sont:

- de type très faible pour l'affectation agricole en relation avec la vocation même de l'affectation qui privilégie l'exploitation agricole des sols, de même que l'affectation conservation modérée;
- de type faible pour les affectations de villégiature et rurale-mixte, considérant que les secteurs visés sont uniquement desservis par un réseau d'aqueduc, ce qui a une incidence sur le lotissement et la densité;
- de type faible à moyen pour les aires d'affectations couvrant le noyau villageois, considérant la présence des réseaux d'égout et d'aqueduc;
- pour les affectations d'extraction, conservation et récréative, la notion de densité ne s'applique pas, compte tenu de la nature de la vocation.

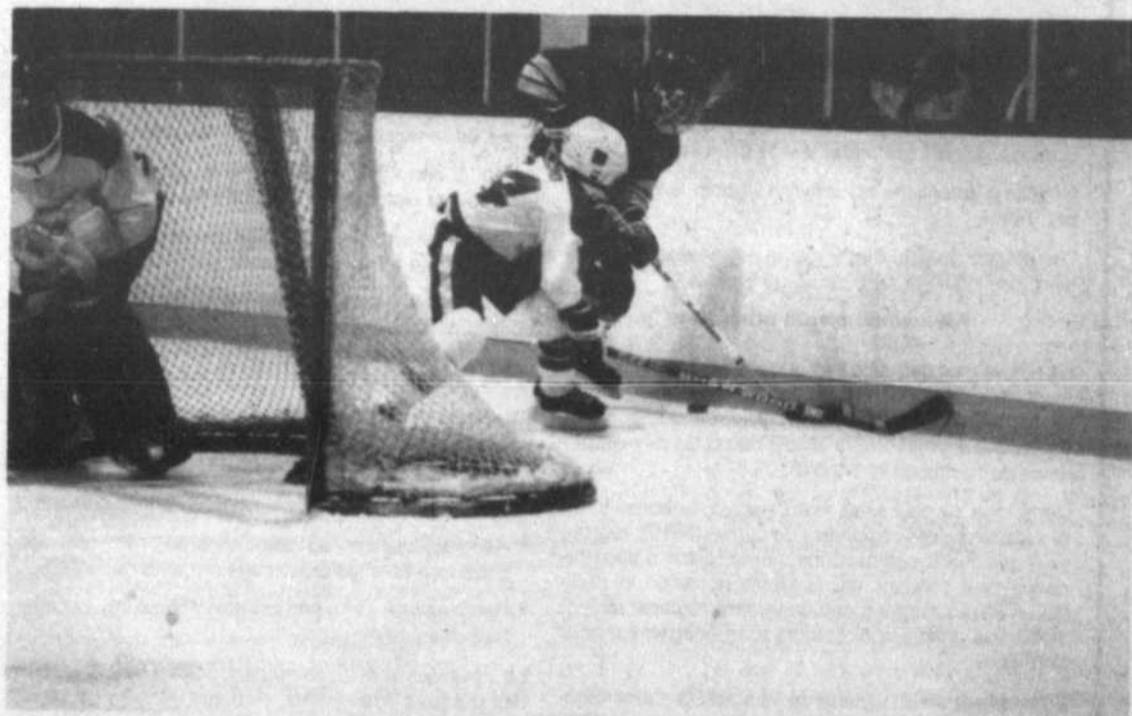
Deux approches s'offrent à la Municipalité en vue de mettre de l'avant les politiques d'aménagement véhiculées par le plan, soit une approche normative et une approche promotionnelle. Au niveau normatif, la Municipalité dispose de règlements d'urbanisme qui constituent des documents de contrôle en vue de faire respecter les intentions du plan d'urbanisme et de favoriser globalement un développement municipal cohérent et harmonieux. La Municipalité est d'ailleurs à modifier ses règlements actuels en ce sens.

Quant aux mesures promotionnelles, elles pourront varier selon les intentions particulières de la Municipalité.

Copie du plan d'urbanisme est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste situé au 3100 rue Principale, à Saint-Jean-Baptiste, aux heures ordinaires d'affaires.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, ce 17 janvier 1992.

Le secrétaire-trésorier
Denis Meunier



LA MAHG

Apprendre à jouer au hockey

■ *annie melançon*
SAINT-BASILE-LE-GRAND

Pendant longtemps, l'initiation des jeunes au hockey se résumait à lancer en même temps sur la glace rondelle, bâtons... et joueurs!

Les temps ont bien changé et le hockey s'est adapté à notre rythme de vie moderne où tout est pensé, étudié, structuré. Aujourd'hui, jouer au hockey n'est plus seulement un jeu, c'est devenu un art!

C'est dans cette optique que la Fédération québécoise de hockey sur glace présentait, il y a quelques années, un nouveau concept pour ses recrues: la méthode d'apprentissage de hockey sur glace (MAHG).

D'origine européenne, la MAHG permet aux hockeyeurs d'apprendre progressivement toutes les techniques de notre sport national, à travers une série de leçons bien structurées.

DES DÉBUTS DIFFICILES

Si aujourd'hui il est normal d'offrir cette option aux nouveaux initiés, à ses débuts, la MAHG a rencontré beaucoup d'opposition...

Yvon Pelletier, président du hockey mineur à Saint-Basile, peut nous le confirmer. Un des premiers dans la région à croire aux bienfaits de la MAHG, c'est à lui qu'est revenue la tâche d'expliquer aux parents et bénévoles grandbasiliens l'importance de cette méthode d'enseignement.

En 1979, il parlait de son projet au président de l'AHMStB de l'époque. «Il était d'accord pour qu'on offre la MAHG, à la condi-

tion que je m'en occupe. Les parents furent beaucoup plus difficiles à convaincre», se rappelle M. Pelletier.

Plusieurs avaient alors l'impression qu'on empêchait les jeunes de jouer au hockey. «J'ai même dû tenir une réunion pour bien expliquer les raisons de la MAHG. Cinq parents m'y attendaient avec une brique et un fanal. Finalement, aux fêtes, ils sont revenus me voir, convaincus cette fois du bien-fondé de la méthode.»

Puis, ce fut au tour des associations de Beloeil et de Sainte-Julie de venir faire un tour à Saint-Basile pour découvrir les répercussions positives de la MAHG.

Aujourd'hui, plus de 200 municipalités au Québec dispensent les programmes de la MAHG, regroupant plus de 15 000 jeunes et quelque 2 000 entraîneurs.

CINQ NIVEAUX

Le principe majeur de la MAHG est de montrer aux jeunes de 5 à 9 ans à patiner et à manier la rondelle par des exercices. «Certains exercices s'apparentent à de réelles situations au hockey, toutefois, jouer au hockey n'est pas le but visé par la méthode», d'expliquer M. Pelletier.

La méthode comporte cinq niveaux. Chaque saison, le jeune hockeyeur réussit un niveau après avoir suivi 20 heures (deux heures par semaine durant dix semaines) de leçons. Les jeunes inscrits en MAHG 3, 4 ou 5 forment pour le reste de la saison les équipes novices. Les recrues qui possèdent les niveaux 1 et 2 n'ont pas de calendrier de parties comme tel. Toutefois, les associations, telles Saint-Basile, organisent des rencontres avec des équipes de leur région.

Pour ceux qui commencent tardivement leur carrière au hoc-

key (9 ans par exemple), on les fait sauter directement au niveau 3, en tenant toujours compte de leurs aptitudes personnelles. L'année suivante, le hockeyeur poursuivra ses leçons en début de saison puis continuera l'année avec des jeunes de sa catégorie d'âge.

Pour chaque niveau, le jeune doit accomplir certaines choses. «Au niveau un, on montre à faire les pivots; au niveau 2, le jeune est capable de le faire; au niveau 3, il doit obligatoirement le réussir», de signaler M. Pelletier en guise d'exemple.

Mais que fait-on pour les surdoués ou ceux dont le talent est plus limité? «Les entraîneurs sont bien formés et s'occuperont adéquatement du jeune en le prenant à part. Pour les moins talentueux, on ne s'acharne pas. J'en connais qui ont toujours évolué dans le R. Ils ne sont là que pour s'amuser.»

CONCERTATION RÉGIONALE

Chaque année, les superviseurs locaux et régionaux se rencontrent pour discuter de la MAHG. «Certains techniques peuvent être montrés d'une façon différente; on peut aussi constater que des exercices sont trop difficiles pour un niveau donné, etc. Les leçons changent beaucoup d'une année à l'autre. C'est pourquoi j'encourage fortement mes entraîneurs à retourner régulièrement suivre des stages de formation.»

Pour M. Pelletier, l'arrivée de la MAHG et la hausse du calibre au hockey sont liées. «À Saint-Basile, on donne beaucoup d'importance au développement de nos joueurs. Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve au sein des 47 Richelieu dix pour cent des hockeyeurs provenant de notre association. Cela démontre bien le potentiel de nos joueurs.»

TOURNOI DU COMITÉ DES JEUNES RIVERAINS Noirceur 3, CJR 0

■ *annie melançon*
MONT-SAINT-HILAIRE

On annonçait une grosse tempête, mardi. La pluie fut finalement plus coûteuse pour les organisateurs du tournoi provincial atome du CJR.

«Comme on prévoyait une tempête, nous étions heureux que les trois matchs prévus mettent en action des clubs locaux. Une panne d'électricité a toutefois annulé les trois rencontres!», d'expliquer Suzanne Lemieux, secrétaire au CJR.

Le premier match avait débuté lorsque les lumières se sont éteintes très brièvement. Les lumières d'aréna étant longues à se rallumer, il a fallu attendre plusieurs minutes pour que la situation revienne à la normale. «Puis nous avons été plongés de nouveau dans le noir. On a donc décidé de remettre les matchs. L'électricité est finalement revenue à 20 h 30», d'ajouter Mme Lemieux.

Les trois parties ont été remises vendredi et samedi à la glace 2 du Centre sportif Paul-Lemieux.

«Nous avons donc dû annuler les séances prévues de la MAHG», de signaler la bénévole. «Ce sont surtout ces incidents de dernière minute qui demandent beaucoup aux bénévoles. On doit réagir

vite», de mentionner pour sa part le président du tournoi, Germain Tremblay.

Espérons que les bénévoles auront la vie plus facile pour le reste du tournoi!

Plusieurs rencontres sont d'ailleurs prévues cette semaine. Ce samedi, il y a des rencontres entre 8 h et 19 h, dont l'inauguration officielle prévue à 13 h. Dimanche, même horaire alors que lundi, mardi, mercredi et jeudi, des matchs seront disputés de 18 h à 20 h. Vendredi, le tout débute à 17 h; samedi, journée occupée, le tournoi s'ébranlant de 8 h à 20 h; dimanche, place aux finales dès 13 h; d'autres parties sont prévues en avant-midi.

En ce qui a trait à la première semaine d'activité, les équipes du CJR ont commencé le tournoi du bon pied, les Cougars l'emportant 5-0 face à Candiac, les Astros, 5-4 aux dépens des Whalers d'Iberville et les Pirates, 2-0 contre les Gouverneurs C.L.L.

PATINAGE LIBRE

La population de Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et McMasterville doit prendre note de l'horaire du patinage libre durant le tournoi du CJR: le dimanche 19 janvier, de 11 h à 13 h et le dimanche 26 janvier, de 10 h à midi, à la glace 2.

TOURNOI DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Les Tigres battus en finale... par Saint-Rémi!

■ *annie melançon*
BELOEIL

La formation junior A des Tigres de Beloeil est partie une fin de semaine à Saint-Jean-Port-Joli... pour s'avouer vaincue en finale contre ses grands adversaires de la Ligue Rive-Sud, Saint-Rémi.

Pourtant, au premier affrontement, les Beloeillois avaient battu Saint-Rémi 3-1. Le gardien François Boivin, qui a excellé, a perdu son blanchissage avec moins d'une minute à faire dans la rencontre.

Les deux rencontres suivantes ont été beaucoup plus serrées: contre Sherbrooke, David Castonguay, assisté de Martin Beaudoin, a donné la victoire aux siens à la deuxième période de prolongation! Face à Laval-Nord, David Lalonde a complété son tour du chapeau au début de la première

prolongation. Belle remontée des Tigres qui ont créé l'égalité à une minute 30 secondes de la fin.

En demi-finale, la troupe de Pierre-Luc Maranda, dirigée par Bruno Proulx (un but, trois passes) a éclipsé Mirabel, 7-2.

À la finale, les Tigres ont connu un lent départ et Saint-Rémi en profitait pour marquer quatre buts dans les sept premières minutes de jeu. Une avance insurmontable pour les Beloeillois qui s'inclinaient 5-0.

De retour à Beloeil, mercredi contre Saint-Constant, les Tigres ont une fois de plus mal commencé la rencontre, tirant de l'arrière 3-1 après quatre minutes de jeu. Martin Beaudoin avec deux buts a toutefois redonné vie aux Beloeillois qui l'emportaient 5-4. François Boivin et Kevin Bleau se sont partagé la tâche devant le filet.

La voie de la souplesse

Dans le cadre de la semaine du judo, organisée pour une troisième année consécutive par l'Association québécoise de judo kodokan, nous vous présentons ce texte écrit par le Dr Roland Albert.

Choisi à titre de porte-parole pour le 25e anniversaire de Judo Québec, M. Albert est un ancien judoka. Grâce à sa profession, il a pu évaluer les bienfaits du judo sur la santé physique et mentale.

Le mot judo signifie la voie de la souplesse. J'espère que vos yeux en lisant ne s'arrêtent pas sur le seul mot «souplesse» mais que votre réflexion s'amorce au mot «voie».

Le judo est une voie d'abord, un sentier, un chemin qui possède un parcours avec des élans, des montées, des pentes, des fossés, des voies d'accès et de sorties, des courbes faciles, d'autres dangereuses. Cette voie est comme celle de l'existence, des entreprises familiale, maritale, scolaire, commerciale et sportive. C'est la voie à choisir pour réussir en soi d'abord et autour ensuite, dans ses entreprises.

Le judo n'est pas une technique seulement, c'est une école d'action et de pensée. On peut apprendre à un chien à obéir à un commandement, mais il pensera toujours comme un chien et agira comme un chien. On peut apprendre à un être humain la maîtrise technique du hockey, du basket-ball, du football, du soccer, mais sous son habileté technique, aurons-nous développé le facteur humain jusqu'à la maîtrise? Jusqu'à la maîtrise non pas rigide d'un intellectuel, mais souple comme l'adaptation. Cette maîtrise n'a rien avoir avec un diplôme de maîtrise pour une quelconque science. Non! C'est une maîtrise du facteur humain.

Assurément, tout ceci n'est pas évident lors-

qu'on débute sur la voie de la souplesse, comme dans n'importe quelle voie que l'on choisit d'entreprendre. Le facteur humain est important à connaître pour comprendre les étapes de cette voie. Comme l'enfant qui débute dans la marche, tombe plus souvent, le judoka apprend à tomber (ko-ho) (on ne recule pas dans la vie). Il apprend à se conditionner à une position stable, forte et souple (il faut partir du bon pied avec un bon appui dans la vie) et prudemment, car la vie demande de progresser. Il apprend à affronter l'adversité (tori) sans colère, sans agressivité, mais avec détermination et en empoignant d'une prise solide les achoppements à déplacer (il y aura toujours des obstacles à la progression dans la vie et seule notre souplesse nous apprend à ne pas lutter en vain - seiryokuzenyo). Il apprend à varier son appui, la ligne de son mouvement tout en maintenant l'idéal, son but. Un pas de côté, un petit pas, un recul ne signifie pas une défaite, mais un maintien d'équilibre, une souplesse devant la poussée de l'adversité. (La vie est toujours un progrès tant qu'il y a mouvement, changement et renouveau).

Et si la victoire lui échappe, il apprend à saluer (rei) celui ou celle qui lui dit qu'il peut aller plus loin.

Et si la victoire est acquise (kachi), il laisse l'adversaire se relever et il prend le temps de le saluer pour le remercier de la force transférée durant l'échange.

Parce que la voie de la souplesse (judo) c'est la voie qui se dessine au fur et à mesure que les horizons se renouvellent, par un peu de tension (stress) entre le mouvement physique (se tenir debout) et le mouvement mental (se conceptualiser debout en équilibre).

À partir des pieds qui forment l'appui; la cheville et le genou, le pivot;

la hanche, la bascule et la colonne et les épaules, l'effort souple, il apprend le soutien souple entre la gravité de son poids et l'élan de sa motivation.

À partir de son mouvement physique musculaire et squelettique, il apprend le soutien de sa détermination, l'équilibre mental par la réflexion et la souplesse mentale par l'observation sensorielle des mouvements, des tirés et des poussées en équilibre avec ceux de l'adversaire afin de se connaître avant l'autre.

Si l'autre se connaît et le connaît avant lui, il y aura déjà chez l'autre une victoire.

Oui, le judo est la voie de la souplesse. Car il se situe entre la rigidité de la raison et la mollesse des passions. Seul le cœur désigne à la fois la fermeté et la souplesse en même temps que le courage. Et le courageux est souple.

Le judo est la voie courageuse de la souplesse parce qu'il vainc la rigidité de la peur et raffermi la mollesse du laisser-aller à la fois physiquement et mentalement.

Il faut respirer le mental des asthmatiques qui s'étouffent; il brise la coque insensible de l'obèse qui s'isole; il dégourdit de l'ankylose celui ou celle qui se dévalorise; il épanouit ceux qui se déprécient et se referment; il fait entrer en relation ceux qui se sentent seuls; il rend affamés ceux qui sont en perte d'appétit; il fait réfléchir l'enfant «tefflon» et il organise l'hyperactif qui se disperse.

Il valorise l'adolescent en mal affectif; il recrée le regroupement des familles à adolescent unique; il renforce l'équilibre d'une croissance désordonnée; il canalise l'énergie des intrépides; il garde à la réalité ceux tentés par l'évasion des drogues. Pour les jeunes entrepreneurs, il rend prudent les rencontres et affine les associations rendant l'équipe commerciale efficace.

Les loisirs à McMasterville
Il est toujours possible

de s'inscrire aux diverses activités offertes par le service de loisirs, soit l'atelier des petits, le

ballet-jazz, le yoga, les Petits débrouillards et le hockey cosmopolite pour adultes. On doit toutefois

faire vite et appeler immédiatement au 467-8195 pour tout autre renseignement.

TOYOTA ELLES SONT LÀ!

VENEZ VOIR LES NOUVELLES TOYOTA 1992

AU SALON DE L'AUTO DE SAINT-HYACINTHE

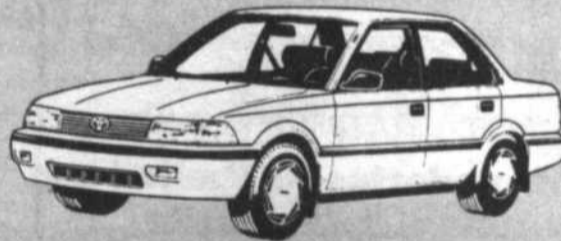
Les Toyota 1992 sont au Salon de l'auto de Saint-Hyacinthe.

Venez voir tous les modèles 1992 neufs, comme la nouvelle Camry plus puissante et plus spacieuse que jamais, entièrement redessinée... et conçue pour vous impressionner encore et encore



LA CAMRY SEDAN LE V6 4-PORTES 1992

Vous serez étonné par la Corolla LSX, Edition Olympique Limitée, par l'allure, l'allant, le luxe de cette série spéciale suréquipée et par sa valeur extra-exceptionnelle



LA COROLLA SEDAN LSX 1992 (Edition Olympique Limitée)

Pour tout savoir sur toutes les nouvelles Toyota 1992, venez nous rencontrer au Salon de l'auto de Saint-Hyacinthe.

Nous sommes là pour vous!

TOYOTA 
Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

® Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

ANGERS TOYOTA

3395 BOUL. LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE 774-9191

CETTE SEMAINE DANS VOTRE JOURNAL

NE MANQUEZ PAS VOTRE INVITATION PERSONNELLE

23 - 24
25 - 26
JANVIER 1992

SALON de l'AUTO 92
SAINT-HYACINTHE la ville de l'auto

Carnaval d'hiver à Saint-Basile

Le service des loisirs, en collaboration avec les organismes locaux et particulièrement le Club Optimiste, vous invite au premier carnaval d'hiver qui se tiendra au parc du Ruisseau de Saint-Basile-le-Grand les 25 et 26 janvier. Il s'agit d'activités à caractère familial axées sur la participation.

Le samedi 25 janvier: de 9 h à 19 h, visite des sites de sculpture, tournoi de hockey à pied, tournoi de volley-ball sur neige, tournoi de soccer sur neige, tournoi de balle molle sur neige, glissade; de 13 h à 15 h, promenade en traîneaux à chevaux; 19 h 30, soirée dansante à l'école Jacques-Rochelleau, remise des trophées des tournois et du concours de sculpture.

Le dimanche 26 janvier: 9 h à 17 h, visite des sites de sculpture, glissade et patinage extérieur; de 13 h à 15 h, promenade en traîneaux à chevaux; 13 h 30, partie de hockey extérieure opposant l'association du hockey mineur aux Étoiles de Saint-Basile; 14 h à 16 h, patinage libre.

Toutes ces activités sont gratuites sauf la promenade en traîneaux à chevaux et la soirée dansante.

Inscription au club de judo d'Otterburn Park

Le club de judo d'Otterburn Park invite tous les jeunes de 7 à 77 ans à s'inscrire à sa session d'hiver qui se déroulera du 21 janvier au 2 mai. Une invitation toute particulière est lancée aux adultes; il n'y a pas d'âge pour s'initier à cette discipline accessible à tous et excellente pour ceux qui veulent se tenir en forme.

Le club offre d'ailleurs l'opportunité de suivre un cours gratuit, une façon de souligner la semaine du judo qui avait lieu récemment. Les gens sont attendus les 21, 23 et 25 janvier à l'école Notre-Dame, 306, Prince-Albert, selon l'horaire suivant: 7 à 9 ans, mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30; 19 h 30 à 20 h 30; 14 ans et plus, 20 h 30 à 21 h 45. Vous pouvez aussi vous initier à la compétition le samedi de 11 h à 13 h.

Pour renseignements, Lucie Bellavance (464-2375) ou Yves Gendron (464-2336).

AU PROFIT DE LA FIBROSE KYSTIQUE

Les vedettes de Radio-Canada à Saint-Basile

La formation toute étoile de Radio-Canada sera à la patinoire Jean-Rougeau, le dimanche 26 janvier, pour un match de hockey les opposant aux entraîneurs du hockey mineur de Saint-Basile-le-Grand. La rencontre, dont les profits seront versés pour la fibrose kystique, se déroulera de 16 h à 18 h.

Venez rencontrer plusieurs artistes et aider du même coup la recherche pour la fibrose kystique. L'admission sera de 3 \$ pour les 12 ans et plus et gratuite pour les moins de 12 ans. (AM)



L'or pour les Grandbasilloises

Trois patineuses de Saint-Basile-le-Grand se sont distinguées à la compétition PCPA qui se tenait le mois dernier à Longueuil. Mélanie Demers, Julie Grandchamp et Soledane Talarico ont toutes récolté l'or.



LE CLUB DE JUDO
D'OTTERBURN PARK INC.
Pour tous les jeunes de 7 à 77 ans

INSCRIPTION:

Affiliation incluse

Coût: 16 ans et moins 75\$
17 ans et plus 85\$ ou 40\$ pour
10 séances (selon horaire flexible)

Session: 15 semaines du 21 janv. au 2 mai

Horaire:

Catégories	Mardi et Jeudi
7 à 9 ans	18 h 30 à 19 h 30
10 à 13 ans	19 h 30 à 20 h 30
14 et adultes	20 h 30 à 21 h 45

* Initiation à la compétition le samedi de 11 h à 13 h. Venez nous rencontrer et assistez gratuitement à un cours les 21 - 23 - 25 janvier à l'école Notre-Dame, 306, Prince-Albert, Ott. Inscription sur place.

Pour tous renseignements:
Lucie Bellavance 464-2375
Yves Gendron (prof.) 464-2336

LAVE AUTO À LA MAIN

Les meilleurs en ville, 464-9806



Lavage intérieur - extérieur
Lavage de moteur
Cirage - Polissage

Horaire
Lundi au vendredi
9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

Paradis Automobiles
500, boul. Laurier
Mont-Saint-Hilaire
Achats-Ventes

Location limousines
V.I.P.



PRO-SHOP



Pro-Shop Centre sportif Paul-Lemieux
de Mont-Saint-Hilaire.

VINCENT PROULX

a terminé sa formation avancée en aiguisage de patin artistique. Que ce soit pour les figures, la danse ou le style libre, il saura répondre à vos demandes.

SA FINITION EST VRAIMENT
SUPÉRIEURE

Il est temps de placer votre commande de trophées ou plaques pour votre équipe de hockey. La fin de la saison approche. Prix spéciaux pour les associations.

ÉPINGLETTES - TROPHÉES - GRAVURES
VÊTEMENTS PROMOTIONNELS

Soyez
à l'heure
de la forme

SPÉCIAL
2ième anniversaire

3 mois 99\$
(Cour.: 135,00\$)
6 mois 160\$
(Cour.: 225,00\$)
12 mois 219\$
(Cour.: 300,00\$)

(Valable du 13 janvier au 15 février) (+ TPS 7%)
Tenue vestimentaire: votre ensemble de jogging préféré

CENTRE DISTINCTION

SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
BRONZAGE

801, Ozias-Leduc, Otterburn Park (2e étage) 446-4000

MARCHE AUX PUCES CARIGNAN

LINGERIE - ANTIQUITÉS - BIJOUTERIE - MATELAS - MEUBLES - JOUETS - DOUILLETES - TAPIS - QUINCAILLERIE - VÊTEMENTS

2375 CHEMIN CHAMBLY, CARIGNAN
861-5989 658-6618

Tirage tous les vendredis à 19h de 5 noms
pour le grand tirage le 11 avril 1992 à 13h.

PROMOTION
1992

ÉCONOMISEZ DE
20% à 70%
sur plus de 1001 articles

ENTRÉE GRATUITE

COUPON GRATUIT

Ouvert

Vendredi 13h00 à 21h00
samedi et dimanche
de 9h00 à 17h00

CUIR - TATOUAGE - RADIOS - CASSETTES - VIDÉO - CARTOMANCIENNE - COMPRESSEURS - CADRES - TAPIS - PLANTES - POTERIES - JEUX

SOULIERS - CADEAUX - BOTTES

CONFISERIE - OUTILLAGE - ARTISANAT

Je
gagne
5000\$
CASH!



Économie, environnement et faune sont indissociables

Il y a déjà plusieurs années que je répète à tous ceux qui veulent l'entendre, bon gré mal gré, que la conservation de la faune passe essentiellement par une meilleure protection de l'environnement. J'ai pour mon dire que les poissons qui flottent le ventre en l'air ne le font pas pour prendre un bain de soleil.

Or, la protection de l'environnement nécessite des investissements importants, lesquels sont sérieusement compromis par l'actuelle crise économique. Faisant fi de l'environnement, les compagnies forestières invoquent leur situation économique précaire et réclament nos forêts pour elles seules.

Les papetières et autres industries menacent de fermer, à cause des normes antipollution. Les autochtones revendiquent le territoire et ses richesses pour leur usage exclusif. Et nos entreprises et nos municipalités continuent de se servir de nos cours d'eau comme des égouts à ciel ouvert.

Au lieu de corriger ces situations, nos gouvernements ne cherchent qu'à sauver la face en ordonnant des études d'impact, aussi inutiles que fort dispendieuses, comme les impacts des coupes forestières sur la faune.

Aussi en 1990-1991, le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, indique qu'il a tenu des audiences sur 25 projets. De ce nombre, 17 concernaient des sujets aussi importants que réaménager quelques kilomètres de route (douze cas), l'agrandissement d'une halte nautique, le redressement d'une courbe dangereuse, etc., etc. Durant la même période, des milliers de kilomètres de chemins forestiers étaient construits, sans tenir compte d'aucune façon de leur impact sur l'environnement et la faune.

Évidemment, ces chemins profitent aux compagnies forestières et papetières, les chouchoux du gouvernement et de Mme Bacon. Ce n'est pas elle qui va leur mettre des bâtons dans les roues. Aussi les recommandations du BAPE qui ne plaisent pas au gouvernement sont tout simplement rejetées du revers de la main (par exemple, Soligaz), et la stratégie de protection des forêts est un vrai désastre. Mais, tenez bien votre tuque, voici la cerise sur le sundae. Alors que tous s'accordent pour diminuer l'utilisation de l'automobile et favoriser le transport en commun, le ministère de l'Environnement vient d'ordonner au BAPE de tenir des audiences sur l'utilisation de l'estacade du pont Champlain, comme voie réservée pour les autobus. Ainsi, le transport en commun est privé pour plusieurs mois d'une voie d'accès importante, les ponts sont de plus en plus congestionnés et la pollution augmente. Afin d'éviter les dossiers importants, le ministère de l'Environnement occupe le BAPE avec des dossiers de pacotille. C'est sa façon à lui de noyer le poisson et de bien paraître en même temps.

Malheureusement, dans les dossiers économiques, nos gouvernements adoptent la même politique de l'autruche. Pour faire face aux déficits énormes dans lesquels ils nous ont eux-mêmes plongés, au lieu de diminuer les dépenses, ils multiplient les taxes, impôts et surtaxes d'une façon grossièrement usuraire. En conséquence, ils sont parvenus à décourager l'esprit d'initiative, à étouffer les entreprises et à démotiver les travailleurs, mais à institutionnaliser le chômage et la pauvreté, à stimuler la contrebande et à encourager le marché noir, la fraude et le crime organisé. Déjouer le ministère du Revenu est tellement bien accepté par la population que c'est en train de devenir un sport national.

Si les finances publiques étaient évaluées selon les normes de l'industrie, il y a longtemps que le pays serait en faillite. Dans quelques années, nous en serons rendus à convoiter l'aide accordée aux pays du Tiers-Monde. Peut-être même en serons-nous bénéficiaires. Or, ce n'est pas avec une économie en faillite que nous implanterons les infrastructures nécessaires pour protéger notre environnement.

Essayez d'aller vendre une usine d'épuration des eaux dans un pays du Tiers-Monde, vous m'en donnerez des nouvelles.

Plus près de nous, nos municipalités agissent de la même façon. Nos dirigeants municipaux trouvent des plus valorisant d'ériger des infrastructures culturelles, sportives, touristiques, de loisirs et autres, mais tergiversent lamentablement dans l'implantation d'usine d'épuration des eaux usées. Évidemment, une usine d'épuration n'a jamais été une très grande attraction touristique. La drapeumanie est des plus florissantes, mais les poissons continuent de flotter le ventre en l'air et nous buvons la même eau qui les a empoisonnés. Il serait temps, je crois, de réévaluer objectivement nos priorités. En 1992, nous dit-on, nous aurons à faire un choix de société. J'espère que l'environnement sera à l'ordre du jour sinon nous devons encore voter pour l'incompétence.

SOIRÉE CHASSE ET PÊCHE SPORT O'KEEFE

Cette activité aura lieu le vendredi 24 janvier à l'érablière Le Rossignol de Sainte-Julie (sortie 105 de l'autoroute 20) à 19 h 30. Chaque année, nous devons refuser du monde à la porte. Pour être certain d'avoir une place, procurez-vous vos billets maintenant aux endroits suivants: au Rossignol, Canadian Tire et brasserie La Poudrière (Beloeil), Exclusivité Chasse et Pêche et garage Blain (Sainte-Julie), R.S. Sport (Saint-Bruno) et Sainte-Hélène Bicycle, Longueuil. Informations au 446-3030.

Sportivement vôtre
Yvon Robert

SERAY AUTO

ELANTRA 1992

à partir de

10 495\$



garantie 5 ans ou 100 000 km

EXCEL 1992

à partir de

7 195\$



garantie 5 ans ou 100 000 km

SONATA 1992

à partir de

12 495\$



garantie 5 ans ou 100 000 km

SCOUPE 1991

à partir de

9 895\$



garantie 5 ans ou 100 000 km.



5 ANS/60 000 KM : GARANTIE GLOBALE
5 ANS/100 000 KM : ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

SERAY
CHAMBLY

730, boul. Périgny,
Chambly,
658-4482
443-8557

hockey

M I N E U R

ANNIE MELANÇON

TOURNOI MIDGET DE SAINT-LÉONARD L'Express a appris à gagner

Discipline, motivation, jeu d'équipe: voilà les ingrédients d'une équipe gagnante.

Le midget AA de l'Express du Richelieu l'a appris à sa participation au prestigieux tournoi international de Saint-Léonard. Contre toute attente, la troupe de Yannick Blanchette et de Mario Touchette a enlevé les grands honneurs, devançant les 31 autres équipes inscrites.

Avec une fiche frisant le .500 en saison, personne ne s'attendait à leur victoire. Généralement indisciplinés, les joueurs ont réprimé leur instinct belliqueux au premier match. Résultat: un gain de 4-3 face à Montréal-Mercier. Ce n'est toutefois qu'après avoir battu Montréal-Bourassa 4-1 et les Étoiles du Saint-Laurent 7-4, que les joueurs ont réellement pris conscience de leur potentiel.

Des victoires de 5-1 face à North Shore puis de 4-2 aux dépens de Montréal-Mercier leur permettaient d'accéder à la grande finale contre le Champlain de Brossard, meneur dans la ligue Élite Richelieu. Tout un match en perspective.

Patrick Potvin, de l'Express, a brisé la glace en deuxième période. Le Champlain répliquait à la fin de l'engagement. Au dernier tiers, le Champlain a pris l'avance dès le début. Quelques minutes plus tard, Frédéric Poirier nivelait la marque. Avec seulement 51 secondes à faire dans le match, Stéphane Beauchemin trompait la vigilance du gardien brossardois pour le but de la victoire!

Dans cette belle performance d'équipe, on ne peut passer sous silence l'extraordinaire tenue des gardiens de l'Express, Dave Bergeron, un solide gaillard originaire de Baie Comeau qui en est à sa troisième saison au midget AA, et Daniel Archambault, une recrue de Saint-Denis-sur-Richelieu. Véritable prodige d'adresse et de rapidité excellent sous la pression, il a mené ses coéquipiers à la victoire en finale, conservant une moyenne de 1,33.

Seule déception pour l'Express: aucun de ses joueurs n'a été sélectionné dans l'équipe d'étoiles. Espérons que les dépisteurs, eux, ont su apprécier les performances de ces jeunes et qu'ils s'en souviendront au prochain repêchage!



Première rangée, Frédéric Poirier, Daniel Archambault, Dominic Gingras, Dave Bergeron, Stéphane Beauchemin; deuxième rangée, l'entraîneur Yannick Blanchette, Steve Mathieu, Stéphane Pion, Martin Saint-Pierre, Martin Pineault, Louis-Marie Morin, Frédéric Dion, l'entraîneur Mario Touchette; troisième rangée, Marco Lafleur, Patrick Potvin, David Fontaine, Benoit Lemelin et Yannick Ménard.

SAINT-BASILE-LE-GRAND

Les Voyageurs en financement

La formation midget B de Saint-Basile, les Voyageurs, offrira sous peu un calendrier, au prix de 1 \$ seulement, à la population grandbasiloise.

La vente de ces calendriers (avec la photo du club), permettra aux Voyageurs de prendre part au tournoi de Chibougamau, du 11 au 15 mars. Ce calendrier a été réalisé grâce à la contribution financière du restaurant de Saint-Basile, de la quincaillerie Taillon, du dépanneur Bonisoir et du Bon Vidéo.

Un blitz dans les différents commerces de la municipalité et à la patinoire Jean-Rougeau est prévu du 23 janvier au 9 février.

Sixième au classement à seulement huit points de la tête, les Voyageurs ont atteint la semi-finale à leur premier tournoi de la saison, à Marieville. En janvier, ils prendront également part à la compétition de Châteauguay.

POUR VOTRE SÉCURITÉ!

Consultez Les Spécialistes

LES PNEUS BERNARD

St-Hilaire 467-3688
Boul. Laurier
St-Hyacinthe 773-1313

du **BON PNEU**
au **BON PRIX**

Membre de l'Association des spécialistes du pneu du Québec

GOLF — GOLF — GOLF — GOLF — GOLF — GOLF —

ÉCOLE DE GOLF INTÉRIEUR

Jack Bissegger

*** Cours de groupe: général 100\$; intermédiaire 135\$; avancé 150\$**

10 FÉVRIER AU 28 MARS

• 6 cours de 90 minutes et 1 pratique surveillée par semaine.
Pratique libre gratuite à tous les jours, équipement fourni

• bon choix de cours
7 jours/semaine:
A.M. - P.M.
SOIR

• appareils électroniques, vidéos, outils pédagogiques, vert de pratique tapis «ASTROTURF» et balles «Top-Flite»

NOS PROFESSIONNELS A.G.P.Q.

Alain Richard

Marc Mathieu

Mark Trépanier

CLUB DE GOLF DE RIVE SUD

INFORMATION:
653-2471
415 Bella-Vista
Saint-Basile-le-Grand



Spéciaux janvier 92

99\$ / 3 mois Nautilus

et

50% rabais

sur les frais d'inscription pour abonnement mensuel

ABONNEMENT MENSUEL qui vous donne droit au

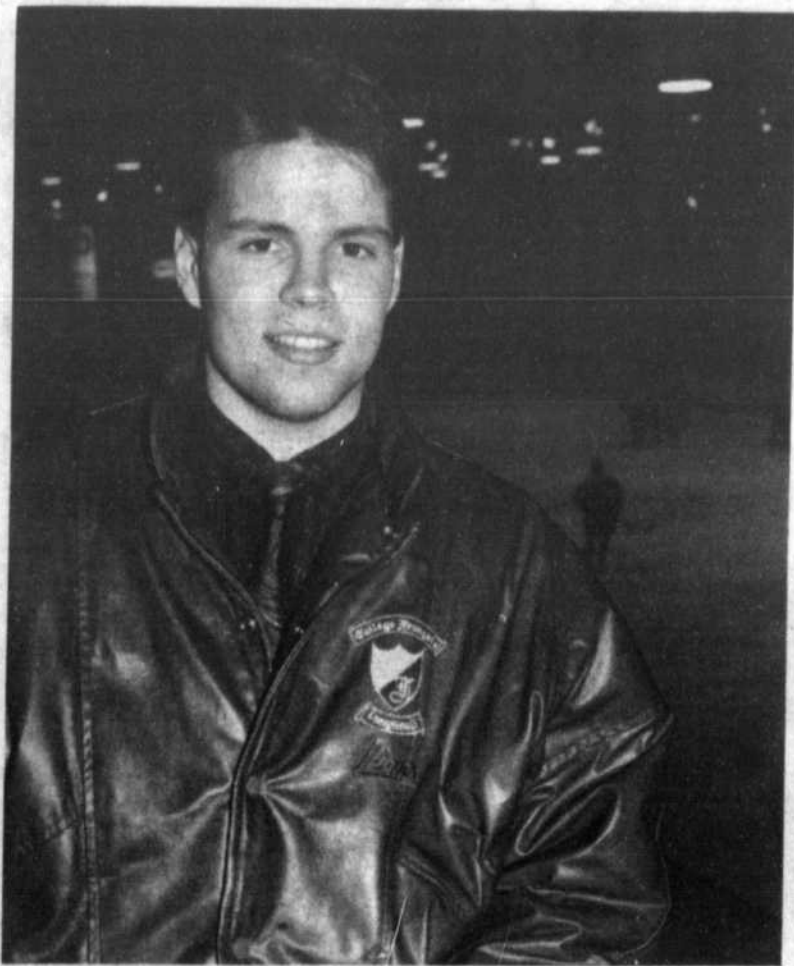
Tennis, Nautilus, Racquetball et Squash

(Valide jusqu'au 16 février 1992)

Aréna

De bonnes heures de glace encore disponibles.
Pour informations, communiquer avec le Centre:

**550, rue Joliette
Mont-Saint-Hilaire
467-2731**



Un nouvel uniforme pour le défenseur beloillois Jacques Blouin.

BLOUIN TROQUÉ AUX BISONS

«Tout est à refaire»

Dominant dans la colonne des +/- avec un plus 20, le Beloillois Jacques Blouin filait le parfait bonheur avec le Collège français. Membre d'une équipe gagnante aspirant aux plus grands honneurs, il jouait sur une base régulière. Puis vlan! Le 9 janvier, il apprenait qu'il changeait de camp en compagnie de Martin Larochelle, contre le deuxième marqueur de la ligue, Marc Rodgers.

«On ne s'attend jamais à cela. Encore aujourd'hui, je trouve ça surprenant. Ma vie a changé en trente secondes. Pourtant, tout allait bien, peut-être trop! Maintenant, tout est à refaire», d'expliquer Blouin, joint à son nouveau domicile de Granby.

Le défenseur a dû quitter Montréal et le Collège français où il entamait sa dernière session au collégial. «Je terminerai mon DEC à Granby et par tutorat. C'est le Collège français qui me l'a offert. Pour l'université, Granby est à une heure de Montréal ou Sherbrooke. Je voyagerai.»

D'une équipe expérimentée, l'athlète de 18 ans se retrouve aujourd'hui dans une formation beaucoup plus jeune. «L'ambiance est totalement différente surtout qu'à Granby, on n'est pas habitué à gagner. Mon adaptation n'est pas terminée. Je continue toutefois à donner 100 pour cent de mes capacités. Un échange, ça fait partie de la business. Ce que je vise, c'est d'amener ce club dans les séries», de signaler Jacques.

Éprouvant de sérieux problèmes à la défense, les Bisons n'ont pas hésité à sacrifier un gros marqueur pour réduire le nombre de buts alloués. «Nous avons déjà plusieurs marqueurs. Le problème qu'il fallait régler, c'était la défense. Martin et Jacques l'ont déjà stabilisée. Ce sont deux jeunes de 18 ans qui deviendront des joueurs clés la saison prochaine», de mentionner Gaston Drapeau, entraîneur et directeur général des Bisons.

C'est l'excellente fiche défensive et la réputation de fier compétiteur de Jacques Blouin qui a motivé M. Drapeau à acquérir ses services. «Il s'est déjà imposé dans le vestiaire. Il communique bien avec ses coéquipiers.»

Il s'agit du deuxième hockeyeur beloillois que M. Drapeau obtient par voie d'échange cette saison. L'autre était Trevor Duhaime. Est-il toujours intéressé à ses services? «Naturellement, Trois-Rivières ne voudra pas transiger avec moi. Sinon, j'irais le chercher tout de suite!»

Du côté du Collège français, on avait avoué avoir pensé en fonction de cette saison dans cette transaction. «C'est notre grosse année. Nous ne pouvions refuser les services du deuxième meilleur marqueur de la ligue. On n'a jamais trop de ce genre de joueur», de signaler Luc Morrissette, relationniste du club.

«Nous sommes toutefois un peu tristes d'échanger Blouin et Larochelle, deux bons joueurs qui cadraient bien avec l'équipe. Il s'agit vraiment d'un échange à court terme. De plus, avec le retour de Karl Dykhuis, nous demeurons solides en défense», d'ajouter M. Morrissette.

En 37 matchs avec Verdun, Blouin a marqué un but, amassé 12 passes et passé 69 minutes au banc des punitions.

LE CLUB DE GOLF LA MADELEINE...



Cette semaine, j'ai eu une très intéressante conversation avec René Noël, propriétaire-promoteur du Club de golf La Madeleine. René me disait que les travaux vont bon train et que le club ouvrira définitivement ses portes dans quelques mois. La construction du chalet débutera dans quelques semaines et tout devrait être prêt pour le mois de mai. Lui et son partenaire, Marcel Notz, l'architecte du terrain, ne comptent pas les heures afin de faire profiter les golfeurs de ce terrain qui, d'après les plans, devrait être le plus beau de la région. La confiance règne car René a déjà réservé des dates de tournois pour l'été prochain. Je reviendrai sur cet important dossier dans une prochaine chronique. Ça fait du bien de parler de golf. L'hiver passe plus vite. En attendant les beaux jours, si vous voulez obtenir plus de renseignements, communiquez au 584-3335 ou 3336 et René ou Marcel se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions...

SIMON WILSON, ÉCLATANT...

Simon Wilson, gardien de but des White Sox (quel nom!) du CJR novice C, a brillé de tous ses feux au récent Tournoi novice de Saint-Basile-le-Grand. Les entraîneurs Michel Bélanger et Gaétan Bergeron étaient très fiers de leurs jeunes protégés et particulièrement du jeune Wilson qui, en quatre parties, n'a alloué qu'un but. Les White Sox ont remporté leurs trois premières parties par des marques de 6-0, 1-0 et 3-0. Malheureusement, ils ont perdu en finale 1-0 contre les porte-couleurs locaux. C'était la partie qu'il ne fallait pas perdre. Ces jeunes peuvent être fiers de qu'ils ont accompli et ils peuvent marcher la tête haute. Bravo...

AVEZ-VOUS LU «HOCKEY TOUT»?...

L'Association du hockey mineur de Saint-Basile-le-Grand a eu l'heureuse idée de créer son propre journal le «Hockey Tout». Sous la responsabilité de Jacques Fafard et Henriette Léveillé, ce journal raconte à peu près tout ce qui se passe dans l'association et aussi ce qui est à venir. Le conseil d'administration, la composition des équipes, les joueurs du mois, les petites annonces, tout y est. Grâce aussi à leur commanditaire, Denis Lavoie Aluminium, la première édition comportait 16 pages, ce qui est excellent. Petit journal très bien fait, très intéressant à lire et surtout écrit par des bénévoles. Avec un tirage de 1 000 copies, le président Yvon Pelletier peut être fier de sa «gang». «Est un grand chef celui qui sait s'entourer de bons hommes et de bonnes femmes.» L'avez-vous votre «Hockey Tout»?...

PRIX SPÉCIAUX A L'ARÉNA DE MONT-SAINT-HILAIRE...

Régulièrement, le Centre sportif Paul-Lemieux de Mont-Saint-Hilaire offre d'excellents rabais sur les abonnements au tennis, squash, raquetball et Nautilus. Un observateur m'a posé une excellente question cette semaine: à quand des prix spéciaux pour des heures de glace à l'aréna? Très bonne question mon cher Watson...

DES VOEUX POUR LA RINGUETTE...

À la «boss» Huguette Ledoux, du repos en Floride afin d'être prête pour le Tournoi provincial en mars... À la vice-présidente Ginette Montambault, également du succès pour ces championnats... Pas trop d'excès de glace pour l'entraîneur Yvon Béliveau... Beaucoup de médailles pour Sylvain Lavallée et son équipe... À Pierre Savard, de tenir ses résolutions pour ne pas faire sauter la balance et des grosses ventes pour sa compagnie Pieral... Des bonnes performances d'équipe pour la famille Larivière... À M. Doucet et ses compères, de continuer leur bon travail avec les atomes... Une bonne saison à Yves Viel et une équipe de rêve à Serge Jodoin... À Pierre Charron, directeur de l'AHMB, de prendre des cours de «bowling». Les quilles c'est comme le patin, ça s'apprend... À Z. Wasilkowski, de donner des conseils à Pierre Charron qui, à sa dernière partie de quilles, roula un formidable «37»...

LES DEVILS DE BELOEIL ATOME R CHAMPIONS...

Un superbe travail d'équipe a mené les Devils de l'AHMB atome R, aux grands honneurs du Tournoi de Saint-Césaire il y a quelques semaines. Les entraîneurs Roger Béland, Pascal Normandin, Claude Rondeau et François Desbiens étaient on ne peut plus fiers de leurs jeunes protégés. Ils ont remporté leurs trois victoires par blanchissage soit 1-0 contre Saint-Constant, 5-0 contre Drummondville et, en finale, encore une fois contre Saint-Constant 2-0. Félicitations aux Jean-Philippe Desrochers, Kevin Deslauriers, André Beauchesne, Kevin Cartier, Jacques Bélanger, Yan Bouthillier, Pierre-Olivier Marquis, Carl Léonard, Michel Beaulieu, Pascal Béland, Jean-Philippe Nadeau, Sylvain Rondeau et Nicolas Rondeau...

À la semaine prochain!



Les Devils de l'AHMB atome R et leurs sourires de champions.

LIGUE DE QUILLES DES CHEVALIERS

Le garage Denis Maïo prend la tête

Grâce à une victoire de 5-2 contre le restaurant La Spagatteria, le garage Denis Maïo domine le classement de la ligue de grosses quilles des Chevaliers. Roland Vinet (591) et Alain Chabot (544) ont brillé pour les vainqueurs. Dans un autre match, Buffet L.L. a vaincu Nettoyeur Richelieu 5-2 malgré une excellente performance de Serge Vary, des perdants, avec un triple de 611. Gilles «papa» Fortin s'est illustré pour les gagnants avec un triple de 569. La brasserie La Bavière a difficilement vaincu les Pneus Bernard 4-3. Gilles Chabot a le mieux fait pour les gagnants avec un triple de 551. Finalement dans une rencontre très serrée, Thermoco inc. l'a emporté 4-3 sur IGA Lemieux et fils. Le président de la ligue, Sylvain Charbonneau, a

démontré que sa main est bien guérie avec un triple de 592. Les parties se déroulent tous les mardis soir au Bowl-orama de la rue Brillon.

EN POTINANT

La pause du temps des fêtes semble avoir été difficile pour certains quilleurs... Pierre Pineault (448), Mario Hébert

(416), Michel Breton (422), Robert Gratton (450), Jean Burelle (434), P.A. Tremblay (435), Claude Cadieux (439), Raynald Perreault (408), François Côté (448) et Yvon Adam (44) ont trouvé le retour ardu. Ils

ont eu des maux de tête péniiiiiiiiibles!

Si vous rencontrez Jacques Ménard, demandez-lui de vous raconter son dernier voyage avec ses «chums»; il semblerait que le dodo fût particulièrement difficile...

CLASSEMENT

1 - Garage Denis Maïo	15 points
2 - Buffet L.L.	12 points
3 - Thermoco Inc.	12 points
4 - I.G.A. Lemieux et Fils	12 points
5 - Restaurant La Spagatteria	11 points
6 - Les Pneus Bernard	11 points
7 - Brasserie La Bavière	6 points
8 - Nettoyeur Richelieu	5 points



Assemblée générale des loisirs de Sainte-Madeleine

L'assemblée générale annuelle de la corporation OTJ Desnoyers inc., gestionnaire des services de loisirs de la population de Sainte-Madeleine, est prévue le mercredi 22 janvier dès 19 h 30.

La réunion se tiendra au Pavillon des loisirs, 100, rue Bernard. Il vous sera donc possible de faire le bilan, avec les différents membres du comité, des efforts et réalisations de la saison 1991, puis de connaître par la suite les grandes lignes de 1992. La population pourra aussi transmettre ses vœux et commentaires sur l'ensemble des services offerts.

C'est une invitation du comité des loisirs. Pour autres renseignements, 795-6240.

Patinage libre annulé à BeLoell

Les résidents de BeLoell doivent prendre note que le patinage libre sera annulé à la patinoire André Saint-Laurent les dimanches 26 janvier et 2 février de 14 h à 16 h pour faire place au tournoi bantam de l'Association de hockey mineur.

VOTRE CENTRE DU CAMION
VOUS PROPOSE
une offre spéciale



rég.: 18 018\$

14 695\$

* transport, préparation en sus
* rabais Ford inclus

modèle CUSTOM, moteur 6 cylindres transmission automatique surmultipliée, pare-chocs, marchepied, groupe commodité, ensemble isolation, groupe lumières, pneus P235/75R15, suspension tenue améliorée, ens. charge utile 6250 lb radio AM, boîte 8"

POUR LE TRAVAIL
OU LE LOISIR
OFFRE DE DURÉE LIMITÉE



1840, ch. Chambly,
Carignan,
658-8703
861-2914

DU 22 JANVIER AU 2 FÉVRIER

Les hockeyeurs bantams en action

■ *annie melanson*

BELOEIL

La présentation du tournoi inter-régional bantam de Beloeil approche à grands pas. Cette année, quarante équipes sont attendues à la patinoire André Saint-Laurent du 22 janvier au 2 février.

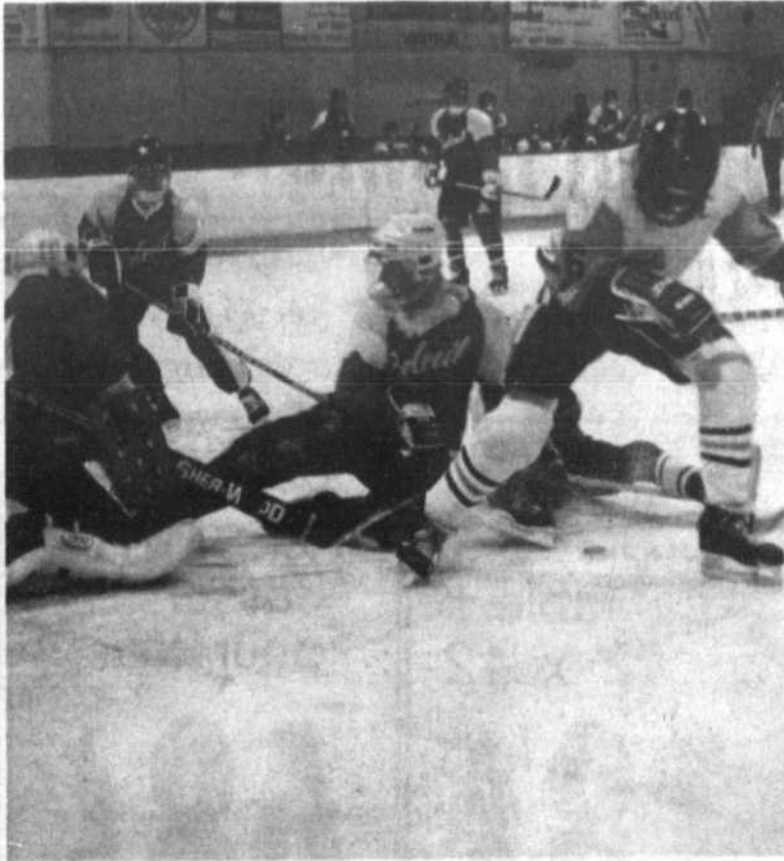
Le président de cette 11^e édition, Roger Castonguay, trouve d'ailleurs le temps de plus en plus rare! «Surtout que je viens de changer de travail. Cela fait 15 ans que je suis bénévole; j'ai œuvré à plusieurs postes, que ce soit au sein de l'AHMB ou de la ligue Hertel. L'an dernier, je faisais partie du comité organisateur pour le tournoi. J'étais donc prêt à relever le défi. Ça me demande toutefois énormément de temps. Sûrement qu'il s'agit de la première et dernière fois que je préside cette compétition!»

Rappelons que la classe A est de retour cette année. «Nous avions déjà du A, puis cette classe était tombée, manque de participants. Cette saison, on retrouve plus de clubs que jamais dans cette division, à la ligue Hertel», de faire remarquer M. Castonguay. Quatre équipes sont inscrites, dont les Voyageurs de Saint-Basile.

Régent Constantineau, gérant de l'équipe, en est à sa troisième participation au tournoi de Beloeil. «C'est un des meilleurs tournois. L'arbitrage est bon, l'accueil est excellent. Chaque fois, je surclasse mon équipe afin de me servir de ce tournoi comme baromètre pour les autres et les séries», signalait-il.

Seize formations dans le secteur récréation, douze en classe C et huit en classe B tenteront également de mettre la main sur la victoire.

C'est notamment le cas des Patriotes de Saint-Robert, en classe B. «Ce sera ma huitième participation au tournoi de Beloeil. Chaque fois,



je retrouve les mêmes visages, la même gang de chums. J'ai toujours hâte de revenir. Il y a de l'ambiance, les gens sont dynamiques. Je n'ai jamais eu de problème», signalait l'entraîneur Robert Bergeron.

Son équipe est jeune. «Nous avons deux excellents gardiens dont un d'âge pee wee. On retrouve d'ailleurs six joueurs sur 13 à leur première année bantam. C'est une équipe de travailleurs.»

Cette année marquera une nouveauté dans les estrades: des meneuses de claques pour encourager les deux équipes en action. «C'est une bonne idée. Cela obligera les parents à embarquer davantage», de faire remarquer M. Bergeron.

Le tournoi s'ébranlera le mercredi 22 janvier de 18 h à 21 h; l'horaire des matchs est identique pour les jeudis 23 et 30 janvier, les vendredis 24 et 31 janvier et le lundi 27 jan-

vier. Samedi, les rencontres s'échelonnent entre 9 h et 19 h 30; le 1^{er} février, elles débuteront à 14 h. Dimanche, il y a des parties dès 9 h jusqu'à 19 h et le dimanche suivant, soit le 2 février, place aux finales consolation à 10 h, 11 h 20 et 12 h 40 puis aux grandes finales à 14 h, 15 h 20, 16 h 40 et 18 h.

L'ouverture officielle du tournoi est prévue le samedi 25 janvier à 16 h alors que les Tigres de Beloeil accueilleront les Panthères de Sorel.

Notons que Beloeil sera représentée par cinq formations, les Tigres (B), les Pengouins et les Harfangs (C), les Flyers et les Capitals (R). Aucune équipe hôte n'a encore enlevé le titre en dix ans; l'an dernier, les Beloeillois faisaient toutefois un pas dans la bonne direction avec des victoires en finale consolation.

Brisera-t-on la glace en 1992?

BELOEIL EN QUÊTE DE SON TROISIÈME TITRE

En route pour Sept-Iles

■ *annie melanson*

BELOEIL

À ses deux premières participations au tournoi de Sept-Iles, les Tigres de Beloeil ont fait honneur à notre région, récoltant les grands honneurs en plus du trophée de l'équipe la plus disciplinée. Après le pee wee C et le pee wee B, c'est maintenant au tour de l'atome B de relever le défi.

La troupe des entraîneurs Christian Ménard, Yvan Hurtubise, Claude Lamarre et du gérant André Bergeron, actuellement au tournoi du CJR, partira le 30 janvier en direction de Sept-Iles... en autobus!

«Avec la récession, nous ne pouvions pas payer le transport par avion. Nous avons donc opté pour l'autobus, ce qui représentait une économie de 3 000 \$», d'expliquer André Bergeron, qui s'occupe pour une troisième année de toute l'organisation d'un tel périple.

Question d'épargner encore plus de sous, Bergeron profitait d'une entente entre le tournoi de Sept-Iles et la compagnie Tim Horton pour obtenir le transport gratuitement. «La compagnie fournit un autobus pour le tournoi. Cet autobus sert habituellement à transporter les jeunes défavorisés dans des camps d'été. Comme il part de Montréal pour se rendre à Sept-Iles, nous avons suggéré qu'il nous emmène. Après deux mois de négociations, la compagnie acceptait», d'expliquer M. Bergeron.

Côté financement, André Bergeron n'a pas fait le tour des commerces de Beloeil. «Trois ou quatre seulement nous appuient. J'ai surtout mis mes efforts auprès des

compagnies que je visite pour mon travail. Toutefois, si des commerces de la région sont intéressés à nous aider, ils peuvent me contacter au 467-5031.»

Les jeunes ont également travaillé fort, vendant des gratteux durant une fin de semaine au Mail Monténach (profit de 800 \$), sans oublier la vente de chocolat, toujours populaire. «Nous avons près de 5 000 \$ en banque. Tous les joueurs et la direction de l'équipe seront hébergés dans un hôtel. Les repas seront également payés», signalait M. Bergeron.

14 HEURES D'AUTOBUS

André Bergeron s'attend à une féroce compétition à Sept-Iles. «En plus d'en être à leur première visite dans cette région, tous mes joueurs n'ont jamais fait de compétition», faisait-il remarquer.

Côté discipline, il est plus difficile de contrôler des jeunes de 10-11 ans que des hockeyeurs d'âge pee wee. «Dans l'autobus, la consigne est claire: personne ne se lève, sauf pour aller aux toilettes. On a suggéré aux enfants d'amener des petits jeux électroniques, des baladeurs, etc.»

Quelques parents accompagnent l'équipe. Les jeunes auront aussi droit à un interurbain de Sept-Iles pour contacter leur famille.

On souhaite donc bonne chance aux Michel Landry, Mathieu Corribeau, Christian Fortin, Yannick Toussaint, David Guillot, Christopher Chatterton, Frédéric Lazure, Martin Préfontaine, Jean-François Dubois, Martin Bherer, Pascal Droz, Raphaël Drapeau-Champagne, Jean-Nicolas Benoit, Biancamano, Marc-André Labelle et Sylvain Flamon.

LAFOND: FRACTURE OUVERTE AU POIGNET

Gravel fait des miracles

■ *annie melanson*

BELOEIL

En l'espace de trois jours seulement, le gardien Patrick Gravel a été bombardé de plus de 90 lancers, ne succombant qu'en neuf occasions.

Dimanche, contre les Jets de Notre-Dame de l'Assomption à l'aréna Préfontaine, il a stoppé 47 lancers alors que les Tigres ne dirigeaient que 16 tirs sur le gardien adverse.

Dominic Bessette, deux fois, et André Dubé ont marqué pour la troupe beloeilloise dans ce revers de 5-3. L'entraîneur Pierre Poissant était privé des services de Stéphane Richer, Emmanuel Grisé, Serge Vaillancourt et Patrick Girard. David Garfield, un attaquant longueuillois retranché du Tier-II, en était pour sa



part à sa première partie dans l'uniforme des Tigres.

Les Jets ont profité de trois de leurs dix avantages numériques pour s'inscrire au pointage; les Tigres sont à 1/6 en de pareils circonstances.

L'arbitre Martin Roy ne s'est d'ailleurs pas fait d'amis dans le clan des Beloeillois à cette partie; il a d'abord fermé les yeux sur une charge à deux joueurs contre Martin Lafond qui a eu le poignet fracturé à la suite de cet assaut. Sur le troisième but des Jets, alors que Gravel se retrouvait avec un joueur sur le dos, il n'a jamais sifflé, permettant à McDuff de soutirer la rondelle au gardien beloeillois pour marquer.

RÉVEIL EN TROISIÈME PÉRIODE

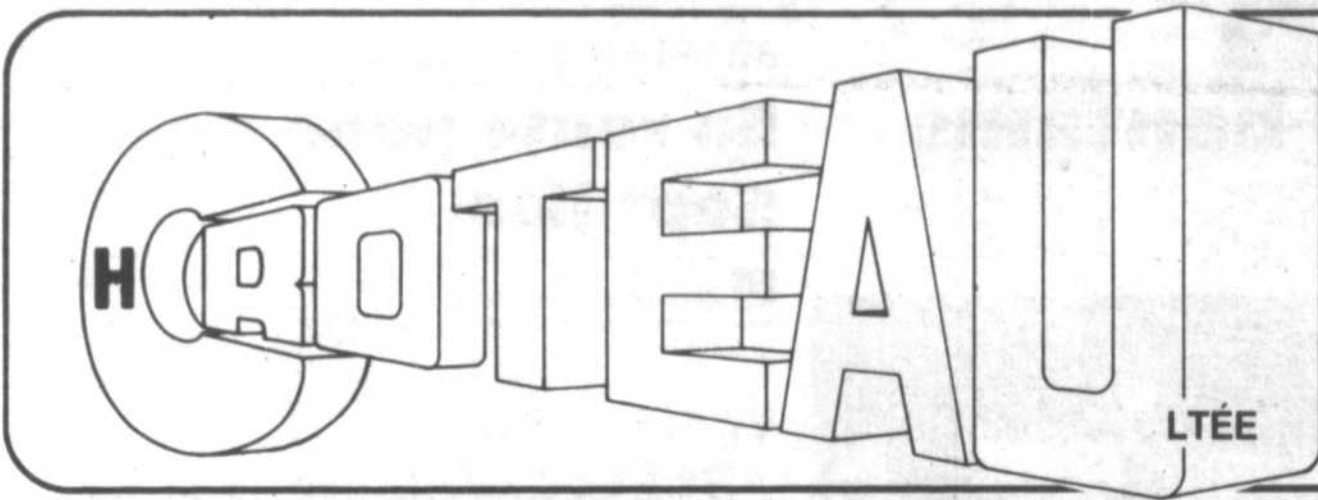
Habituellement, la troupe junior AA de Beloeil manque de souffle au dernier engagement. Mardi, à la patinoire André Saint-Laurent, les joueurs ont réservé une belle sur-

prise aux spectateurs, enfilant quatre buts en troisième période pour remporter la victoire, 6-4, aux dépens de Loroste.

Daniel Tremblay a réussi le premier but des Tigres en deuxième période, réduisant l'écart à 3-1. Puis, Bessette, Martin Grisé, Veilleux et Tremblay de nouveau jouaient tour à tour Jean-François Côté en l'espace de trois minutes seulement!

Encore une fois, le gardien Patrick Gravel a fait des miracles devant la cage des Tigres. Emmanuel Grisé, blessé à une jambe au match des étoiles, était de retour dans l'alignement. Martin Robert n'a cependant pu terminer la rencontre, en raison d'une blessure à l'épaule.

Ce dimanche 19 janvier à 20 h, la troupe de Pierre Poissant sera l'hôte des Pirates de Northshore.



Plan mise de côté ouvert jusqu'à 21h le mercredi

540 boul. Laurier
Béloeil
464-0459

SUPER LIQUIDATION

PANT. "JOGG." imprimés

Garçons 8 à 18 **4⁹⁸**

Hommes **5⁹⁸**

DÉBARBOUILLETES ratine

gr. 10 x 10 **18¢**

6 par client

LINGES de table

gr. 12 x 12 **18¢**

6 par client

BAS SPORTS assortis pour tous

68¢

6 par client

ENS. DE "JOGG." imprimés

enfant à 6X **5⁹⁸**

Garçon 8 à 16 **7⁹⁸**

PYJAMAS assortis pour bébés

3⁹⁸

PANTALONS coton brossé filles

7 à 14 **2⁹⁸**

GILETS col mock

Garçons 8 à 16 **3⁹⁸**

Pour hommes **4⁹⁸**

CHEMISES

Pour le travailleurs **5⁹⁸**

PANTALONS

Pour le travailleurs **8⁹⁸**

VERTS OU BLEUS

JAQUETTES imprimées pour dames

3⁹⁸



"Jackets" ou manteaux longs pour dames

25^{00*}

Rég.: 64.98

PANTALONS coton brossé pour dames

6⁹⁸

Rég.: 24.98

BLOUSES unies, 100% rayonne pour dames

6⁹⁸

Rég.: 16.98



Ens. de ski 2 pièces filles 7 à 14

25^{00*}

Rég.: 69.98

TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER DOIT ÊTRE LIQUIDÉE